



Communication : enquête sur les nouveaux maîtres du monde

LES RÉCENTES acquisitions de Vivendi Universal aux Etats-Unis et de l'allemand Bertelsmann dans l'audiovisuel témoignent de la frénésie qui entoure le secteur de la communication. Sept groupes mondiaux réalisent, chacun, un chiffre d'affaires supérieur à 10 milliards de dollars. De l'édition au cinéma en passant par la presse, la télévision et Internet, ces géants dominent la planète de l'image. Ces concentrations contribuent à américaniser la culture. C'est l'un des aspects les plus spectaculaires de la mondialisation. *Le Monde* a mené l'enquête sur quatre groupes emblématiques : AOL Time Warner, dont la fusion est loin d'être achevée, Vivendi Universal, un groupe français de plus en plus américain, le groupe Murdoch, qui s'appuie sur des réseaux politiques mondiaux, et Bertelsmann, converti au capitalisme anglo-saxon.

Lire notre enquête pages 10 et 11

Présidentielle : argent sous contrôle ?

À QUATRE MOIS de l'élection présidentielle, les états-majors de campagne font leurs comptes. Depuis 1995, la loi électorale plafonne les dépenses des candidats. Pour l'échéance de 2002, l'Etat prévoit de consacrer environ 1 milliard de francs (152,5 millions d'euros) au financement du scrutin. Confié au Conseil constitutionnel, le contrôle des comptes ne garantit pas une totale transparence. Ainsi Jacques Robert, ancien juge du Conseil constitutionnel (1989-1998), confie son « malaise ». Il avoue que cette mission de contrôle « est quasiment impossible à remplir » et déplore : « Le Conseil est une caution. »

Lire page 6

www.lemonde.fr/présidentielle2002

Un écrivain en Palestine



FRANÇOIS MASPERO

L'ÉCRIVAIN François Maspéro se trouvait dans les territoires palestiniens à la mi-décembre, au plus fort de la riposte israélienne. Engagé, son témoignage compare ce que vivent les Palestiniens à un apartheid.

Lire page 8

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRÖ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,95 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 16 KRÖ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRÖ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1228 - 7,90 F - 1,20 €

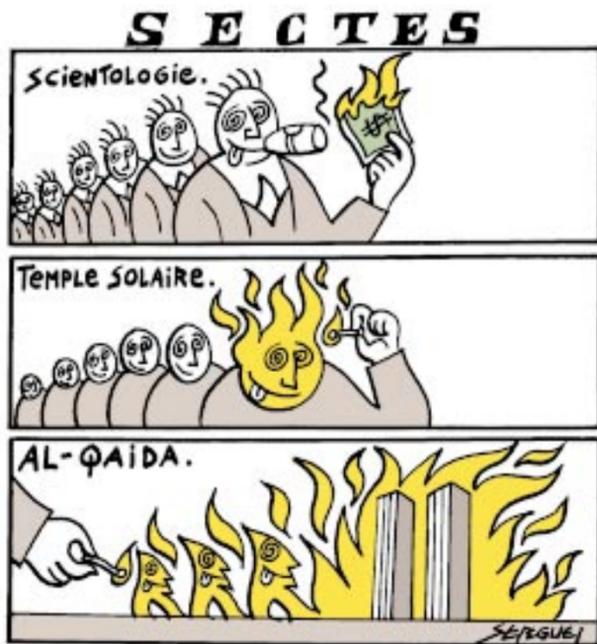


Ces combattants français d'Al-Qaida

● Plusieurs Français ont rejoint l'organisation terroriste ● De Loiseau à Moussaoui, en passant par Beghal, « Le Monde » raconte leurs itinéraires ● Ils ont croisé d'autres étrangers, comme le kamikaze Reid ● Notre reportage dans une prison afghane ● Une nouvelle vidéo de Ben Laden

PLUSIEURS Français ont combattu dans les rangs d'Al-Qaida, l'organisation internationale créée par Oussama Ben Laden pour exporter, au nom d'un islam fondamentaliste, le « djihad » contre l'Occident en général et les Etats-Unis en particulier. Outre celui de Hervé Djamel Loiseau, ce jeune Parisien parti rejoindre les camps d'entraînement en Afghanistan, les corps de cinq autres Français morts au combat auraient été découverts, selon la presse pakistanaise, ces derniers jours.

Aux Etats-Unis, le premier inculpé pour les attentats du 11 septembre est aussi un Français, Zacarias Moussaoui. Il semble établi que ce dernier a croisé, à Londres et en Afghanistan, Richard Reid, le kamikaze aux chaussures piégées du vol Paris-Miami. Emprisonné en France depuis octobre, un autre Français, Djamel Beghal, est soupçonné d'avoir été l'animateur du réseau d'Al-Qaida chargé de réaliser un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Quelle que soit son ampleur réelle, cet engagement de Français dans les



réseaux terroristes de l'islamisme radical n'est pas une surprise pour les policiers des services de renseignement. Ainsi, Hervé Djamel Loiseau avait été l'objet, en 1998, à la veille de la Coupe du monde de football en France, d'une interpellation sans suite lors d'une opération préventive afin d'empêcher d'éventuels attentats projetés par des islamistes algériens.

De Loiseau à Moussaoui en passant par Beghal, les itinéraires de ces jeunes soldats de l'islamisme radical sont semblables, avec pour première étape la Grande-Bretagne et les mosquées londonniennes. *Le Monde* a reconstitué leur histoire et visité la plus grande prison afghane où sont détenus plus de 3 000 combattants talibans et d'Al-Qaida. La télévision Al-Jazira a diffusé, mercredi, une nouvelle cassette de Ben Laden, sans doute enregistrée début décembre. « L'Occident déteste l'islam et les musulmans » déclare-t-il notamment.

Lire pages 2 à 4

www.lemonde.fr/dossier-special



LE CINÉMA EN FRANCE

Une année faste

Le cinéma français a connu en 2001 un millésime exceptionnel. D'Amélie Poulain (8 millions d'entrées) aux films de François Ozon (*Sous le sable*) ou de Jacques Rivette (*Va savoir*) (photo), l'éventail du succès et de ses motifs est large. Mais les déclarations du patron de Vivendi Universal sur un désengagement de Canal+ altèrent quelque peu l'euphorie.

p. 18 et 19 et notre éditorial page 9

www.lemonde.fr/cinema

L'Australie se prépare à réveillonner au milieu des flammes

SYDNEY de notre correspondant

Pour digérer leur dinde de Noël - une véritable « mission » lorsque la température avoisine les 35 degrés -, des dizaines de milliers d'habitants de Sydney se sont massés, mercredi 26 décembre, tout autour de leur sublime baie pour assister au départ de la course à la voile reliant l'ancienne ville olympique à Hobart, la capitale de la Tasmanie. La 57^e édition de cette régatée toujours riche en rebondissement avait un goût ou plutôt une odeur particulière en cette chaude matinée de décembre : celle de la fumée.

La ville était recouverte depuis la veille d'un épais manteau de couleur brune sentant bon le feu de cheminée. Les 35 000 baigneurs qui avaient passé la journée de Noël sur la plage de Bondi avaient observé avec un certain étonnement cet épais nuage sombre envahir le ciel bleu austral. Les locaux ne s'étaient pas inquiétés au début. Les incendies dans le bush sont une habitude à cette saison, après tout... Mais, au fil des heures, les nageurs, souvent coiffés d'un bonnet de Père Noël, ont commencé à regarder au-dessus de leur tête de plus en plus fréquemment. Ce

feu-là semblait sérieux. Loin de se calmer, les flammes ont gagné du terrain pendant les deux jours suivants. Près de 100 foyers étaient encore en activité tout autour de Sydney jeudi soir. 150 maisons et plusieurs commerces ont été complètement détruits, et des milliers de personnes ont été contraintes de fuir leurs habitations. De nombreux Australiens sont toujours privés d'électricité après l'embrasement de nombreux pylônes électriques et des milliers d'habitants ne sont plus autorisés à boire l'eau du robinet.

Ces incendies sont le fruit d'une série de conditions climatiques qui se sont conjuguées à l'approche de Noël. Des vents chauds et violents provenant du nord du pays ont soufflé à plus de 70 km/h sur de petits foyers allumés par des éclairs. Avec une température extérieure dépassant facilement les 30 degrés et un taux d'humidité dans l'air de seulement 9 %, ces feux se sont propagés à des vitesses jamais vues de mémoire d'homme. Les 5 000 pompiers mobilisés ont été incapables de s'attaquer de front aux incendies, se contentant d'asperger les habitations d'eau pour tenter de les sauver des flammes. Plus de 30 000 hectares ont entièrement brûlé en 36 heu-

res. La situation a été aggravée par plusieurs pyromanes qui auraient allumé une quarantaine de foyers. Plus de 80 % du Royal National Park, au sud de Sydney, ont été réduits à l'état de cendres. Une catastrophe pour une zone déjà ravagée par les flammes en 1994.

Cette année-là, plus de 300 feux avaient détruit 180 maisons et causé la mort de quatre personnes. Cet incendie, qualifié d'historique par les experts, pourrait toutefois s'avérer moins dévastateur que les brasiers qui ravagent actuellement la Nouvelle-Galles du Sud. La météo s'annonce, en effet, inquiétante pour le week-end. Des températures de plus de 35 degrés et des vents forts et chauds sont prévus. Des pompiers des Etats du Queensland, d'Australie-Méridionale, d'Australie-Occidentale et de Victoria se préparent à se rendre à Sydney en cas de besoin pour combattre les flammes aux côtés de leurs collègues qui commencent à être très fatigués après 100 heures de lutte contre les brasiers. Aux antipodes, les fêtes du réveillon promettent d'être chaudes.

Frédéric Therin



ASILE

Coup de force à Sangatte

La polémique sur la présence, à Sangatte (Pas-de-Calais), d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile a été relancée après la tentative de plusieurs centaines de clandestins de traverser la Manche par le tunnel. La direction d'Eurotunnel demande la fermeture du centre, tandis que le commissaire européen Pascal Lamy plaide pour une harmonisation des politiques d'asile.

p. 7

POINT DE VUE

Messier, nouveau messie ?

par Jérôme Clément

Ce qui est bon pour Vivendi Universal est bon pour la France : faites-moi confiance. C'est le sens du débat engendré par les déclarations de Jean-Marie Messier à la suite de la reprise du groupe USA Networks. Peut-on, pour autant, se reconnaître dans l'une ou l'autre des deux réactions que suscite l'offensive capitaliste et médiatique déployée par Jean-Marie Messier depuis le 15 décembre, à savoir l'anathème porté sur le traître ou l'approbation béate du nouveau messie de la culture ?

Dans cette affaire, il y a certes des débats fantasmés, mais aussi de vraies questions. Par sa stratégie de communication très habile, une pique de ce côté-là de l'Atlantique pour rassurer les Américains, des caresses de ce côté-ci pour apaiser les polémiques, le président de Vivendi dévoile un art consommé. Posons quatre questions :

1. - L'aventure personnelle de Jean-Marie Messier, succès incontestable, s'identifie-t-elle à l'intérêt collectif ? Est-elle utile pour la France, son industrie, sa culture ? Qu'il ait de beaux enfants et un appartement à New York mérite-t-il que nous devions suivre heu-

re par heure l'état de sa personne ? Nouveau héros d'une *success story* franco-américaine, est-il le gentil héros de la culture européenne ou le méchant libéral fossoyeur apatride des systèmes de protection de notre culture ? Laissons donc le roman-photo et regardons les faits.

La création d'un pôle mondial dirigé par un Français est toujours un acte positif. J'ai été heureux de voir Renault acquérir Nissan, Airbus conquérir des parts de marché et Messier racheter Universal. L'exportation des produits culturels est une faiblesse récurrente de notre système, plus orienté vers la protection des créations nationales. Et beaucoup de corporatismes se cachent derrière les déclarations outragées de certaines professions, qui préfèrent rester à l'abri de protections nationales plutôt que d'affronter le grand large. Sur ce point, donc, pas de procès d'intention.

Lire la suite et le point de vue de Michel Thoulouze page 9

Jérôme Clément, vice-président d'Arte et président d'Arte France.

CONVERTISSEUR EUROS EN FORMAT DE POCHE



(POURRAIT ÊTRE UTILE DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2002)

Acceptée partout en Europe et au-delà



TRUFFE

Flambée sur le diamant noir

Au XIX^e siècle, la France produisait 1 000 tonnes de truffe noire. Aujourd'hui, *Tuber melanosporum* est un produit rare. Quelques dizaines de tonnes. Et ce malgré la plantation, chaque année, de 500 hectares de jeunes chènes truffiers. La saison 2001-2002 a mal commencé. Le diamant noir a manqué et s'est vendu jusqu'à 6 000 francs le kilo.

p. 15

International.....	2	Météorologie-Jeux.....	17
France-Société.....	6	Culture.....	18
Horizons.....	8	Guide culturel.....	20
Entreprises.....	10	Carnet.....	21
Tableau de bord.....	12	Abonnements.....	21
Aujourd'hui.....	15	Radio-Télévision.....	22

TERRORISME Hervé Djamel Loiseau, retrouvé mort près de Tora Bora et enterré au Pakistan, n'était pas seul. D'autres Français ont fait le voyage d'Afghanistan pour devenir

les soldats perdus d'Al-Qaida et d'Oussama Ben Laden. ● LONDRES apparaît comme une étape obligée de ce parcours. C'est là que Zacarias Moussaoui aurait croisé Richard

Reid, ce jeune Britannique aux chaussures bourrées d'explosifs dont la tentative d'attentat sur le vol Paris-Miami a échoué le 22 décembre. ● À SHEBARGHAN, dans le nord de

l'Afghanistan, plus de trois mille combattants, afghans et étrangers, sont détenus dans des conditions effroyables. Certains sont interrogés par les services américains, et le CICR

tente d'assurer un minimum de soins. ● OUSSAMA BEN LADEN est réapparu dans une vidéocassette diffusée le 26 décembre et probablement enregistrée à la mi-décembre.

Paris, Londres, Jalalabad : enquête sur les combattants étrangers d'Al-Qaida

Ils sont pakistanais, saoudiens, mais aussi britanniques et français. Recrutés autour des mosquées par des réseaux islamistes, leur itinéraire est souvent le même, qui mène aux camps d'entraînement de Ben Laden en Afghanistan. En France, les enquêteurs ont détaillé le parcours d'une demi-douzaine d'entre eux

HERVÉ DJAMEL Loiseau n'était pas seul. Plusieurs Français ont combattu aux côtés d'Al-Qaida et des Talibans en Afghanistan. Selon la presse pakistanaise, au moins cinq autres corps de Français tués au combat auraient ainsi été découverts ces derniers jours. Le ministère des affaires étrangères n'avait cependant reçu aucune confirmation, ou identification précise, jeudi 27 décembre. L'ambassade à Islamabad s'efforçait encore de faire la corrélation entre les documents d'identité d'Hervé Djamel Loiseau, et le corps qui a été enterré dans un village pakistanais.

Loin d'être une surprise, la présence de combattants français aux côtés d'Oussama Ben Laden avait été signalée à plusieurs reprises par la direction de la surveillance du territoire (DST) et la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), même si les policiers se refusent encore à donner un chiffre précis. La surveillance entreprise il y a plusieurs années contre les réseaux de soutien aux groupes armés algériens a permis aux policiers spécialisés d'acquiescer une bonne connaissance des combattants de l'islam, qui ont fréquenté les camps d'entraînement d'Al-Qaida bien avant les attentats du 11 septembre.

Le cas d'Hervé Djamel Loiseau en est une illustration. Le Français découvert mort le 24 décembre près de Tora Bora et enterré au Pakistan avait été repéré, il y a au moins trois ans. Selon des sources policières, son nom serait apparu pour la première fois au moment du vaste coup de filet opéré dans les milieux islamistes quelques semaines, avant le coup d'envoi de la Coupe du monde de football en France.

Plus de 80 personnes avaient été interpellées en France et dans plusieurs autres pays d'Europe (Allemagne, Belgique, Italie, Suisse). Cette série d'arrestations visait des membres d'un réseau réputé proche du groupe islamiste armé (GIA) algérien de l'émir Hassan Hattab. Soupçonné d'être l'animateur du réseau,

Omar Saïki avait été condamné le 12 décembre 2000 à quatre ans de prison, dont un avec sursis, par le tribunal correctionnel de Paris. A cette date, Hervé Djamel Loiseau n'était déjà plus en France. L'itinéraire du futur combattant d'Al-Qaida l'avait fait passer par Londres, avant l'Afghanistan.

Paris, Londres, Peshawar, Jalalabad... un itinéraire classique pour les combattants de l'islamisme. Djamel Beghal, arrêté fin juillet à Dubaï (Emirats-Arabs-Unis) et mis en examen le 1er octobre à Paris pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » est soupçonné d'avoir animé un réseau qui préparait un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Paris, (*Le Monde* du 21 septembre). Il avait expliqué au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière son parcours, dès sa première comparution.

En 1994, il avait suivi les cours dispensés par Tariq Ramadan, un Suisse d'origine égyptienne, petit-fils du fondateur des Frères musulmans,

puis avait eu des contacts avec des membres du Tabligh en Seine-Saint-Denis. Il avait également fait un bref séjour en Allemagne. Le 16 janvier 1997, il avait été interpellé une première fois lors du démantèlement d'un réseau de soutien aux maquis islamistes algériens, avant d'être relâché. Il était alors considéré par les policiers comme proche de la mouvance radicale de l'Essonne avec Jean-Louis Allouane.

Fin 1997, il avait quitté la France, pour Londres, puis Leicester en Angleterre. Le but de ce voyage ? « poser des questions à Abu Qutada sur le takfir », un groupe radical sunnite d'origine égyptienne, auquel Djamel Beghal avait été sensibilisé par deux autres personnes.

Abu Qutada, que la police anglaise vient d'interpeller, a joué un rôle important dans l'endoctrinement des Français passés par Londres. Né le 13 décembre 1960 en Jordanie, Omar Abu Othman, alias Abu Qutada est décrit par la DST comme « un vétérinaire afghan, chef religieux islamiste bien connu pour son implication,

entre autres, dans l'envoi de volontaires dans les camps d'entraînement afghans ». Les Français qui ont été en contact avec lui ont évoqué son charisme. Il disposait, en outre, de relais dans d'autres villes anglaises.

A Leicester, où s'était installé Djamel Beghal, l'un de ses proches Abu Hamza encadrait une maison de jeunes, proche du GIA algérien. Pris en

main à la mosquée Ettakwa, Djamel Beghal distribuait des livres, des cassettes d'Abu Qutada « de la main à la main à des connaissances », quand il venait en France. C'est à Londres dans les bureaux d'Abu Qutada que Djamel Beghal est incité à partir s'entraîner chez les Talibans. « Il parlait de l'Afghanistan et disait que c'était un devoir pour tous

les musulmans de se rendre dans ce pays ».

A la mi-novembre 2000, Djamel Beghal s'envole pour le Pakistan. Après deux jours passés à Peshawar, il franchit la frontière en taxi pour se rendre à Jalalabad où son épouse et ses enfants sont arrivés cinq jours plus tôt. Constatant soutenu et encadré, il quitte ensuite le sud du pays pour Kaboul, puis Kandahar, où il reçoit une formation militaire. A l'été 2000, il décide de revenir en France.

Dans les camps d'entraînement afghans, il a croisé l'un de ses amis, Kamel Daoudi. Informaticien au cybercafé de la mairie d'Athis-Mons (Essonne), il a été mis en examen, le 3 octobre, avec le même dossier que Djamel Beghal, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et « usage de faux documents administratifs ». Son séjour en Afghanistan avait été marqué des mêmes étapes : arrivée à Peshawar au Pakistan, transfert à Jalalabad, entraînement. « Je n'étais pas bien psychologiquement, et aller en Afghanistan rejoindrait le djihad donnait un sens à ma vie ».

Zacarias Moussaoui, inculpé par la justice américaine, n'avait fait que devancer de quelques années ses futurs compagnons de combat. Lui s'était installé à Londres en 1992. Il y était resté, jusqu'à son départ pour les Etats-Unis en novembre 2000. Le séjour londonien de ce jeune Français de 33 ans, est entrecoupé de plusieurs voyages en Afghanistan. Il aurait participé au recrutement des combattants d'Al-Qaida. En dépit des similitudes entre tous ces parcours, la majorité des Français qui ont séjourné en Afghanistan, n'a pas participé aux opérations de guerre. Les policiers spécialisés avouent ne pas savoir les raisons qui ont poussé les uns à rester, les autres à partir. « Peut-être que ceux qui sont restés, affirme l'un d'eux, étaient tout simplement les plus résistants »...

Guillaume Frouin et Franck Johannès

Pascal Ceaux

Hervé Djamel Loiseau, « les barbus lui ont lavé le cerveau »

SAÏD BELHADJ, soixante ans, en survêtement et pantoufles, un chapeau vert vissé sur le crâne, tourne dans son minuscule deux-pièces parisien. Il n'est pas très sûr que son fils Hervé Djamel Loiseau soit bien mort en Afghanistan. La dernière fois qu'il l'a vu, c'était à Belleville, il y a deux ans et il espère encore que le corps entermé le 24 décembre au Pakistan (*Le Monde* du 27 décembre) ne soit pas celui de son fils. Le père a facilement convaincu la mère du jeune homme, dont il est séparé, qu'il y avait un doute. Chantal Loiseau se raccroche à cet espoir fragile, chez un de ses beaux-frères, à Troyes, dans l'Aube.

Hervé Djamel est né le 21 mars 1973 à Paris. Ses parents se sont séparés lorsqu'il avait cinq ans, et ni l'un ni l'autre n'ont tellement envie d'en parler. Saïd est parti, en vacances, avec le petit et sa sœur en Algérie, où il a déjà quatre fils d'une autre femme. La mère d'Hervé Djamel assure avoir fait des pieds et des mains pour récupérer son fils, mais elle ne l'a revu qu'en 1997.

Il était déjà grand – vingt-quatre ans – et per-

du pour sa famille. « On a alors vécu un an et demi ensemble, raconte Chantal Loiseau. Ça s'est très mal passé. Il était très religieux, on n'avait pas le droit de regarder la télé, d'écouter la radio, de manger comme d'habitude, de s'habiller normalement. Il n'y avait rien à faire. »

Saïd non plus ne reconnaissait plus son fils. Lui est arrivé en France en 1961, sans savoir lire ou écrire, et est devenu vœuturier à l'Olympia. Il emmenait son fiston, tout fier, voir Charles Aznavour ou Gilbert Bécaud. Hervé Djamel a poussé tranquillement, fait de la boxe thaï comme ses copains, a été embauché dans un magasin de vêtements. Puis le garçon vit avec sa mère, qui s'inquiète de sa dérive islamiste. Son père, « musulman non pratiquant » mais qui observe le ramadan, a pensé que le service militaire, en 1998, allait mettre du plomb dans la tête du garçon.

Mais au retour, c'était pire. Le patron du magasin de vêtement était pourtant d'accord pour reprendre le jeune homme, « un employé consciencieux, dit Saïd, comme un fils pour lui, il man-

geait avec sa famille », mais trouve vite Hervé Djamel « dans les nuages ». Le patron, son père et Djamel se réunissent un jour spontanément à L'Imprévu, le café en bas de chez eux. Le garçon explique qu'il a trouvé un boulot mieux payé et qui commence tôt. Hervé Djamel en fait se lève à cinq heures, et passe des heures à la mosquée Abou Bakr, boulevard de Belleville, et explique à son père qu'il « étudie l'arabe à l'école ».

Saïd se fâche, jure que « les barbus lui ont lavé le cerveau, ils lui ont fait une piqûre dans la tête. Djamel était comme sur une autre planète, avec les *Envahisseurs* », et le met à la porte. En novembre 1999, le père est hospitalisé, Djamel « est venu m'embrasser et on a mangé ensemble le repas de l'hôpital ». Et puis plus rien. Saïd croyait toujours son fils à Belleville quand on a parlé du taliban français mort à Tora Bora. Il veut que le corps soit rapatrié chez lui, rue Sambre-et-Meuse, pour être sûr que c'est bien lui. Avec l'espoir qu'« on lui a peut-être volé ses papiers ».

A Brixton, la mosquée « paisible » où se croisèrent les destins de Richard Reid et Zacarias Moussaoui

LONDRES

de notre correspondant

C'est une discrète maison de brique et de pierre, à deux pas de la station de métro, dans une petite rue tranquille de banlieue, au sud de Londres. Elle a, pour tout signe distinctif, un simple écriteau : « Au nom d'Allah, le Très Miséricordieux. Mosquée et Centre islamique de Brixton ». Chacun des deux étages comporte une salle de prières. C'est un endroit fondé par des Jamaïcains, où la majorité des visiteurs sont des Britanniques de descendance antillaise, et qui a la réputation d'être ouvert à toutes les communautés, à la différence des deux autres mosquées de Brixton, « réservées » à des Pakistanais et à des Arabes.

Un adolescent d'origine algérienne, Noureddine, croisé dans le voisinage, nous dit venir y prier de

temps à autre. Les fidèles ont une trentaine d'années en moyenne. Ils vont et viennent, parfois accompagnés de très jeunes enfants.

Richard Reid, le passager du vol Paris-Miami aux chaussures bourrées d'explosif, fréquenta régulièrement pendant quelques années cette demeure banale, transformée en lieu de culte. C'est ici que le futur kamikaze devint une proie des extrémistes islamistes qui l'avaient repéré. Le maître des lieux, recteur de la mosquée depuis huit ans, se souvient bien de l'homme arrêté le 22 décembre à bord du Boeing d'American Airlines. Bonnet de laine et gros pull, dans le froid londonien, Abdoul Haqq Baker, trente-cinq ans – allure sportive et juvénile – évoque volontiers la personnalité de cet ancien petit délinquant converti à l'islam en prison et débarqué à

Brixton, en quête de repères et avide de connaissance. Il le décrit comme un paumé, ayant grandi dans la rue, dont il « parlait l'argot », un être « très, très impressionnable », aux facultés intellectuelles modestes, un « homme serviable, toujours prêt à aider ».

Richard Reid est né en août 1973 à Bromley, dans le sud-est de Londres, d'une mère anglaise et d'un père jamaïcain. Condamné pour plusieurs délits – dont des agressions –, il aurait passé deux ans en prison. Lorsqu'il commença à fréquenter la mosquée de Brixton en 1998 – où il suit un cours d'arabe –, il se fait appeler Abdel Rahim, et s'habille encore à l'occidentale. Selon le recteur, « il posait des questions mais n'exprimait aucune opinion particulière ». La mosquée lui avait trouvé un petit job. Il fabriquait des bâtonnets

d'encens qui sont vendus près de l'entrée du métro.

Sa discrétion contrastait avec le prosélytisme d'un autre fidèle, « à l'esprit beaucoup plus aigu », qui fréquentait la mosquée à la même époque, le Français Zacarias Moussaoui, arrêté aux Etats-Unis et accusé de complicité dans les attentats du 11 septembre. « Moussaoui professait ouvertement des vues radicales, qui n'étaient pas bienvenues, note le recteur. Il se montrait arrogant. Il essayait d'imposer ses opinions. Il nous demandait : "Savez-vous où je peux mener le djihad ?" » Au point de s'être rendu indésirable dans cette paisible mosquée, attachée à l'enseignement d'un islam traditionnel et dont les responsables ont condamné les attaques anti-américaines.

Richard Reid et Zacarias Moussaoui ont-ils fait connaissance ?

« C'est possible », admet le recteur, mais il n'en sait rien. La mosquée accueille beaucoup de convertis, à l'image du recteur lui-même, qui n'a embrassé l'islam qu'en 1990. On y croise aussi pas mal d'anciens condamnés. Les uns et les autres ont été attirés par l'ambiance « ouverte » et multiculturelle qui règne ici. Enthousiaste et vulnérable, Richard Reid fut une proie facile pour les rabatteurs en quête de recrues pour le compte des dirigeants islamistes londoniens : Abu Qutada, soupçonné d'être le chef spirituel d'Al-Qaida en Europe, Cheikh Omar Bakri, fondateur de l'organisation Al-Muhajiroun, ou Abu Hamza, l'imam radical de la mosquée de Finsbury Park.

A l'époque, les « radicaux » partisans de la « guerre sainte » donnaient des cours à dix minutes de là, au centre sportif de Ferndale et à l'hôtel de ville de Lambeth, face à un cinéma, qui diffuse en ce moment *Harry Potter* et *Le Seigneur des anneaux*. Ces militants, en majorité d'origine arabe, distribuaient des tracts, après la prière, pour attirer de nouveaux disciples vers leurs classes. Ils avaient une meilleure maîtrise de la langue du Prophète et en tiraient du prestige.

Ayant succombé à leur influence, Richard Reid a laissé pousser sa barbe et s'est mis à porter des vêtements musulmans traditionnels : « Il s'était laissé impressionner par les discours extrémistes. Il nous trouvait un peu trop passifs, trop timides par rapport à l'interprétation plus extrême du djihad, a expliqué le recteur à la BBC, mais rien ne laissait suspecter qu'il entretenait des liens avec une organisation terroriste. » Il y a quelques mois, la mère de Reid, Lesley, est venue à la mosquée,

inquiète de n'avoir aucune nouvelle de son fils, parti au Pakistan.

Pour Abdoul Haqq Baker, aucun doute : Richard Reid a été endoctriné, manipulé, et entraîné par un réseau d'extrémistes. Non seulement il juge le jeune métis incapable d'avoir conçu, seul, les engins explosifs retrouvés dans ses chaussures, mais il est convaincu qu'il a servi à « tester » une nouvelle méthode d'attentat. « Il y a des gens derrière lui qui attendaient de voir si l'opération réussirait. » Sur-

Convertis, anciens condamnés...

Les uns et les autres ont été attirés par l'ambiance « ouverte » et multiculturelle qui règne ici

tout, il estime que plusieurs centaines de sympathisants islamistes s'apprêtent, en Grande-Bretagne, à participer, le jour venu, à des opérations terroristes. « J'espère, dit-il, qu'aucun autre ancien de chez nous ne passera à l'action. » En attendant, la petite mosquée continue d'attirer les sarcasmes des extrémistes. « Il est ironique, a déclaré mardi un porte-parole du radical Abou Hamza, que le kamikaze soit passé par cet endroit où l'on professe un islam chichiteux. »

Jean-Pierre Langellier

L'homme aux chaussures piégées aurait été entraîné en Afghanistan

BRUXELLES

de notre bureau européen

Recruté par les réseaux islamistes à Londres, Richard Reid, le Britannique aux chaussures bourrées d'explosifs qui a tenté de faire sauter le Boeing d'American Airlines assurant la liaison Paris-Miami le 22 décembre, aurait effectué des séjours dans les camps d'entraînement d'Al-Qaida en Afghanistan. C'est ce qu'ont affirmé, mercredi 26 décembre, les chaînes de télévision américaines NBC puis ABC, citant des sources des services de renseignement. Le FBI, en charge de l'enquête aux Etats-Unis, s'est refusé à tout commentaire.

Selon NBC, des membres des services secrets américains ont montré

des photos de Richard Reid, 28 ans, à des combattants d'Al-Qaida actuellement prisonniers en Afghanistan. Certains l'auraient identifié et expliqué l'avoir croisé dans des bases d'entraînement. Selon la chaîne ABC, Richard Reid était même présent dans un camp d'Al-Qaida, fin 2000, avec Zacarias Moussaoui, ce Français détenu aux Etats-Unis et inculpé de complicité dans l'organisation des attentats du 11 septembre, pour s'entraîner au maniement des explosifs. Cette information n'a pas été confirmée.

A Paris, les enquêteurs tentent de reconstituer l'itinéraire du jeune britannique les jours précédents le vol Paris-Miami. A Bruxelles, où Richard Reid est allé retirer son

nouveau passeport à l'ambassade de Grande Bretagne, les spécialistes de l'antiterrorisme pensent avoir retracé son parcours durant les quelques jours passés dans la capitale belge. Il aurait pu être en contact avec des membres de l'un des deux réseaux mis au jour par la justice belge après le 11 septembre.

Un coup de filet effectué le 18 décembre avait permis l'arrestation de deux membres présumés du Groupe salafiste de prédication et de combat (GSPC), dont Tarek Maaroufi, présenté comme le chef européen de ce mouvement né au sein du GIA algérien et lié à Al-Qaida. Le GSPC était notamment en liaison avec Londres, où a été préparé l'attentat contre le commandant Mas-

soud, assassiné par deux Marocains munis de passeports belges volés.

L'autre réseau démantelé au mois de septembre était lié au mouvement fondamentaliste égyptien Takfir-wal-Hijra, dont 24 membres sont sous les verrous en France. En Belgique, il aurait été dirigé par le Tunisien Nizar Trabelsi, un ancien joueur de football, qui a croisé le Français Djamel Beghal dans les camps afghans. Ce sont d'ailleurs les révélations de ce dernier qui avaient permis l'arrestation de Trabelsi et de l'un de ses complices, qui préparait notamment un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

Jean-Pierre Stroobants



■ **VIDÉO.** Sur le nouvel enregistrement diffusé par Al-Jazira, Oussama Ben Laden, toujours calme, paraît fatigué. Son bras gauche semble immobilisé, comme s'il était blessé.

Divergences sur le mandat précis de la force internationale en Afghanistan

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Une semaine après l'arrivée du premier et petit contingent de soldats britanniques de l'ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité) à Kaboul, des problèmes subsistent sur le rôle exact de cette

autant que la durée de sa présence ou le nombre de ses participants. Une divergence existe aussi visiblement sur le retrait des unités militaires en dehors de Kaboul, comme le prévoit l'accord de Bonn, alors que, pour les autorités, ces unités doivent simplement rentrer dans leurs casernes dans Kaboul.

Président de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, d'ethnie pachtoune, ne semble pas partager les réticences de ses ministres tadjiks. Dans un entretien avec l'agence américaine Associated Press, il a affirmé que les 1 600 personnes qu'il a rencontrées depuis sa prise de fonctions samedi étaient sans exception en faveur de cette force internationale. « De façon surprenante pour un peuple qui n'aime pas du tout les forces étrangères, ils viennent et me demandent d'amener des forces de maintien de la paix », a-t-il affirmé en précisant qu'à son avis « les soldats de la paix devaient rester aussi longtemps qu'il serait nécessaire, aussi longtemps que nous avons besoin de leur présence ».

POCHES DE RÉSISTANCE

Le ministre de la défense, le général Mohammed Fahim, a pour sa part indiqué qu'au bout des six mois prévus par l'ONU la force devrait quitter l'Afghanistan. M. Karzaï, qui, contrairement à son ministre de la défense ou à celui de l'intérieur, n'a pas de forces en propre, se sent peut-être conforté par cette présence étrangère, qui manifeste d'autre part l'intérêt de la communauté internationale pour l'Afghanistan. « Les gens veulent une garantie de la communauté internationale pour la paix », a souligné M. Karzaï.

La paix n'est toutefois pas encore au rendez-vous, et le chef de la diplomatie afghane a indiqué que des éléments des réseaux d'Oussama Ben Laden contrôlaient toujours des poches de résistance dans le sud du pays à majorité pachtoune et aux abords de Kandahar.

Les forces américaines, de leur côté, préparent de nouvelles opérations pour tenter de retrouver Oussama Ben Laden, notamment dans la région de Tora Bora, où des renforts de marines pourraient être envoyés. Plus d'une semaine après la fin des bombardements massifs sur Tora Bora, les Etats-Unis semblent avoir totalement perdu la trace de Ben Laden et ignorer s'il est mort ou vivant et caché quelque part en Afghanistan, ou même s'il a quitté ce pays. Selon un responsable américain de la défense, « ces opérations des troupes américaines sont imminentes ». Les recherches se poursuivent aussi

pour retrouver le chef des talibans, le mollah Mohammed Omar, qui, selon plusieurs sources, se cacherait dans la région montagneuse du nord de la province d'Helmand.

Françoise Chipaux

Questions sur le bombardement de Paktia

Une semaine après le bombardement par l'aviation américaine, le 21 décembre, d'un convoi dans la province de Paktia, le chef du conseil de cette province, Haji Saïfullah, a réaffirmé, jeudi 27 décembre, à Kaboul, « qu'aucun membre d'Al-Qaïda ne se trouvait dans ce convoi qui amenait des leaders tribaux » à la cérémonie d'investiture du nouveau gouvernement. Selon lui, figurent parmi les 65 morts et 40 blessés « des femmes et des enfants » atteints dans les villages de Wazi Zadran, Surayan et Bakhari Zadran, par les « trente bombes » larguées par les avions américains. Le Pentagone affirme toujours que ce convoi transportait des membres d'Al-Qaïda.

Le gouvernement intérimaire afghan ne semble pas très pressé de faire la lumière sur cette bavure d'envergure. « Cet incident attire trop l'attention », a affirmé, mercredi, le chef de la diplomatie afghane, le Dr Abdullah. — (Corresp.)

force prévue dans les accords de Bonn, et son déploiement « exige des discussions supplémentaires », a affirmé, mercredi 26 décembre, au cours d'une conférence de presse, le ministre des affaires étrangères, le Dr Abdullah. Se voulant rassurant, le Dr Abdullah a toutefois indiqué qu'il ne s'agissait pas de « désaccord » et que « la force serait là dans les jours qui viennent, avant la fin de l'année. Les ultimes détails pratiques (...) font actuellement l'objet de discussions entre notre gouvernement et le premier pays contributeur, la Grande-Bretagne », a-t-il dit.

Pour l'instant, les soldats britanniques, moins d'une centaine, sont toujours quasiment invisibles à Kaboul. Il est clair que c'est du bout des lèvres que les Tadjiks de l'Alliance du Nord, dont les troupes contrôlent Kaboul, ont accepté cette force et qu'ils veulent limiter au minimum son rôle tout

Des prisonniers transférés à Guantanamo ?

Les Etats-Unis envisagent de transférer certains de leurs prisonniers talibans ou membres de l'organisation terroriste Al-Qaïda vers la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba, a rapporté, mercredi 26 décembre, la chaîne de télévision NBC News citant des responsables américains de la défense. Selon NBC, l'ouverture d'un camp de prisonniers dans la baie de Guantanamo, dans le sud-est de l'île, est en cours de préparation et pourrait intervenir à la mi-janvier.

Ce camp serait destiné à accueillir les détenus les plus importants de l'armée américaine et pourrait aussi abriter des tribunaux militaires devant lesquels le président américain George W. Bush souhaite que ces hommes soient jugés. Une partie des talibans et des membres d'Al-Qaïda capturés en Afghanistan sont pour l'instant détenus à bord du navire de guerre américain USS Pelelieu en mer d'Oman, ainsi que dans une base des marines à l'aéroport international de Kandahar (sud de l'Afghanistan). — (AFP)

Al-Jazira diffuse une nouvelle vidéo d'Oussama Ben Laden

Pour la Maison Blanche, Il ne s'agit que de « la même propagande terroriste »

NEW YORK

de notre correspondant

Vêtu de son habituelle tenue de camouflage, la kalachnikov négligemment posée contre un rocher à son côté, Oussama Ben Laden a fait sa réapparition, mercredi 26 décembre dans la soirée, sur les télévisions américaines. Il s'agit de courts extraits d'une cassette de 33 minutes récupérée dans des conditions toujours aussi mystérieuses par Al-Jazira.

Selon Ibrahim Hilal, le rédacteur en chef de la chaîne de télévision basée au Qatar, la bande est arrivée « il y a quelques jours » par courrier du Pakistan, expédiée de façon anonyme. Al-Jazira devait la diffuser jeudi dans son intégralité. Seule petite différence avec les précédents envois, Ben Laden, toujours calme, semble cette fois fatigué et avoir le bras gauche immobilisé, comme s'il était blessé. Il lève la main de temps à autre pour appuyer ses paroles, mais seulement la droite. La précédente vidéo du milliardaire saoudien été diffusée par Al-Jazira le 3 novembre.

« L'Occident déteste l'islam et les musulmans. Notre terrorisme contre les Etats-Unis est béni, il dissuade l'opresseur pour que l'Amérique cesse son soutien à Israël qui tue nos enfants », affirme Oussama Ben

Laden. Il déclare avoir enregistré la cassette trois mois après les attentats du 11 septembre et deux mois après le début des bombardements américains contre l'Afghanistan qui ont commencé le 7 octobre. La vidéo aurait donc été tournée dans les premiers jours de décembre.

« CROISADE BRUTALE »

« Trois mois après les attaques louables contre les infidèles, contre l'Amérique, principale infidèle, et près de deux mois après le début de la croisade brutale contre l'islam, nous voudrions parler de certains des faits que ces événements ont révélés... Il est très clair que l'Occident en général, mené par l'Amérique, témoigne d'une haine indicible de croisé pour l'islam et ceux qui ont vécu tous ces mois sous les bombardements incessants par différents types d'avions américains l'ont constaté... Quand les jeunes ont fait exploser à Nairobi des bombes de moins de deux tonnes [l'attaque de 1998 contre l'ambassade des Etats-Unis au Kenya], l'Amérique a dit que c'était une attaque terroriste avec une arme de destruction massive, mais elle a elle-même utilisé deux bombes pesant sept tonnes chacune, et elle n'a pas honte de cela. C'est leur droit d'anéantir les gens du

moment qu'il s'agit de musulmans et pas d'Américains. »

Le chef d'Al-Qaïda insiste aussi sur les dégâts causés par l'aviation américaine sur une mosquée de l'est de l'Afghanistan à Khost, près du Pakistan. « Ils ont touché la mosquée pendant que les musulmans priaient, tuant 150 d'entre eux, mais Cheik Jalal a survécu, qu'Allah bénisse sa vie. C'est la haine de croisé. » Le Pentagone a reconnu qu'une bombe de 500 kg est tombée le 16 novembre par erreur sur une mosquée à Khost.

A Washington mercredi, le Pentagone était perplexe sur l'authenticité de la vidéo. « Je ne sais pas si elle est vraie, si c'est du nouveau, si c'est du vieux », a déclaré son porte-parole, Richard McGraw. La Maison Blanche était plus catégorique. « Il n'y a rien de plus que le même type de propagande terroriste déjà entendue », a déclaré le porte-parole de George Bush, Scott McClellan, à Crawford (Texas), où le président est en vacances dans son ranch.

Plusieurs personnes, dont le président pakistanais, le général Pervez Moucharrarf, estiment qu'Oussama Ben Laden a sans doute été tué dans les grottes de Tora Bora. D'autres pensent qu'il a réussi à s'enfuir, justement au Pakistan.

Eric Leser

Boutiques BOSS Woman

3, avenue Victor Hugo PARIS 16^{ème} - 34, avenue de l'Opéra PARIS 2^{ème}

47, rue Bonaparte PARIS 6^{ème} - 12/14 Rond-Point des Champs Elysées PARIS 8^{ème}

Atrium du Palais des Congrès Place Porte Maillot PARIS 17^{ème}

Galleries Lafayette Boulevard Haussmann PARIS 9^{ème} - Printemps Haussmann PARIS 9^{ème}

7, rue Childebert 69002 LYON - 7, rue Foch MONTPELLIER

Dans la prison de Sheberghan, le calvaire de milliers de détenus afghans et étrangers

Les services américains interrogent quelques-uns des trois mille deux cents combattants emprisonnés

SHEBERGHAN (Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

Gisant sur la couverture qui a servi de civière pour son transport, un homme-squelette gémit, puis

REPORTAGE

Les rescapés, peu soignés, mal nourris, s'entassent dans des cellules glacées

crie à fendre l'âme. Pénombre, odeur pestilentielle, autres corps allongés à même la terre battue. « Je manque de sérum, de calmants, d'antibiotiques, de tout », affirme, pour expliquer son impuissance, le docteur Hadji Mohammad, responsable de cet étrange dispensaire. C'est un lieu où les places sont chères. « Cet homme a une amibiase, dit le médecin. Ses selles sont pleines de sang, mais il y en a trois cents autres comme lui, là-bas, qui attendent d'être soignés. »

« Là-bas », ce sont, cent mètres plus loin, les bâtiments de la prison de Sheberghan, enserrés dans un vaste enclos aux airs moyenâgeux. C'est la plus grande prison d'Afghanistan, et la seule encore debout dans le nord du pays. Quelque 3 200 talibans et combattants d'Al-Qaïda – afghans et étrangers, dont 300 malades et 200 blessés – y sont entassés, pêle-mêle, depuis un mois.

Par manque de place, ils dorment assis, serrés les uns contre les autres dans des cellules et des allées glacées, sans hygiène. Trois ailes donnent sur une cour boueuse. Les prisonniers s'agglutinent, mains agrippées aux barreaux des portails, pour tenter de parler à des étrangers de leur calvaire passé et présent, de la faim qui les tenaille, de leur foi intacte ou de leurs désillusions.

Tous sont des rescapés. Leurs « frères », disent-ils, sont devenus « shahids » (martyrs) par centaines, si ce n'est par milliers. Ils ont péri sous les bombes américaines, sous les rafales de kalachnikov des gardiens du fort de Qala-e-Jangi, dans l'eau glacée de ses caves, par asphyxie dans les conteneurs qui les transportaient (une vieille tradition de cette région) et dans des fosses, enterrés vivants par des gardiens auxquels ils s'étaient rendus « pour obéir au mollah Omar ».

La plupart de ces faits, invérifiables dans leurs détails, relèveraient du crime de guerre. Mais les chances sont faibles pour qu'ils fassent un jour l'objet d'une enquête internationale. On ne juge pas les vainqueurs.

Les prisonniers se rabattent donc sur la question de leur ave-

Le sort préoccupant des prisonniers du général Dostom



nir. « Savez-vous ce qu'ils veulent faire de nous ? », demandent-ils inlassablement. Interrogé, mercredi 26 décembre, à ce sujet, l'homme dont leur sort dépend, le général Abdul Rachid Dostom, a confirmé la rumeur qui courait depuis une semaine. Il allait « prêter » ses prisonniers étrangers aux Américains « pour qu'ils les interrogent sur Oussama Ben Laden et le mollah Omar ». Puis « l'ONU devra s'occuper de ceux d'entre eux qui

les jeunes, qui ont agi par erreur et qu'il faut éduquer. »

Cette dernière sorte de détenus semble englober la quasi-totalité des Afghans, à 90 % de jeunes Pachounes illettrés originaires des campagnes du Sud (Helmand, Kandahar, Ghor). Ils pourraient être prochainement libérés. Un responsable local a assuré que ces jeunes seront transférés sous protection vers leurs régions d'origine. De toute évidence, les jeunes pri-

Des détenus ouzbeks disparus

Une dizaine de détenus ouzbeks ont disparu de la prison de Sheberghan. Membres supposés du Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO), ils ont été emmenés ligotés, il y a dix jours, vers une destination inconnue. Ont-ils été livrés, comme le bruit en court, au gouvernement de l'Ouzbékistan, où les défenseurs des droits de l'homme dénoncent la mort routinière, sous la torture, d'opposants politiques ? Il est aussi possible que ces membres supposés de l'organisation de Juma Namangani aient été remis aux Américains, qui ont inscrit le MIO sur leurs listes d'organisations terroristes. « Les hommes de Namangani sont loin, dans un endroit où ils ne sont pas visibles », explique, énigmatique, l'adjoint tadjik du général Dostom, le général Atta Mohammad. – (Corresp.)

sonniers yéménites ou saoudiens n'auront pas cette chance. Ceux qui viennent de pays où sévit la répression « anti-islamiste » risquent d'être extradés. Des responsables du Pentagone ont déjà précisé que seuls devraient l'être ceux qui viennent de pays « capables de les juger sévèrement ».

Un proche du général Dostom a, lui, exclu que l'Afghanistan accorde de l'asile politique à ces étrangers, dont certains en manifestent pourtant le souhait. « Qu'ils le demandent, a-t-il dit avec irritation, aux pays qui ont reconnu les talibans. » Qui donc prendra en charge ces hommes qui doivent être nourris et soignés ? Des détenus ouzbeks ont récemment quitté la prison. Aucun responsable local n'a pu confirmer qu'ils font partie des premiers pensionnaires de la prison aménagée par les Américains à

sonniers yéménites ou saoudiens n'auront pas cette chance. Ceux qui viennent de pays où sévit la répression « anti-islamiste » risquent d'être extradés. Des responsables du Pentagone ont déjà précisé que seuls devraient l'être ceux qui viennent de pays « capables de les juger sévèrement ».

Un proche du général Dostom a, lui, exclu que l'Afghanistan accorde de l'asile politique à ces étrangers, dont certains en manifestent pourtant le souhait. « Qu'ils le demandent, a-t-il dit avec irritation, aux pays qui ont reconnu les talibans. » Qui donc prendra en charge ces hommes qui doivent être nourris et soignés ? Des détenus ouzbeks ont récemment quitté la prison. Aucun responsable local n'a pu confirmer qu'ils font partie des premiers pensionnaires de la prison aménagée par les Américains à

Kandahar. Mais le général Dostom reconnaît volontiers que d'autres éminents prisonniers que déjà été livrés aux Américains, dont le mollah Fazil, le chef taliban de Kunduz, qui était gardé jusque-là dans la « guest-house » du général.

Paradoxalement, des détenus étrangers de Sheberghan ont paru soulagés à l'idée d'être remis aux Américains. Ce transfèrement devrait commencer ces jours-ci, par petits groupes d'une dizaine de personnes, selon des sources informées. Mardi, des membres des forces spéciales américaines ont commencé à visiter des détenus blessés, dont le transport « pose des problèmes particuliers », a déclaré un de ces militaires au général Dostom.

OPÉRÉS APRÈS TROIS SEMAINES

Même si certains prisonniers redoutent d'avoir à subir, aux mains des Américains, des formes de torture pour les obliger à parler, ils en escomptent au moins d'être nourris autrement que de quelques louches de riz bouilli sans sel. C'est un régime que partageaient les 54 blessés graves dont le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a obtenu le transfert vers l'hôpital militaire de la région, où ils furent opérés. Avec près de trois semaines de retard, pour les rescapés de l'enfer de Qala-e-Jangi, plus encore pour les autres, ceux qui venaient de l'hôpital de Kunduz, libérée le 25 novembre.

A Sheberghan – ville natale de Rachid Dostom –, certains responsables de la prison séjournaient encore récemment, fers aux pieds, dans ses cellules. « Du temps des talibans, 40 000 Afghans ont transité ici en trois ans. Certains étaient tués et leurs corps jetés dans le désert, les autres étaient envoyés à Hérat, Kaboul ou ailleurs, mais tous étaient battus », dit le directeur de la prison, en soulignant combien meilleur est le traitement réservé à ses nouveaux occupants.

Sans doute, mais certains mourraient encore mourir s'ils n'étaient pas vite secourus, ce que le CICR tente de faire, désespérant de pouvoir y contraindre les autorités. Le Comité voudrait qu'ils obtiennent le statut de prisonniers de guerre, qui donne plus de droits, mais les Américains s'y opposeraient. Les détenus en sont réduits à jurer qu'ils n'étaient pas des combattants mais de simples émigrés. Chassés de partout, ils auraient échoué chez les talibans parfois à contrecœur. Vrais ou faux, ces récits devraient au moins être écoutés par les instances internationales.

Sophie Shihab

La tension Inde-Pakistan est minimisée à Srinagar

Le Cachemire indien attend beaucoup d'Islamabad

SRINAGAR

(Cachemire indien)

de notre envoyée spéciale

La brève interpellation, mardi 25 décembre, au Pakistan, du chef islamiste Massoud Azhar n'a pas surpris grand monde à Srinagar. Dans cette région de l'Himalaya, que l'Inde et le Pakistan se disputent depuis près d'un demi-siècle et où le fracas de la guerre, avec son cortège d'attentats, s'est transformé en bruit de fond, la plupart des personnalités politiques font montre d'un sang-froid, voire d'une certaine bienveillance, vis-à-vis du Pakistan et de son président, que nombre d'observateurs de New Delhi n'ont pas. « Le président Pervez Moucharrarf a commencé à faire du bon travail et je ne crois pas qu'il puisse désormais revenir en arrière : c'est trop tard et tant mieux ! », estime Mehbooba Mufiti, qui dirige le Parti démocratique du peuple du Jammu-et-Cachemire (PDP). « Que les autorités du Pakistan se démarquent clairement de ces groupes extrémistes ! », plaide, de son côté, Yusuf Tarigami, responsable du (minuscule) Parti communiste local. « Si cette option se confirme, cela peut être une chance pour la région : pour le Pakistan, pour l'Inde et pour le Cachemire, bien sûr », ajoute-t-il, en évoquant les exactions et les assassinats dont sont victimes quotidiennement les villageois du Cachemire indien.

Le réseau islamiste Jaish-e-Mohammad, dirigé par Massoud Azhar, figurait, depuis le mois d'octobre, sur la liste des organisations « terroristes » établie par les Etats-

Echanges de tirs et espoirs de dialogue

Les forces indiennes et pakistanaïses ont échangé des tirs, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 décembre, le long de la « ligne de contrôle » tenant lieu de frontière dans la région du Cachemire contestée entre les deux pays. L'Inde a presque achevé son redéploiement de forces – dénoncé par Islamabad – dans cette région, mais des soldats, des avions et du matériel font route vers d'autres Etats frontaliers du Pakistan, ont annoncé des responsables indiens de la défense. Le ministre de la défense, George Fernandes, a indiqué que ces mouvements seraient achevés d'ici « deux ou trois jours » et que les forces indiennes seraient dès lors « parées à toute éventualité ». Toutefois, le ministre, qui avait annoncé mercredi que des batteries de missiles étaient « en position », a ajouté que New Delhi privilégiait le dialogue avec Islamabad pour sortir de la crise. « Nous voulons donner une chance à la diplomatie, mais en position de force », a-t-il expliqué. – (Reuters.)

Unis. En outre, selon le gouvernement indien, le Jaish-e-Mohammad serait responsable, en coordination avec un autre groupe islamiste pakistanaïse, le Lashkar-i-Taïba (L'Armée des purs), de l'attentat perpétré contre le Parlement de New Delhi le 13 décembre et qui a coûté la vie à quatorze personnes. « Il n'existe pas de preuves solides que ce sont les moudjahidins qui ont commis ces attentats », rétorque Ali Shah Geelani, soixante-douze ans, l'une des figures les plus connues du mouvement islamique cachemirien. « Le Pakistan a toujours soutenu moralement, politi-

quement et diplomatiquement le combat des gens du Cachemire, victimes de l'impérialisme indien. Il n'y a pas de raison que ce soutien s'arrête », ajoute-t-il. Gulam Mohamed Bath, président de l'Alliance démocratique islamique (Jamaat-e-Islami, JI), organisation islamique créée en 1942, se montre plus réservé. Interrogé sur le gel des avoirs financiers de certains groupes fondamentalistes pakistanaïses, annoncé par Islamabad, le vieil homme préfère ne faire « aucun commentaire ». L'Alliance démocratique islamique n'a « pas de

L'hypothèse d'une présence au Cachemire d'Oussama Ben Laden suscite éclats de rire ou moues méprisantes

liens avec les organisations pakistanaïses, souligne-t-il. Chacun a sa stratégie, ses problèmes et ses méthodes ». Quant à l'hypothèse, mise en avant par une partie de la presse de New Delhi, selon laquelle Oussama Ben Laden et les militants d'Al-Qaïda pourraient avoir trouvé refuge au Cachemire, elle ne suscite, à Srinagar, que des éclats de rire ou des moues méprisantes. « Avant d'arriver jusqu'au Cachemire, il leur faudrait passer par le Pakistan. Qui peut croire sérieusement qu'Islamabad les laisserait faire ? », argumente-t-on, toutes sensibilités politiques confondues.

« Ces groupes ont montré leur puissance en Afghanistan ! », ironise Yasin Malik, trente-cinq ans, président du Front de libération du Jammu-et-Cachemire (JKLF). « Moucharrarf est en position de contrôler ces groupes. Et je ne pense pas que ces derniers prendront le risque de faire de la surenchère », assure le militant nationaliste. « L'Islam est le même partout. Mais ici, au Cachemire, nous avons aussi une tradition soufie très forte, qui prône le respect de l'autre, l'amour, la dignité de la personne humaine », remarque-t-il. Rien à voir, en somme, avec les fous d'Allah de Kaboul : « Les talibans sont des fous. En refusant d'entendre la communauté internationale et de coopérer avec elle ils sont allés droit dans le mur. Ils ont été trop arrogants. »

En dépit des tensions et des renforcements de troupes le long de la Ligne de contrôle (qui tient lieu de frontière entre le Cachemire indien et le Cachemire pakistanaïse), personne, à Srinagar, ne prend très au sérieux le risque d'une escalade guerrière. « Ni l'Inde ni le Pakistan n'y ont intérêt, note le dirigeant du JKLF. Depuis deux ans, rien n'a changé : chaque jour, douze à quinze personnes sont tuées dans la province du Jammu-et-Cachemire ; et puis, de temps en temps, il y a un clash plus important, un incident à la frontière ou un attentat », explique l'ancien correspondant local de la BBC, Yusuf Jameel, lui-même blessé, en 1995, par l'explosion d'une lettre piégée. « Si le président Moucharrarf réussit à maintenir le cap, ce sera une grande chose pour tout le monde. Mais ce sera aussi une tâche extrêmement rude, précise-t-il. La clé du problème est aujourd'hui en grande partie dans les mains de l'armée pakistanaïse. »

Catherine Simon

Sur 740 prisonniers non-afghans, pas une trace de combattant tchéchène

SHEBERGHAN (Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

Depuis plus de trois mois, la rumeur insistante veut que les combattants étrangers enrôlés dans les rangs des talibans et de l'organisation Al-Qaïda soient des « Tchétchènes, Arabes et Pakistanaïses », dans cet ordre ou un autre. Or, si la présence d'Arabes et de Pakistanaïses est évidente, il est impossible de trouver la moindre trace d'un Tchétchène réel, et non mythique, en Afghanistan.

L'endroit où des Tchétchènes auraient dû se trouver est la prison de Sheberghan. C'est là que furent rassemblés les volontaires étrangers capturés lors de leur sortie de Kunduz, la ville du nord de l'Afghanistan où ils furent conduits, sur ordre du mollah Omar, après le 11 septembre. Ce fut le

cas, notamment, des Arabes et des ressortissants « russophones » de l'ex-URSS. Ces derniers étaient sous la responsabilité du chef ouzbek Juma Namangani, présumé mort dans les bombardements à la périphérie de Mazar-e-Charif. Basé à Kunduz et à Mazar-e-Charif, il prenait leurs passeports dès leur arrivée, ont expliqué les cinq seuls musulmans venus de Russie et d'autres anciennes républiques soviétiques – un Azerbaïdjanais, un Tchérkesse, un Balkar, un Tatar et un Bachkir – trouvés à Sheberghan. Tous assurent qu'il n'y a pas eu de Tchétchènes parmi eux, ce que disent aussi les prisonniers arabes, interrogés, comme les autres, hors de toute surveillance, et dont on voit mal l'éventuel intérêt à mentir sur ce point.

La source de la confusion est

claire. « On n'avait cessé de dire aux Afghans que non, on n'est pas tchéchène, mais tatar ou bachkir », raconte « Suleiman », un grand blond qui avoue avoir quitté sa Karachevo-Tcherkessie natale pour combattre en Tchétchénie durant la première guerre. « Ce sont surtout les Ouzbeks qui avaient se faire passer pour des Tchétchènes », assure-t-il.

INFLUENCÉS PAR LES MÉDIAS

Ainsi, les médias occidentaux n'ont fait que répercuter ce que leur racontaient certains Afghans, eux-mêmes sans doute influencés par ceux qui ont des liens en Russie, ou qui sont sensibles à leurs médias. Si le général Atta Mohammad, de Mazar-e-Charif, reconnaît qu'il n'y a pas de prisonniers tchéchènes, son supérieur théori-

que, le général Dostom, ne s'y résout pas : « Mais si, bien sûr, nous en avons. »

Il reste possible que tous les éventuels Tchétchènes d'Afghanistan soient morts ou aient réussi à s'échapper. Peut-être même ce prisonnier qui se dit balkar est-il d'origine tchéchène, même s'il démontre des connaissances sur la Kabardino-Balkarie inhabituelles pour un jeune de Tchétchénie. Dans ce cas, il s'agirait d'un homme sur 740 étrangers (dont 687 Pakistanaïses) trouvés parmi les 3 200 combattants prisonniers à Sheberghan. Ce qui est peu pour inclure la population tchéchène – qui, souligne Suleiman, « a d'autres choses à faire chez elle » – dans la liste des terroristes pro-talibans.

S. Sh.

L'année 2001

Illustrée par Plantu

Le numéro à conserver

lundi 31 décembre

Le Monde

daté 1^{er}

Le président argentin assure que « tous les biens de la nation » garantiront la valeur de l'argentino

Adolfo Rodriguez Saa a annoncé que les retraites ne seront pas réduites de 13 %

Elu à la présidence de l'Argentine dimanche 23 décembre, avant des élections en mars 2002, Adolfo Rodriguez Saa a assuré, mercredi

26 décembre, que l'Etat soutiendrait la valeur de l'argentino, la nouvelle monnaie qui sera émise à partir de janvier. Le secrétaire au Trésor a jugé

que la nouvelle devise « permettra de commencer à sortir en bon ordre de la convertibilité » de la monnaie argentine avec le dollar.

UNE VRAIE QUESTION hante la communauté internationale et l'Argentine : pourquoi et comment le modeste gouverneur de la province de San Luis, Adolfo Rodriguez Saa, a-t-il été élu, dimanche 23 décembre, à la présidence du second pays de l'Amérique du Sud, à la suite de la démission de Fernando de la Rúa ? Pourquoi cet homme, un péroniste bon teint mais peu connu, a-t-il été désigné par le Congrès pour une succession périlleuse à la suite de deux journées de pillages et de chaos ? Pourquoi la désignation de cet homme a-t-elle été approuvée aussi bien par les péronistes que par les radicaux (le parti du président déchu), le Frepaso (le centre gauche, anciennement allié des radicaux), voire par la gauche ?

Les réactions provoquées par son discours d'investiture aux accents nationalistes signent mieux encore un retour de l'Argentine aux valeurs du péronisme mises à mal pendant une décennie par l'un de ses plus éminents représentants, Carlos Menem. M. Rodriguez Saa a annoncé ce que tous les Argentins désiraient sans oser l'exprimer : la suspension du paiement de la dette du pays, soit 132 milliards de dollars. Il n'a d'ailleurs donné aucune indication sur la durée du moratoire et encore moins de précisions sur les conditions de négociations qui seraient engagées avec les créanciers.

Face au marasme financier et économique, le nouveau président veut rassembler les Argentins en prenant le contre-pied de ce qui a été fait dans le pays depuis 1989. Mercredi 26 décembre, il a confirmé son opposition à la « dollarisation » de l'économie, c'est-à-dire à l'adoption du dollar comme monnaie nationale, et à la dévaluation du peso, arrimé à la devise américaine par une parité fixe depuis 1991. S'exprimant au siège de la Confédération générale du travail (CGT), le nouveau chef de l'Etat a fait valoir que « la dollarisation signifie la fin de la souveraineté nationale » et qu'une dévaluation entraînerait « une diminution (...) du salaire des travailleurs ». Il a précisé que l'argentino, la nouvelle monnaie - non convertible - qui sera émise à partir de janvier, sera soutenue « avec tous les biens de la nation, avec les terres de l'Etat, les immeubles, les propriétés de l'Etat, la Casa Rosada [siège de la présidence], le Congrès et les ambassades de la République argentine ».

Le secrétaire au Trésor, Rodolfo Frigeri, a précisé, dans un entretien au quotidien *Clarín*, que l'argentino



« permettra (...) de commencer à sortir en bon ordre de la convertibilité » avec le dollar. « Nous ne pouvons écarter l'hypothèse que [l'argentino] se dépréciera avec le temps », a-t-il ajouté. M. Rodriguez Saa a aussi annoncé le dépôt d'un projet de loi visant à abroger la réduction de 13 % des retraites instaurée en juillet par le gouvernement de M. de la Rúa. Les retraites seront d'autre part plafonnées à 2 400 pesos. Un autre projet de loi reviendra sur la flexibilisation des règles du travail, décidée en avril. « A partir de maintenant, a fait valoir M. Rodriguez Saa, les Argentins auront un traitement identique. Lorsque nous devrons souffrir, nous souffrirons tous de la même façon, et s'il y a des bénéfices, ils seront pour tous les Argentins. »

« URGENCE SOCIALE »

Dans son discours d'investiture, le nouveau président argentin avait annoncé la création d'un million d'emplois parce que « l'urgence sociale est le problème le plus important de l'Argentine ». Ses opposants du Parti radical, au pouvoir il y a une semaine, ont répondu que c'était « une mesure qu'aurait dû prendre le gouvernement précédent ». Un membre du même parti a même qualifié le discours du nouveau président d'« ambitieux pour une période aussi courte » et souligné le « volontarisme » de la décision de cessation de paiement. Le Frepaso a jugé « bonnes » les annonces d'Adolfo Rodriguez Saa. « J'espère qu'il pourra les traduire dans les faits car c'est l'espoir de la population. J'imagine que, s'il fait toutes ces promesses, c'est qu'il pour-

cordent pour confirmer que San Luis est une province bien gérée, sans déficit, où les salaires des fonctionnaires sont payés en pesos et non pas en monnaie de singe et où le revenu par tête est le plus élevé du pays.

Déjà, en 1999, *El Adolfo* a envisagé d'être candidat à l'élection présidentielle, mais ses pairs du Parti justicialiste ont préféré donner leur appui à Eduardo Duhalde, l'ancien gouverneur de la province de Buenos Aires. Populiste comme tout bon péroniste, Adolfo Rodriguez Saa est plus proche de l'ancien président Carlos Menem que des autres poids lourds du parti, mais il doit son élection à la présidence au soutien des gouverneurs péronistes des petites provinces, qui ont imposé son nom pour la transition ouverte depuis la démission de Fernando de la Rúa.

L'avenir résolument incertain du pays a incité les plus « présidentiables » du parti (ils sont au moins cinq) à une prudence extrême. Ils ont jugé que, mis en avant pour trois mois, le bel exemple d'un caudillo local qui a transformé une province qui vivait de l'agriculture et de quelques ressources minières en une région véritablement industrielle, où le financier George Soros a investi plus de 1,5 milliard de dollars, ne pourrait pas leur nuire. Pour ceux qui connaissent *El Adolfo*, c'est se méprendre tant sur l'ambition que sur le talent de tacticien du nouveau locataire du palais présidentiel.

Alain Abellard

Mise en garde de Pyongyang face à des allégations de Tokyo

SÉOUL. La Corée du Nord a accusé, jeudi 27 décembre, le Japon d'avoir orchestré une « campagne de diffamation » contre elle après qu'un mystérieux bateau eut été coulé par les garde-côtes nippons après une intrusion dans les eaux territoriales de l'archipel. Pyongyang a démenti les allégations de Tokyo, selon lequel le navire était un bateau-espion nord-coréen. « Les autorités japonaises ont établi un lien injustifié entre la RPDC (République démocratique populaire de Corée) et cet incident pour induire en erreur l'opinion publique. C'est une campagne de diffamation impardonnable contre (...) la RPDC », a déclaré un porte-parole du ministère nord-coréen des affaires étrangères. « La RPDC prendra les mesures appropriées en fonction de l'attitude qu'adoptera le Japon concernant cet incident », a ajouté le porte-parole, dont les propos sont rapportés par l'agence officielle KCNA. - (AFP.)

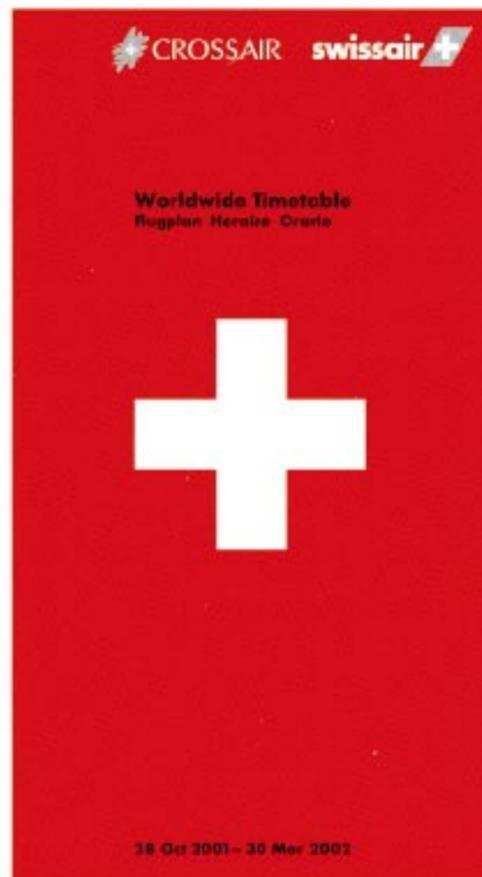
Un tribunal marocain lève la suspension d'un journal satyrique

RABAT. Un tribunal marocain a levé la suspension d'un journal satyrique, *Demain Magazine*, qui avait été condamné le 21 novembre pour un article évoquant la possible vente du palais royal de Skhirat à des investisseurs étrangers. Les questions concernant la famille royale sont considérées comme tabou au Maroc. Un tribunal de Rabat avait condamné Ali Lamrabet, rédacteur en chef de l'hebdomadaire, à quatre mois de prison et à une amende de 30 000 dirhams (2 600 euros). Le journal avait ensuite été saisi par la police. L'avocat Ahmed Ben Jelloun a déclaré qu'un tribunal avait annulé mercredi 26 décembre la suspension du journal, qui est autorisé à paraître cette semaine. - (Reuters.)

DÉPÊCHE

■ CHINE : un médecin militaire chinois a été arrêté et est détenu dans un hôpital militaire dans le nord-est de la Chine pour avoir aidé des ouvriers licenciés à faire valoir leurs droits, a rapporté une organisation de défense des droits des travailleurs en Chine. Cai Guangye, âgé de 38 ans, a été arrêté le 21 décembre et est détenu dans l'unité 222 de l'armée dans la province du Jilin, selon China Labor Watch. Interrogée jeudi par l'AFP, l'épouse de M. Cai a déclaré que des responsables militaires étaient d'abord venus à leur domicile pour confisquer l'ordinateur de son mari, avant de revenir l'arrêter. - (AFP.)

Votre nouvel horaire Swiss airline.



Envolez-vous vers plus de 100 destinations dans le monde.

Notre nouvel horaire, valable jusqu'au 30 mars 2002, est maintenant disponible. Envolez-vous avec Crossair et Swissair vers plus de 100 destinations dans le monde, en bénéficiant de la traditionnelle qualité suisse, du service et de l'accueil exceptionnels que vous avez toujours appréciés. Bienvenue à bord!

Informations et réservations: Crossair 0820 04 05 06 (0,78 F/mn - € 0,12/mn).

Swissair 0820 300 400 (0,78 F/mn - € 0,12/mn) ou contactez votre agence de voyages.



Au départ de Paris CDG, Nice, Toulouse, Marseille et Bordeaux. Pour de plus amples informations, consultez www.crossair.com ou www.swissair.ch. Crossair n'agit qu'en tant qu'agent pour tous les vols effectués par Swissair. Crossair ne reprend aucune obligation ni n'assume aucune responsabilité pour Swissair et les sociétés du Swissair Group.

PROFIL

« EL ADOLFO », UN CACIQUE GAGNÉ PAR L'AMBITION

Adolfo Rodriguez Saa, le nouveau président argentin, a gouverné la petite province de San Luis (360 000 habitants) depuis 1983, soit cinq mandats consécutifs, ce qui est tout à fait inédit en Argentine. A 54 ans, avocat de profession, *El Adolfo*, comme on l'appelle chez lui, est la parfaite illustration du cacique argentin. Éternellement bronzé, déchiré en permanence par un large sourire, il a instauré dans son fief un pouvoir féodal qu'il partage, au demeurant, avec son frère Alberto. Avant lui, son grand-père et son oncle ont été gouverneurs de la province et il n'a pas éprouvé beaucoup de difficultés à instaurer, en partisan de l'ordre et de l'harmonie, un pouvoir de type absolu. En 1983, il fut le héros - vidéo à l'appui - d'un fracasant scandale sexuel qui, dans une Argentine rompue à l'impunité, n'a pas entravé sa carrière politique.

Marié et père de cinq enfants, sa fortune personnelle est passée d'une maison et deux voitures, en 1983, à un ensemble de biens estimés, aujourd'hui, à plus de vingt millions de dollars. Cette incarnation du miracle argentin a donné lieu à une procédure judiciaire qui, aujourd'hui moins qu'hier encore, a peu de chances de progresser. Cela étant, amis et opposants s'acc-

PRÉSIDENTIELLE Depuis le 1^{er} avril 2001, les candidats à l'Elysée peuvent collecter des fonds pour leur campagne. ● LA COMPTABILITÉ électorale, depuis le scrutin de 1995,

répond à des règles très strictes, remboursement de l'Etat obligatoire. ● UN CANDIDAT sera en effet remboursé de ses frais de campagne à hauteur de 48,5 millions de francs, s'il obtient un

minimum de 5 % des suffrages exprimés au premier tour et 60 millions pour les deux restant au second tour. ● LES COMPTES de campagne de 1995 avaient donné lieu à une controverse.

Certains soupçonnaient le Conseil constitutionnel de s'être livré à quelques « rectifications » afin de ramener les dépenses de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur en dessous des pla-

fonds autorisés. ● JUGE CONSTITUTIONNEL entre 1989 et 1998, Jacques Robert regrette que le Conseil n'ait « aucun moyen d'investigation ni aucun pouvoir de contrainte ».

La loi sur les comptes de campagne ne garantit pas une transparence totale

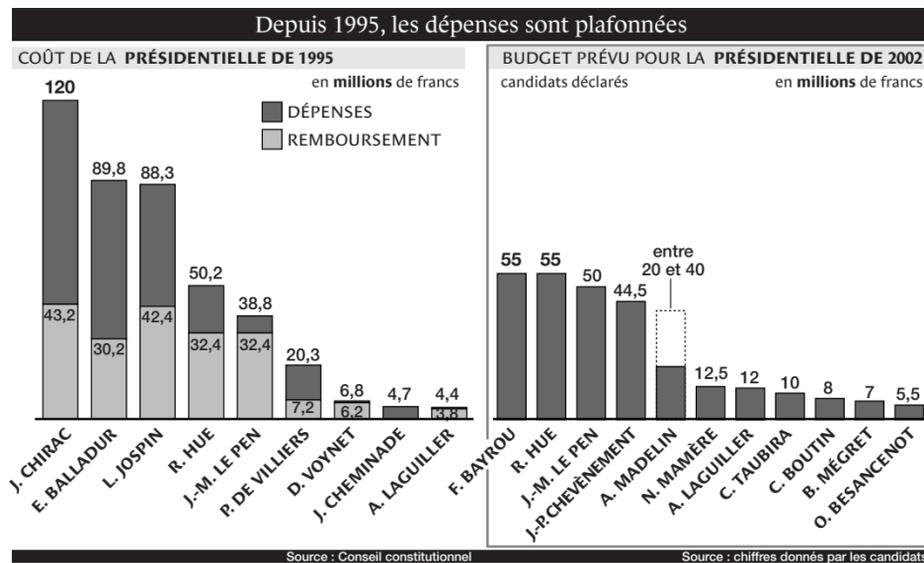
La collecte des fonds est autorisée depuis le 1^{er} avril 2001. A ce jour, ils sont vingt-deux à avoir désigné leur mandataire financier. Certains estiment que Lionel Jospin et Jacques Chirac profitent d'aides de l'Etat, comme des déplacements ou des sondages, qui n'apparaîtront pas

« J'ACCEPTÉ que les services financiers d'Alain Madelin refusent cette adhésion. » Le message figurant sur le site Internet du président de Démocratie libérale, candidat à l'élection présidentielle, s'affiche on ne peut plus clairement. Les donateurs sont les bienvenus, mais à condition qu'ils montrent patte blanche. Exit les entreprises, sociétés industrielles, associations ou autres pourvoyeurs de gros chèques à usage électoral : la loi sur les comptes de campagne ne souffre d'aucune ambiguïté.

Depuis le 1^{er} avril 2001, date d'ouverture de la collecte des fonds destinés au financement des campagnes des candidats à l'élection présidentielle (21 avril et 5 mai 2002), seules les personnes physiques sont autorisées à verser des dons, à la condition *sine qua non* que ces derniers n'excèdent pas 30 000 francs (4 600 euros) par personne. Et la contrainte ne s'arrête pas là : le total de ces dons ne doit pas dépasser 20 % des dépenses – plafonnées à 97 millions de francs (15 millions d'euros) par candidat pour le premier tour et à 129 millions de francs (20 millions d'euros) pour le second.

Depuis le scrutin de 1995, remboursement de l'Etat oblige, la comptabilité électorale répond à des règles très strictes. Chaque candidat doit désigner un mandataire financier, qui ne peut être qu'une personne physique ou une « association de financement électoral » régie par la loi de 1901. « L'esprit de la loi implique que le candidat ne touche pas à l'argent », affirment les services du Conseil constitutionnel, arbitre suprême de la loi électorale.

Dès lors qu'il collecte 500 signatures d'élus dans 30 départements différents, un candidat sait que l'Etat lui signera un chèque de 4,8 millions de francs (732 000 euros), s'il obtient un minimum de 5 % des suffrages



exprimés à l'issue du premier tour, l'Etat prend à sa charge les frais de campagne à hauteur de 48,5 millions (7,4 millions d'euros), portés à 60 millions de francs (9,15 millions d'euros) pour les deux candidats en lice au second tour. « Toutes les dépenses doivent être notifiées sur des factures. Chaque candidat est soumis aux mêmes règles », précise-t-on Rue Montpensier.

« EXPERT COMPTABLE »

« Tout ce que nous dépensons pour gagner des voix est inclus dans le compte de campagne. Nous vérifions la validité et la légalité de la moindre facture avec l'aide d'un expert-comptable », explique Christian Merlette, mandataire de Noël Mamère, candidat des Verts. L'examen des factures par le Conseil constitutionnel donne parfois lieu à des débats sibyllins. « Faut-il inclure l'achat de vête-

ments ou des notes de coiffeur ? », interroge M. Merlette. Les avis sont partagés. « En tout état de cause, nous nous assurons du caractère électoral de la dépense », répondent les services de la Rue Montpensier.

A quatre mois du premier tour, les états-majors de campagne des candidats déclarés ou « probables » peaufinent leurs prévisions de dépenses. Certains candidats ne font aucun mystère de leurs comptes. Ainsi les Verts partent sur un budget de 12 millions de francs (1,8 million d'euros) pour mener la campagne de M. Mamère. « Nous n'avons pas contracté d'emprunt bancaire. Le parti s'est porté garant », indique son mandataire.

Olivier Besancenot, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), consacrera environ 5,5 millions de francs (840 000 euros) à sa campagne, dont près de la moitié en

tracts, plaquettes ou brochures. La campagne d'Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), qui a déjà coûté près de 6 millions de francs (900 000 euros) pour son affiche « Toujours dans le camp des travailleurs » collée sur les panneaux Dauphin, devrait approcher les 12 millions de francs.

Robert Hue, candidat du PCF, dépensera 55 millions de francs (8,4 millions d'euros), « essentiellement dans des supports de communication écrite », indique son mandataire, Roland Jacquet. Jean-Pierre Chevènement estime à 44 millions de francs (6,7 millions d'euros) les dépenses liées à son entreprise électorale, l'édition de matériel écrit représentant plus du quart de cette somme. Des candidats aujourd'hui déclarés, aucun n'atteindra le seuil autorisé des 97 millions de francs (14,8 millions d'euros).

A l'issue du scrutin, les mandatai-

res ont deux mois pour déposer leurs comptes – forcément à l'équilibre – qui seront ensuite épluchés par le Conseil constitutionnel. Les récalcitrants ou fraudeurs éventuels paieront de leur poche. En 1995, pour avoir présenté des comptes jugés fantaisistes par les membres du Conseil, Jacques Cheminade a été recalé. « Il n'a donc rien touché des 4,8 millions de francs auxquels a droit tout candidat et a dû rembour-

tés à la confusion de deux régimes : l'ancien et le nouveau », plaident-ils. Ainsi M. Chirac avait-il inclus 2,4 millions de francs en provenance d'entreprises, proscrits par la loi, mais après son entrée en campagne.

Sept ans plus tard, l'équité sera-t-elle respectée ? Thierry Jean-Pierre, mandataire de M. Madelin, en doute. « La loi sur les comptes de campagne est une tartufferie. Les déplacements de Chirac et de Jospin,

Une élection qui coûte de plus en plus cher à l'Etat

Le remboursement des frais de campagne des candidats à l'élection présidentielle devrait s'élever, en 2002, à près de 330 millions de francs (50,3 millions d'euros). Cette somme ne représente qu'un tiers des coûts supportés par l'Etat pour l'organisation des scrutins des 21 avril et 5 mai. Ainsi l'Etat prend également à sa charge les frais de propagande officielle (la publication et l'envoi des professions de foi, l'affichage sur les panneaux électoraux), la campagne officielle à la télévision et à la radio, l'édition des bulletins de vote. Au total, l'Etat devrait consacrer près de 1 milliard de francs (152,5 millions d'euros) à cette élection.

Depuis 1981, les coûts globaux de l'élection présidentielle ont sensiblement augmenté : ils s'élevaient à près de 312,5 millions de francs (47,6 millions d'euros) en 1981, à 750,6 millions de francs (114,4 millions d'euros) en 1988 et à 875,5 millions de francs (133,5 millions d'euros) en 1995.

ser l'acompte de 1 million qui lui avait été accordé », indiquent les services du Conseil.

Voilà pour les principes. Sur le papier, la loi est donc censée protéger les candidats de dépenses excessives, tout en veillant à la clarté de la provenance des fonds. Dans la réalité, l'expérience de 1995 montre que la loi a été quelquefois bousculée. « Ce système de contrôle est entièrement bideau », dénonce Philippe de Villiers (MPF), candidat malheureux en 1995 et député de Vendée. Les juges constitutionnels admettent « quelques tâtonnements ». « En 1995, la loi avait été promulguée le 20 janvier et nous avons été confron-

n'entrent pas dans les comptes du Conseil constitutionnel. Chaque semaine, l'Elysée et Matignon font réaliser des sondages. Comment sont-ils payés ? Que sont devenues les cagnottes établies avec les fonds secrets ? Que font, les collaborateurs et les conseillers en communication des services de Jospin et de Chirac, salariés de l'Etat, sinon préparer la campagne de leur patron ? », demande l'ancien juge.

A ce jour, vingt-deux candidats putatifs ont désigné un mandataire financier. Ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin n'ont encore rempli cette obligation.

Yves Bordenave

Les règles de financement en vigueur

Depuis le 1^{er} avril 2001, les candidats à la présidentielle peuvent collecter des fonds nécessaires à leur campagne jusqu'au scrutin. Les candidats éliminés au premier tour peuvent continuer d'en recueillir jusqu'au second tour.

● **Seuls sont admis les dons des personnes physiques** et des partis politiques. Depuis la loi organique du 20 janvier 1995, aucune personne morale de droit privé, public ou étranger ne peut financer un candidat.

● **Seul le mandataire**, une personne physique ou une association de financement électoral, a la signature du compte de campagne. Lui seul est autorisé à percevoir les dons, lesquels ne peuvent excéder 1 000 francs (150 euros) s'ils sont

en espèces et 30 000 francs par personne physique.

● **Le montant total des dons en espèces ne peut pas dépasser 20 %** du montant des dépenses autorisées, soit 19,7 millions de francs (3 millions d'euros) au premier tour et 26,2 millions de francs (4 millions d'euros) au second. Tout donateur qui effectue un versement supérieur à 20 000 francs (3 000 euros) doit donner son nom et son adresse. ● **Le remboursement forfaitaire est refusé par le Conseil constitutionnel** lorsque le plafond légal des dépenses est dépassé, lorsque le compte est déposé au-delà de la date limite fixée à deux mois après le second tour et lorsque le compte est rejeté.

Les doutes d'un ancien juge constitutionnel sur les dépenses de 1995

AU LENDEMAIN de l'élection présidentielle de 1995, la publication des comptes de campagne par le Conseil constitutionnel, présidé à l'époque par Roland Dumas, avait donné lieu à une controverse. Les chiffres publiés par le *Journal officiel* daté du 12 octobre 1995 reflétaient-ils l'exacte vérité des dépenses des candidats ? Quelques hauts fonctionnaires s'étaient émus, des juges constitutionnels avaient renâclé avant de parapher la décision. D'aucun soupçonnaient le Conseil de s'être livré à quelques « rectifications » afin de ramener en dessous des plafonds légalement autorisés le total des dépenses des candidats Edouard Balladur et Jacques Chirac.

Membre du Conseil constitutionnel entre 1989 et 1998, Jacques Robert, auteur d'un ouvrage sur l'institution de la rue Montpensier (*La Garde de la République*, 2000, Plon, 288 pages, 120 F), garde toujours une certaine rancœur de ce curieux épisode. « J'ai vécu assez mal ces discussions relatives aux comptes de la campagne de l'élection présidentielle de 1995 », regrette-t-il. Durant l'été 1995, ce professeur de droit a participé aux délibérations qui ont entériné les comptes des candidats. Les rapporteurs adjoints, tous membres du Conseil d'Etat, ont dû faire cinq fois les additions avant d'obtenir des résultats conformes à ce que stipulait la loi. « J'ai le souvenir de débats singulièrement délicats, souligne-t-il. Il y avait des dépassements et

des dépenses dont nous pensions qu'elles étaient minorées. Je me rappelle de frais pour un déplacement en province. On avait des factures de traites avec un nombre de participants, et la presse locale du lendemain faisait état de chiffres nettement supérieurs. » Jacques Robert égrène ainsi la liste de ce qu'il appelle « des frustrations » : des recettes aux origines non relevées, des demandes d'explications adressées à des candidats qui ne répondent jamais.

« LE CONSEIL EST UNE CAUTION »

L'élection présidentielle est la seule dont le contrôle de financement relève de la surveillance des neuf juges de la rue Montpensier. Les autres scrutins sont placés sous la tutelle de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP), qui bénéficie d'un champ de vérification nettement plus étendu. « Le Conseil constitutionnel n'a aucun moyen d'investigation, ni aucun pouvoir de contrainte pour mener cette mission de contrôle », regrette Jacques Robert. Il a fallu cinq jours de débats pour que le Conseil valide les comptes de la campagne de 1995. « C'est beaucoup, reconnaît-on encore rue Montpensier. C'est même un record, partagé avec le débat sur la loi de nationalisation en 1982. »

« La jurisprudence électorale est plus pragmatique que morale », pointe Jacques Robert, qui

ne dissimule pas que le rôle de juge du contentieux électoral dévolu au Conseil constitutionnel l'a « laissé sur [sa] faim ». Avenu d'impuissance, constat d'inutilité. Ainsi, dans les premiers rapports rédigés par les rapporteurs adjoints, il apparaissait que M. Balladur et M. Chirac avaient franchi les plafonds de dépenses autorisés par la loi. « C'est une règle : les rapporteurs proposent des décisions a maxima et des décisions a minima. Il se peut que les méthodes de calcul des premiers rapports n'aient pas été retenues ensuite par l'assemblée plénière », admettent aujourd'hui les services du Conseil.

De toute manière, Jacques Robert s'interroge : « En plein mois d'août, deux mois après la proclamation des résultats et l'installation à l'Elysée du nouveau président de la République, que pouvait faire le Conseil constitutionnel ? Annuler l'élection ? Renvoyer les Français aux urnes ? Supposons qu'au soir du 5 mai Jacques Chirac et Lionel Jospin soient au coude-à-coude. Si, deux mois plus tard, le Conseil relève des entraves manifestes à la loi, que fait-on ? Il n'a pas le pouvoir d'annuler ce scrutin-là. » Le professeur de droit, qui avoue encore son malaise, le note sans amertume : « Cette mission de contrôle des dépenses pour l'élection présidentielle est quasiment impossible à remplir. Le Conseil est une caution. »

Y. B.

Philippe de Villiers estime que « le contrôle tel qu'il est pratiqué est une farce »

LONGTEMPS chouchouté par les sondages, Philippe de Villiers, candidat à l'élection présidentielle de 1995, a cru qu'il parviendrait facilement à franchir la barre fatidique des 5 %. « Au lendemain de l'annonce des résultats, j'étais KO », se souvient encore le président du Mouvement pour la France (MPF). « Je me suis demandé comment j'allais pouvoir honorer mes dettes et combler le trou de près de 10 millions de francs que révélait mes comptes de campagne », dit-il.

C'est qu'au soir du 23 avril 1995, pour quelques dizaines de milliers de voix manquantes et contre toute attente, M. de Villiers affichait un score de 4,74 %. Dès lors, le candidat du MPF n'a pu espérer le

remboursement forfaitaire garanti par l'Etat. « Nous avons lancé un appel afin de récolter des fonds, et avons été largement entendus », raconte-t-il. Pourtant, M. de Villiers n'en démord pas : « Les contrôles du Conseil constitutionnel pour l'élection présidentielle et ceux de la commission nationale des comptes de campagne qui supervise les autres élections ne sont pas crédibles. Ce sont des opérations purement formelles. »

SANS MOYEN LÉGAL

A l'instar d'autres parlementaires qui le font depuis près de sept ans, le député de Vendée dénonce les manipulations qui ont présidé à la validation des comptes en

octobre 1995. « Tout le monde sait qu'en 1995 Chirac et Balladur ont fait exploser les plafonds avec la complicité et la bienveillance des organismes. En cas de doute, il faudrait pouvoir transmettre aux juges le dossier afin d'engager de véritables investigations », s'exclame-t-il.

Fort de deux expériences électorales d'ampleur nationale, M. de Villiers rappelle qu'en 1999, au lendemain des élections européennes, la liste que conduisait Charles Pasqua « avait eu les félicitations du jury ». « Personne ne s'était interrogé sur la provenance des fonds qui avaient transité par une banque monégasque et qui figuraient comme tels sur la présentation des comptes de campagne », s'étonne-

t-il encore. Pour le député de Vendée, l'organe chargé des contrôles ne dispose d'aucun moyen légal qui lui permettrait de lever les doutes sur la provenance des fonds ou la véracité des factures. « L'avantage, quand on a été candidat, c'est qu'on peut très vite évaluer les coûts. Le contrôle tel qu'il est pratiqué par le Conseil constitutionnel, c'est une farce », lance-t-il.

En février 2002, Philippe de Villiers annoncera s'il est ou non candidat à la prochaine élection présidentielle. Une chose est sûre en tout cas : sur le plan pécuniaire, il fera preuve d'une grande prudence.

Y. B.

Soigner, un métier en voie d'extinction ?

Collection « Partage du savoir »

Prix Le Monde de la recherche universitaire

En librairie

Infirmières, le savoir de la nuit

Anne Perraut Soliveres

www.puf.com

Des milliers de demandeurs d'asile grossissent les rangs des sans-abri

L'association Forum réfugiés réclame l'ouverture de 150 places d'hébergement par département

L'association lyonnaise Forum réfugiés s'inquiète du nombre insuffisant de places dans les centres d'accueil pour les demandeurs d'asile. Alors

que 48 000 étrangers ont demandé l'asile en France en 2001, le pays ne compte que 6 782 lits dans ces centres. La situation est particulière-

ment critique dans la région lyonnaise et en Ile-de-France, où le ministère de l'emploi et de la solidarité a mis en place un plan d'urgence.

C'EST une carte de vœux revendicative. Forum réfugiés, association lyonnaise de défense du droit d'asile, veut attirer l'attention sur l'accueil des demandeurs d'asile et leurs difficultés d'hébergement. Les files d'attente devant les centres d'hébergement d'urgence et les soupes populaires s'étant allongées avec les premiers grands froids, l'association a décidé de réveiller les consciences au moment de Noël pour que le gouvernement trouve un toit à tous ces réfugiés.

La photo qui ouvre la carte de vœux, grise et un peu floue, montre le concert que Forum réfugiés avait organisé le 16 juillet à Vienne (Isère) pour réclamer le « respect de la Convention de Genève ». Sous une pluie battante, 7 000 personnes avaient répondu à l'appel. A Lyon, la situation des demandeurs d'asile s'est dégradée depuis deux ans. La ville s'est mobilisée pour trouver 800 places supplémentaires à l'approche de l'hiver. Mais cela n'a pas suffi. Les Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) sont pleins. Les asso-

ciations caritatives, comme les foyers Sonacotra réquisitionnés, ne savent plus où loger ces sans-domicile-fixe étrangers. Plus de quatre-vingts familles sont logées dans des chambres d'hôtel.

En 2002, il faut « ouvrir un minimum de 15 000 places d'accueil supplémentaires dans tous les départements français », soutient la missive. La détérioration de l'accueil des demandeurs d'asile n'est effectivement pas limitée au département du Rhône. Les CADA offrent seulement 6 782 places pour 48 000 demandeurs d'asile recensés en 2001. Les places manquent sur tout le territoire et les centres d'hébergement d'urgence sont débordés. A Paris, 3 000 personnes sont logées à l'hôtel. A Strasbourg et à Metz, les effectifs explosent. La Coordination nationale pour le droit d'asile, qui rassemble l'ensemble des associations s'occupant des réfugiés, avait, lors d'un rendez-vous à Matignon le 10 décembre, alerté le gouvernement sur la « dégradation dramatique des conditions de vie des deman-

deurs d'asile ». Les demandes de créations de centres d'accueil comme de raccourcissement des délais de traitement des dossiers sont restées lettre morte, estiment les associations, qui, à la sortie de l'entrevue, ont exprimé une « déception à la mesure de l'absence de réponses satisfaisantes ».

2 000 PLACES « IDENTIFIÉES »

Pourtant, le ministère de l'emploi et de la solidarité assure faire tout son possible. « En cinq ans, 3 000 places ont été créées et nous prévoyons l'ouverture de 3 000 nouveaux lits en 2002 », fait-on remarquer au cabinet d'Elisabeth Guigou. L'ouverture de 3 000 autres places est prévue dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale et un plan d'urgence est en cours d'élaboration.

En octobre, le ministère a en effet alerté les préfets de la région Ile-de-France pour qu'ils trouvent des lieux d'accueil rapidement : 2 000 places ont été « identifiées », selon le ministère de l'emploi. Le ministère de la défense devrait mettre à disposition

des locaux à Fontainebleau. Un centre d'accueil pour familles a été ouvert à Hautefeuille (Seine-et-Marne). D'autre part, un centre destiné à soulager celui de Sangatte (Pas-de-Calais), à l'entrée du tunnel sous la Manche, vient d'ouvrir à Cayeux-sur-Mer (Somme), dans les locaux du centre de vacances EDF, avec laquelle la Croix-Rouge a récemment passé une convention.

« L'Etat doit exiger un schéma d'accueil et d'hébergement d'un minimum de 150 places dans chaque département. Cela représente une somme équivalente à l'enveloppe gaspillée pour loger les familles en hôtel », soutient Olivier Brachet, directeur de Forum réfugiés. L'association assure que la Belgique, confrontée au même afflux de demandeurs d'asile, a ouvert 10 000 places en 2000 et en prévoit autant en 2002. « Ce qui est possible dans un petit pays comme la Belgique, estime M. Brachet, doit l'être en France. »

Sylvia Zappi

Un centre d'accueil d'urgence a été improvisé au château de Hautefeuille

MELUN

de notre correspondant

Makhir a onze ans et vient de Tchétchénie, Junior en a neuf et il est originaire de la République démocratique du Congo. Sara, deux ans, est

REPORTAGE

Le 9 novembre, quatre-vingts demandeurs d'asile ont débarqué dans cette belle demeure en rase campagne

née en Algérie, et Anastasie, trois ans, est russe. Ils ne se comprennent pas, ou si peu, et, pourtant, ils sont capables de jouer ensemble, de cavalier en criant dans le parc planté d'arbres qui s'étend autour du château. Ces quatre enfants de demandeurs d'asile récemment arrivés en France et ne parlant pas le français, n'avaient pas vu de parc depuis longtemps. Et c'est sans doute la première fois qu'ils habitent dans un château. Depuis le 9 novembre, Makhir, Junior, Sara, Anastasie et une trentaine de leurs nouveaux copains sont installés au château de Hautefeuille, en Seine-et-Marne, avec leur famille. Quatre-vingts personnes en tout, débarquées un soir aux Tournelles, un ancien institut de rééducation. La belle demeure et ses dépendances, vides depuis de nombreux mois, ont repris du service pour devenir, presque par hasard, un centre d'accueil pour demandeurs d'asile.

C'est dans le cadre d'une procédure d'urgence lancée par le préfet de région qu'un rapide

recensement des propriétés disponibles en Ile-de-France avait désigné Hautefeuille. Avant l'hiver, il devenait plus qu'urgent de décongestionner les centres d'accueil parisiens qui affichent très souvent complet. Un soir de début novembre, trois autocars ont donc déposé en plein cœur de la Brie quatre-vingts personnes qui, pour la plupart, ne se connaissaient pas. La veille, une équipe de l'association SOS habitat et soins avait préparé les lieux à la hâte, monté d'un cran les radiateurs, trouvé des matelas, des couches et du nécessaire de puériculture pour les enfants, et rempli les frigos. Dans la soirée, les 26 chambres équipées de douches et de sanitaires étaient prêtes pour accueillir les silhouettes hagardes qui descendaient des cars avec les enfants endormis dans les bras.

Près de deux mois après ce soir du 9 novembre, Les Tournelles ont trouvé leur rythme. La vie commune est encadrée par six permanents associatifs. Leur responsable, « Monsieur Bruno », que les résidents interpellent avec des accents savoureux, est devenu l'homme incontournable. Le rez-de-chaussée des Tournelles est aménagé en locaux de loisirs avec billard, télévision, salle de jeux, tandis que le réfectoire et les cuisines sont laissés en autogestion, ce qui s'avère parfois un peu difficile. Ce petit centre de nationalités a vite pris ses repères en se regroupant par communautés.

« Tout de suite, les associations du secteur nous ont proposé leur soutien, se félicite Philippe Caumartin, le directeur adjoint de SOS habitat et soins. La Croix-Rouge de Seine-et-Marne fournit la nourriture et des vêtements, le Secours catholique

propose des animations et de l'alphabetisation tandis que l'hôpital de Coulommiers s'occupe des bibérons et des couches. » Certains habitants de Hautefeuille sont venus offrir spontanément leurs services. Une association locale propose des collectes de légumes ou un covoiturage pour emmener les résidents à la gare SNCF la plus proche.

« SE PRÉPARER À TENIR »

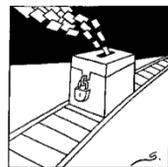
Car chacun comprend que cette immersion brutale en rase campagne peut poser des problèmes. Le maire de la commune, un peu inquiet de cette brusque hausse de 30 % de la population locale, est venu prendre la température sur place. De son côté, l'administration s'est chargée du transfert des dossiers de demande d'asile entre Paris et la préfecture de Melun. L'inspection académique a rapidement créé un poste d'enseignant supplémentaire à Hautefeuille, et une institutrice assure la classe dans une école improvisée pour quinze enfants de huit langues différentes.

Avec 105 francs par jour et par personne de financement public, l'association gestionnaire ne peut faire de miracle. « On est encore dans l'accueil d'urgence, précise Philippe Caumartin, mais, dès le 1^{er} janvier, le centre doit officiellement devenir un CADA (centre d'accueil de demandeurs d'asile), ce qui devrait permettre de monter l'allocation journalière à 155 francs par personne. Ensuite, il faudra se préparer à tenir : un dossier de demande d'asile met en général une quinzaine de mois pour aboutir. »

Jean-François Caltot

Faux départ pour Alain Lipietz et retour en grâce de Noël Mamère

« FAIS VITE, parce qu'on ne va pas s'aimer longtemps ! » La boutade, lancée par Noël Mamère, qui pose, en souriant, au côté de Dominique Voynet, s'adresse au photographe Yan Morvan. Ce reporter de la guerre du Liban, qui a aussi photographié des gangs, des rockers, des bikers et des tribus, tire le portrait des Verts en campagne présidentielle.



PRÉSIDENTIELLE

« Regardez-vous tendrement ! », enjoint-il au candidat et à la secrétaire nationale, qui font mine de s'enlancer. « C'est assez sensuel ? », demande ironiquement cette dernière.

Yan Morvan, ancien de l'agence Sipa, a préparé son affaire. « On va essayer de mettre de l'harmonie dans tout ça », glisse-t-il, en nage. Bon professionnel, il sait que sa pellicule ne rendra que la vérité. Le portrait de groupe donne lieu à une pagaille joyeuse. « Vous allez gagner, vous êtes soudés ! », crie presque le photographe tout en mitraillant. Finalement, c'est Frédéric Tarride, l'attachée de presse des Verts, qui trouve, ce 29 novembre, la phrase qui fait mouche : « Allez, souriez, c'est l'anniversaire de Chirac ! ». Eclat de rire général ; cette fois, c'est la bonne.

Refaire l'unité sur le dos de Chirac ? Le cliché est un peu facile, mais il y a de cela. Si la photo ne témoigne pas d'une unité retrouvée, elle montre néanmoins des

clans qui s'apprivoisent après le traumatisme du drame Mamère-Lipietz. Un vrai combat, engagé au mois de juin, et qui laisse un mort sur le pré.

L'affaire a tourné à l'aigre dès le second tour des primaires opposant Noël Mamère et Alain Lipietz. Lorsque ce dernier demanda sa caution à René Dumont, alors que le père de l'écologie est mourant, le député européen et le député de Gironde ont une explication si orange que qu'ils manquent de peu d'en venir aux poings. Le candidat que Dominique Voynet a implicitement soutenu, tout en regrettant qu'il se présente, remporte la compétition d'une courte tête. M. Lipietz, économiste reconnu, ex-maoïste, a rassemblé l'aile gauche du parti, les protestataires, les libertaires, que la gauche « droits-de-l'homme » de M. Mamère - qui a de surcroît fait un bout de chemin avec Bernard Tapie - ne tente guère.

Reputé incontrôlable, le polytechnicien Alain Lipietz se montre conforme à sa réputation. Pendant l'éché, il met le feu aux poudres en multipliant les déclarations sur l'assassinie en Corse, pendant que l'assassin du préfet Erignac court toujours. A Matignon et au PS, où l'on affecte de ne pas se mêler des affaires internes des partenaires de la gauche plurielle, l'exaspération grandit. Cet agitateur serait-il en voie de compromettre le score des Verts et celui de la gauche tout entière ? Aux journées d'été de Lamoura (Jura), la Corse occupe tous les débats. A l'occasion d'une prise de position

mi-chèvre mi-chou du parti sur l'ambassade, Noël Mamère tire sa révérence. Il n'attendait que cela.

Dès lors, les partisans de M^{me} Voynet et les amis de Noël Mamère tentent de se débarrasser du candidat désigné. Les militants eux-mêmes, lassés par ces mois de querelles, le démettent par un vote sans appel à la mi-octobre. Noël Mamère, qui avait déclaré, dans *Le Monde*, que sa décision de ne pas se présenter était « irrévocable », finit par changer d'avis devant l'ultimatum que lui lance M^{me} Voynet : « Si tu n'y vas pas, il n'y aura pas de candidat », lui dit-elle, droit dans les yeux, ce dimanche matin. Epuisée, elle avait fondu en larmes devant ses amis, quelques heures auparavant. A ce moment-là, elle a renoncé définitivement à concourir pour le compte de ce parti qu'elle a patiemment construit.

« CANDIDAT DES MÉDIAS »

Et une nouvelle campagne commence. Celle du « candidat des médias et du PS », comme le dit, avec un peu de dédain, une partie des Verts. « La boîte à baffes n'est que provisoirement refermée », souligne sans illusion M. Mamère. Sauf, peut-être, s'il dépasse pour la première fois 5 % des suffrages à la présidentielle : un « brevet en vertitude », comme il se plaît à le dire. En deux mois, discrètement, le candidat a engagé « une campagne de tests ». Côté vertitude, il a multiplié déclarations et déplacements sur le thème des transports - contre le 3^e aéroport à Chaulnes,

contre l'A 380 en Haute-Garonne, contre une gravière en Dordogne. C'est lui que l'on a le plus entendu, le 20 décembre, lorsque son ami José Bové a été condamné pour avoir arraché des plants de maïs transgénique. Et il lance officiellement sa campagne le 17 janvier à Toulouse, où l'usine chimique AZF a explosé, le 21 septembre, causant la mort de 30 personnes. Dans cette première phase, le candidat a aussi soigné les jeunes, en se rendant auprès des salariés en grève d'un McDo ou en invité surprise dans une rave-party. Et les communautés confessionnelles : après le dîner du CRIF, le 1^{er} décembre, il s'est rendu, le 12, à un débat à la Mosquée de Paris, avec une cinquantaine de représentants du monde musulman.

Pour l'instant, « il n'y a eu qu'un raté », estime le candidat des Verts. Le 17 novembre, M. Mamère s'est fait conspuer par les policiers qui manifestaient place de la République. « Je suis maire, il n'y avait pas de raison que je ne les rencontre pas, et je suis pour une police républicaine », plaide le candidat des Verts.

Soucieux de ses lacunes dans le domaine économique ou fiscal, M. Mamère veut organiser rapidement des briefings d'experts. Et téléphone régulièrement à Daniel Cohn-Bendit. Pour le moment, tout le monde est parti au soleil. Dominique Voynet en Martinique, Alain Lipietz en Guadeloupe et Noël Mamère au Mexique.

Béatrice Gurrey

La polémique sur la présence du centre de Sangatte relancée

Plusieurs centaines de clandestins hébergés dans le centre de la Croix-Rouge avaient tenté en vain de traverser la Manche via le tunnel

« UNE VÉRITABLE provocation ». C'est ainsi que la direction d'Euro-tunnel juge la présence du centre pour demandeurs d'asile de Sangatte (Pas-de-Calais), à 2 kilomètres de la gare de Coquelles. La polémique sur l'existence de ce centre de la Croix-Rouge a rebondi après que plusieurs centaines de clandestins eurent tenté de pénétrer dans le tunnel sous la Manche, dans la nuit de mardi 25 à mercredi 26 décembre, pour rejoindre la Grande-Bretagne. Les forces de l'ordre ont dû emprunter des tunnels de délestage pour encercler les demandeurs d'asile et les forcer à rebrousser chemin en utilisant des gaz lacrymogènes.

C'était la première fois que les clandestins organisaient un tel coup de force collectif. Vers 21 heures, un premier groupe de 150 clandestins était parvenu à arracher une partie de la clôture électrique entourant le site du terminal fret de Coquelles et s'était rué dans le tunnel, avant d'être arrêté quelques dizaines de mètres plus loin. Trois heures plus tard, profitant de la brèche ouverte, un second groupe d'environ 400 personnes avait tenté en vain de pénétrer dans le tunnel (*Le Monde* du 27 décembre).

Depuis août 2000, la société Euro-tunnel a investi plus de 5 millions d'euros (32 millions de francs) dans le renforcement de la sécurité de son site de Coquelles. Elle emploie en outre 350 vigiles. « Nous avons été surpris par le caractère massif de l'intrusion », a reconnu Alain Bertrand, directeur général adjoint d'Eurotunnel. « Depuis que nous avons lancé l'opération "tolérance zéro", le nombre de réfugiés tentant la traversée par le tunnel a chuté dramatiquement. Ils savent qu'ils n'ont aucune chance de pouvoir passer. Cette tentative était médiatique, pour attirer l'attention de l'opinion publique sur leur situation », estime M. Bertrand. La société Eurotunnel exige un règlement politique du problème des réfugiés ou, à défaut, l'éloignement du centre des réfu-

giés. Pour M. Bertrand, « il y a une grande passivité des gouvernements français et britannique, qui disent des choses mais ne font rien, et qui laissent pourrir la situation ».

Dans un entretien au *Figaro* du 27 décembre, le maire (PS) de Sangatte, André Ségard, réclame aussi « la fermeture du site » : « Sangatte se transforme en une véritable souricière pour les candidats au départ vers l'Angleterre et la situation devient explosive », estime M. Ségard.

Sur la centaine de clandestins interpellés à l'issue de ce coup de force, une quarantaine a fait l'objet d'une future convocation en avril devant le tribunal de Boulogne-sur-Mer. Seuls quatre clandestins restaient en garde à vue, jeudi 27 décembre au matin, et devaient faire l'objet d'une comparution immédiate, pour dégradations.

« UNE POLITIQUE COMMUNE »

Le Front national, par la voix de son délégué général, Bruno Gollnisch, a demandé « le démantèlement » du centre de Sangatte et « le rapatriement de tous les clandestins dans leur pays d'origine », dans un communiqué du 26 décembre. Le président du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret, demande lui aussi la fermeture du centre d'accueil et « l'expulsion des clandestins ». Pour sa part, le commissaire européen au commerce, le Français Pascal Lamy, a regretté, mercredi 26 décembre sur France Inter, qu'on laisse « se constituer des poches de ce type ». « Il faut que nos Etats membres aient une politique d'asile et d'immigration commune et que les règles appliquées ici ou là soient les mêmes », a-t-il souhaité.

Actuellement, 1 200 clandestins - essentiellement afghans, kurdes et iraniens - sont hébergés dans le centre de la Croix-Rouge. En 2001, au moins sept clandestins sont morts en tentant la traversée, et la police aux frontières a procédé à 75 000 interpellations.

Derniers jours pour l'inscription sur les listes électorales

LES PERSONNES qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales de leur commune ont jusqu'au lundi 31 décembre pour effectuer cette démarche à la mairie, sous peine de ne pouvoir voter pour les scrutins présidentiel et législatif du printemps 2002. Pour les jeunes qui ont atteint ou vont atteindre l'âge de dix-huit ans entre le 1^{er} mars 2001 et le 28 février 2002, une inscription d'office a été en principe effectuée par la mairie. Mais cette procédure connaît encore de nombreux ratés. Seulement la moitié des jeunes de dix-huit ans inscrits en 2001 l'avaient été d'office, selon un rapport parlementaire. Il est donc indispensable de vérifier par soi-même. Enfin, les personnes qui ont été informées de leur radiation, par exemple à l'occasion des élections municipales de mars, mais aussi celles qui risquent de l'être parce qu'elles ont changé de domicile, sont invitées à constater la validité de leurs droits civiques.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le tribunal administratif de Rouen a condamné l'Etat pour « faute lourde » à la suite du suicide d'un détenu** survenu le 22 août 1998 à la maison d'arrêt de Rouen. Il a alloué 90 000 francs (13 720 €) en réparation à sa veuve et sa fille. Dans sa décision, datée du 5 décembre, le tribunal estime que l'administration pénitentiaire n'a pas pris « les mesures de surveillance appropriées » à l'état de santé de ce détenu de vingt-neuf ans. Le tribunal souligne en particulier qu'il s'agit d'un « détenu en permanence » au cours du week-end où il a mis fin à ses jours en se pendait avec ses draps.

■ **POLICE : un malfaiteur a été tué, mercredi 26 décembre au matin, au cours d'une fusillade avec des policiers** lors d'une tentative d'attaque à main armée d'une agence de la BNP à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Un second braqueur, blessé, a réussi à s'enfuir. L'homme, âgé d'une vingtaine d'années, a été tué après avoir tiré plusieurs coups de feu à l'extérieur de la banque. La brigade de répression du banditisme (BRB) a été chargée de l'enquête.

■ **IMMIGRATION : la police est intervenue pour expulser, jeudi 27 décembre, vers 6 heures, la quarantaine de familles de demandeurs d'asile** qui occupaient un immeuble de bureaux situé au bord du Rhône, à Lyon. Les 126 étrangers, dont une dizaine d'enfants, originaires d'Europe de l'Est et d'Algérie, devaient être installés dans l'après-midi, et pour quelques jours, dans un gymnase réquisitionné par le préfet dans le quartier de Gerland.

■ **EXCLUSION : un homme sans domicile fixe, âgé de quarante-deux ans, a été retrouvé mort**, le 24 décembre au soir, sous un pont, à Arnouville-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Originaire de la Réunion, il est apparemment mort de froid pendant son sommeil. Une autopsie a été ordonnée par le parquet de Pontoise pour déterminer les causes exactes du décès.

■ **INTEMPÉRIES : les pluies verglaçantes tombées mercredi 26 décembre ont provoqué la mort de deux personnes** dans le département de l'Aude dans des accidents de la route. Le verglas, qui a provoqué d'importantes difficultés de circulation mercredi dans toute la région Midi-Pyrénées est à l'origine d'un troisième accident mortel, à Cagnac (Haute-Garonne).

L'écrivain, la Palestine et l'apartheid

Elle vient de Gaza. Le taxi l'a laissée avec ses deux enfants au début du no man's land d'Erez. Elle traîne une lourde valise. Il faut marcher un kilomètre sur ce désert qui fut l'autoroute, entre hauts murs et barbelés, pour arriver au poste israélien réservé aux détenteurs de passeports étrangers. Un paysage sinistre. Elle dit : « Il y a deux ans, il y avait des oliviers, c'était un vrai jardin. » Française, mariée à un Palestinien, son passeport lui permet, comme à nous, d'éviter le checkpoint, là-bas, sur un chemin détourné encombré de chicanes où s'allongent interminablement les files d'attente. Elle prépare une thèse d'urbanisme et œuvre à l'aménagement des camps de réfugiés. Depuis deux jours, la bande de Gaza est prise sous les raids des F-16 israéliens. Les chars y ont pénétré et l'ont scindée en trois sections. Les habitants ne peuvent plus circuler. Les maisons sont fouillées. La jeune femme a vu que la famille ne pourrait se rassembler pour la fête de l'Aïd et décidé d'emmener les enfants traumatisés en France.

Il était difficile, pour moi aussi, de rester dans la bande de Gaza, les déplacements y étant rendus aléatoires et, pour ceux que j'aurais pu rencontrer, impossibles. Me voici donc liant mon sort à celui de quatre professeurs de médecine parisiens venus enquêter sur les conditions sanitaires dans les territoires palestiniens, le professeur émérite Marcel-Francis Kahn, rhumatologue (Bichat), et les professeurs Jean Bardet, cardiologue (Saint-Antoine), Michel Revel, rééducation et réadaptation de l'appareil locomoteur (Cochin), et Christophe Oberlin, chirurgien orthopédiste (Bichat).

Je suis arrivé l'avant-veille. Dès la première nuit, celle du 12 au 13 décembre, ont commencé les bombardements. Les avions faisaient des boucles sur la ville, passant à plusieurs reprises très bas avant de lâcher leur missile. De la terrasse en bord de mer, on pouvait suivre leurs évolutions, tous feux allumés. A quelques kilomètres, la ville israélienne d'Ashkelon était illuminée. Les explosions étaient proches, nettes, brèves. « *Frappes chirurgicales* », en reprécises de l'attaque d'un car de colons qui a fait dix morts. Guerre propre du riche contre guerre sale du pauvre. Entre chaque explosion, dans le silence provisoire, le léger bourdonnement des drones.

Cette première nuit, les bombes ont atteint, outre des locaux de l'Autorité palestinienne, la tour de contrôle construite par l'Union européenne. Et détruit le laboratoire scientifique antiterroriste, également installé par l'Union européenne auprès des forces de sécurité palestiniennes. Au matin, à l'hôpital Shifa, le plus grand de Palestine, bilan : vingt-cinq blessés, et une femme de quarante-cinq ans morte d'un arrêt du cœur. On serait presque admiratif de l'exploit technique : si peu de « *dégâts collatéraux* ». On en oublierait que terroriser une population civile et détruire un organisme destiné à lutter contre le terrorisme n'est peut-être pas le meilleur moyen de venir à bout de ce dernier. En salle de réanimation, un homme en état de coma profond, le corps taché de noir. Il y a eu, depuis le début de la deuxième Intifada, en septembre 2000, vingt-cinq mille blessés palestiniens (dont 85 % de civils).

Ce chiffre, avec d'autres, le docteur Al-Za'noun, ministre de la santé de l'Autorité palestinienne, venait, le second soir, de le donner à ses confrères français, quand les raids ont repris. Une bombe est tombée à 200 mètres du local où nous nous trouvions. Réunion écourtée. Et nous voici donc revenant à Jérusalem. Passant de la misère d'une bande de 30 kilomètres sur 10, où sont confinés, comme dans une réserve indienne, plus d'un million de Palestiniens, à l'autoroute moderne de n'importe quel pays développé occidental. A ce détail près que dans la région qu'elle traverse, s'enfonçant comme un coin dans la Cisjordanie, les accès sont coupés par des levées de terre et des blindés. Ramallah, siège de l'Autorité



YORAY LIBERMAN/EDITING

L'écrivain François Maspéro se trouvait dans les territoires palestiniens à la mi-décembre, quand la bande de Gaza fut prise sous les feux de l'aviation israélienne. Son témoignage est engagé : ce qu'il a vu évoque à ses yeux les bantoustans d'Afrique du Sud au temps de la discrimination raciale

palestinienne, est à 7 kilomètres de la limite du grand Jérusalem. On passe à nouveau le checkpoint israélien. Il y a deux jours, les médias ont montré au monde les chars entrant dans la ville, leurs tirs et ceux des roquettes lancées d'hélicoptères s'arrêtant à une cinquantaine de mètres du quartier général d'Arafat. Les installations de la télévision et une antenne ont été écrasées. Une roquette égarée a explosé dans une salle de l'école de la Friends Boys School, respectable institution américaine fondée en 1901. Plus loin, les blindés israéliens ferment la route. D'autres bloquent la rue où habite le docteur Mustafa Barghouti, président du Pingo (Coordination des organisations non gouvernementales palestiniennes). Pourrons-nous passer ? Oui, après inspection de nos passeports français. L'armée vient tout juste de fouiller sa maison.

On sait que les accords d'Oslo ont réparti les territoires occupés en zones A, sous administration directe de l'Autorité palestinienne, zones B, administrées par elle mais restant sous contrôle israélien, et zones C, entièrement israéliennes, incluant les colonies. A Ramallah, la colonie de Psagot, immeubles soudés, domine la ville comme un énorme château fort. Elle est reliée à Jérusalem-Ouest par une route spéciale qu'empruntent journellement ses habitants. Toutes les colonies ont leurs accès protégés, et le pays est traversé d'autoroutes centrales ouvertes aux seuls Israéliens. Ce réseau se densifie à mesure que s'étend le mitage des implantations. Ce ne sont pas les colonies qui sont encerclées, ce sont les zones palestiniennes qui sont pri-

ses et isolées dans les mailles serrées d'un filet.

Après la visite de l'hôpital de Ramallah et des principaux services sanitaires, le professeur Christophe Oberlin établira ce premier bilan, confirmé par la suite : le blocus de la population aboutit à une paralysie mortifère. D'une part, il est impossible de se déplacer des centres médicaux vers la périphérie : entraves, ainsi, à la vaccination, à l'action des équipes mobiles de santé, à celles d'accouchements, d'aide aux handicapés, des

L'armée israélienne entre, sort, quadrille, ratisse, bombarde comme et quand elle le veut les minces 19 % de territoires théoriquement souverains de l'Autorité palestinienne

secours d'urgence. D'autre part, les malades ne peuvent se déplacer de la périphérie vers les hôpitaux : des mères doivent accoucher sans assistance, des blessés ne sont pas acheminés à temps, des médecins résidant ailleurs que dans la ville de leur hôpital ne peuvent se rendre à leur travail, la pharmacie centrale n'alimente pas régulièrement les hôpitaux, et des dialysés sont abandonnés à leur sort. Les longues attentes, voire le refoulement des particuliers comme des ambulances, l'obligation faite à des infirmes et à de grands malades de transiter à pied, voire d'emprunter des chemins détournés, peuvent avoir des conséquences fatales. Plus

généralement, les initiatives d'aide sociale étant bloquées, tout comme celles de formation et d'animation pour les jeunes, les réseaux extrémistes du Hamas ou du Jihad prennent, sur place, le relais des organismes officiels défaillants...

Au sud de Jérusalem, Bethléem a été en octobre la cible d'une autre expédition punitive. Les blindés ont canonné le camp de réfugiés d'Al Azza, soupçonné d'abriter des terroristes, puis quadrillé la ville. Vingt morts et une centaine de blessés. A l'entrée, incendié, l'immeuble de l'Hôtel Paradise, destiné à accueillir les pèlerins chrétiens du monde entier, offre une vision que je n'avais pas vue depuis Sarajevo. Plus question ici de frappes chirurgicales : c'est détruire pour détruire. Reste à savoir si c'est la façon efficace de terroriser les terroristes, ou si cela ne suscite pas de nouvelles vocations à passer des jets de pierre contre des soldats aux bombes humaines prêtes à massacrer des civils, recrutées dans une jeunesse désespérée et exaltée par des extrémistes fous de nationalisme et de Dieu.

Pendant cinq jours, les chars ont tenu l'avenue Paul-VI sous leurs canons. L'hôpital moderne de la Sainte-Famille, fondé il y a un siècle par les Sœurs de la Charité, appartenant aujourd'hui à l'Ordre de Malte et restant sous la protec-

tion de la France, a servi de cible à un char et à des tireurs. Le 24 octobre, le char est monté vers l'hôpital, s'est embossé devant l'entrée et a ouvert délibérément le feu. Les autorités israéliennes nient cet « incident ». Les traces des tirs sont là, et le docteur Robert H. Tabash exhibe balles de mitrailleuse et éclats d'obus. L'hôpital public, dont la partie récente a été financée par la Suède, a subi également des tirs. On relève des impacts de balles dans la salle des soins intensifs, et le chirurgien orthopédiste affirme qu'un patient a été blessé dans son lit.

Bethléem la chrétienne est une ville punie. Les hôtels sont déserts.

Aucun touriste dans l'église de la Nativité. Triste Noël. Couronnant la hauteur, le grand ensemble de la colonie de Gilo domine la ville. En contrebas, sur l'autoroute neuve, filent les voitures israéliennes entre des murs de béton. Pas question de emprunter avec une plaque palestinienne. Pour gagner Hébron, il faut franchir un checkpoint et suivre, comme une punition, à travers vallées et montagne, des routes étroites, et repasser un autre barrage à l'entrée de la ville. Certains prennent le risque de contourner les barrages à travers la campagne. On peut le voir de la route. Souvent mal à l'aise (« *Sorry for Israel* », nous dira l'un d'eux), les soldats israéliens du contingent ne font pas forcément du zèle. Mais il y a quand même eu ainsi trente morts en un an.

CERNÉE comme ailleurs par les colonies, Hébron offre cette particularité d'en avoir une fixée au cœur de la vieille ville. Deux cents colons y vivent sous la protection de l'armée. Situation intenable. Les rues commerçantes se terminent par des postes militaires. On ne passe pas. La « *rue de la Paix* », dont la réfection a été financée par les Etats-Unis, devait reconstruire un marché où se seraient côtoyés les deux communautés : les rideaux rouillés des échoppes abandonnées sont couverts d'inscriptions « *Mort aux Arabes !* ». Aux heures chaudes de l'Intifada, quand les jeunes viennent lancer des pierres sur les soldats, le couvre-feu est décrété vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'hôpital évoque un camp retranché, des sacs de sables obturant entrée et fenêtres. Il a subi sept attaques en un an et, ici encore, les impacts sont visibles sur les murs et dans des salles.

L'homme qui nous hèle rue de la Paix habite sur le versant de la colline de la colonie. Quelques Palestiniens s'y accrochent. On lui a offert 3 millions de shekels pour sa maison. D'autres acceptent, épuisés. L'hôpital évoque un camp retranché, des sacs de sables obturant entrée et fenêtres. Il a subi sept attaques en un an et, ici encore, les impacts sont visibles sur les murs et dans des salles.

Arrêt à un « checkpoint » avant Naplouse, surveillé par les forces spéciales israéliennes.

tingent, trop tendres à leurs yeux, de complices des nazis.

Il y a, dans le hall de l'Institut français de Gaza, un mur sur lequel chacun peut s'exprimer librement. J'y ai lu : « *Toujours j'imagine que je vis avec mes amis sur une autre terre en toute liberté* » ; « *Une vie de merde* » ; « *Encore une pensée pour ce qui aurait pu se passer. Nabil, Sonia, Ghassar, Tarek* » ; « *Lève la tête, fonce. Il viendra, le jour où tu vas écraser ta peur, tes doutes.* »

L'économie palestinienne est morte. Il y avait eu pourtant de grands espoirs. En témoignent les innombrables constructions neuves qui, comme à Ramallah, font orgueilleusement pièce aux implantations israéliennes et laissent imaginer « *ce qui aurait pu se passer* » si les accords avaient été respectés. Beaucoup sont vides ou inachevées. La société palestinienne est pulvérisée. Nul ne peut plus aller travailler en territoire israélien, source d'une grande part des salaires. Ni en territoire palestinien voisin. A l'intérieur d'enclaves, les camps de réfugiés sont eux-mêmes des ghettos. La terre de Cisjordanie est ravagée, éventrée, labourée de routes, de constructions : la stratégie militaire, le souci du peuplement à tout prix l'emportent sur l'aménagement et l'urbanisme. « *C'était un jardin* », disait la jeune femme d'Ezel. Il y a trente ans, j'ai connu des paysages bibliques. Aujourd'hui, avec leurs amas de béton, leurs champs dévastés, ils portent autant de plaies que les hommes qui l'habitent.

Comment appeler ce que vit le peuple palestinien autrement qu'un apartheid ? L'analogie avec les bantoustans est juste. L'armée israélienne entre, sort, quadrille, ratisse, bombarde comme et quand elle le veut les minces 19 % de territoires théoriquement souverains de l'Autorité palestinienne. Pour qui les traverse, le pari d'Ariel Sharon saute aux yeux : en finir avec elle et trouver des interlocuteurs locaux dans chaque zone isolée.

Le peuple israélien a le droit d'être sur sa terre. Le peuple palestinien a le droit d'être sur la sienne. L'histoire a fait que c'est, au même titre, la même terre pour l'un et pour l'autre. Et, au même titre, les deux peuples doivent pouvoir y vivre. Egaux en droits.

François Maspéro

Les épîtres du président de Vivendi

par Michel Thoulouze

Un peu éloigné des affaires pour le moment, j'ai le temps de lire toute la presse et donc, régulièrement, les épîtres de Jean-Marie Messier : sur la société idéale (Vivendi, sans doute), le 11 septembre, les licenciements, l'Amérique, l'UMTS (trop cher), les 35 heures, le rapprochement entre les peuples et, maintenant, l'exception culturelle. Et encore, je regarde peu la télévision française, dont certains prêches ont pu m'échapper.

Mais je n'en ai jamais entendu sur ses véritables motivations, le pouvoir et l'argent, ce qui, en soi, n'est pas indigne, mais, au moins, ses pairs ne cherchent pas à s'indigner des saintes huiles de la morale. Sur le chemin de la sainteté et du martyr, il y a le passage obligé du procès, « faux procès » bien entendu, sur l'exception culturelle. Alors permettez-moi, Monsieur Messier, afin d'accélérer votre procès en béatitude, d'apporter quelques copeaux à votre bûcher.

Tout ce que vous avez touché, vous l'avez dépouillé – le groupe historique français Havas disparu, charrette de licenciements, chiffre d'affaires en berne –, l'eau, la Générale des eaux, après avoir joué un temps le chantre de la virginité de l'eau pure, vous l'avez débaptisée, chargée de vos dettes, et l'avez envoyée jouer ailleurs. Pourtant, l'environnement est un marché d'avenir. Quand vous voulez financer vos mouvements, vous vendez une partie de Vivendi Environnement. Puis il y a eu les grandes imprécations sur Internet, oubliées aujourd'hui, et le baptême en bord de Seine de Vizzavi, retiré pour l'instant dans quelque monastère lointain. Quant à Canal+, dont le premier logo était sous le signe de l'auréole – ce qui a dû sûrement vous attirer –, vous n'avez eu de cesse de vous en emparer et de vouloir vous en couronner. Résultat : le dernier champion

européen de l'audiovisuel est aujourd'hui proche de l'extrême-onction, pour la première fois de son histoire, ses fidèles, abonnés, vont décroître (curieusement, Canal+ ne publie plus le nombre de ses abonnés). Or ceux-ci sont quasiment la seule source de financement de Canal, et ses abonnés bienheureux, qui renouvellent leur abonnement, font les bénéfices. Comment en est-on arrivé à détraquer – peut-être volontairement – une si belle machine ? Simple : comme le but principal était la prise de contrôle, et non le métier tel que nous l'avait appris André Rousselet, « satisfaire l'abonné pour en augmenter le nombre », on a refusé de guérir les écrouelles de Canal et aggravé ses plaies.

Pour mieux comprendre, arrêtons-nous sur quelques stations du chemin de croix de Canal. Tout cela est aujourd'hui de notoriété publique : l'ensemble du management, y compris et surtout les hommes de programmes, s'était exprimé contre la signature du contrat de foot, qui plombe à jamais les comptes de Canal France (plus que le cinéma), décision venue d'en haut, on signe... Le piratage, qu'on semble découvrir aujourd'hui, et qui enlève des abonnés par centaines de milliers (100 000 abonnés = 300 millions de chiffre d'affaires, et nous sommes dans une industrie de coûts fixes !). Depuis trois ans, les patrons de tous les bouquets en Europe demandent des mesures, en vain, aucune réponse, sujet tabou, et ceux qui insistent sont cloués au pilori !

Autre station : c'était faire peu de cas de l'intelligence des abonnés en leur serinant dans la presse : « *Nous allons faire des économies sur les programmes.* » Personne ne s'est abonné à un décodeur, mais aux programmes, donc on leur répétait à l'encan : « *On vous donne moins, mais c'est plus cher.* »

Autre plaie, l'invasion des technocrates et auditeurs en tout genre (ils

sont là depuis 1999) qui accusent les créatifs et créateurs de Canal de leurs propres fautes de gestion et ne savent résoudre les problèmes, réels ou faux, qu'en licenciant, et ça continue tous les jours, les survivants laissent faire. Leur plan de carrière se règle en deniers.

Pourquoi la résurrection du vieux Canal indépendant est-elle fondamentale pour la culture audiovisuelle et le cinéma en Europe ? Et là, je suis d'accord avec Jean-Marie Messier, peut-être avons-nous partagé les mêmes langues de feu. Canal+, ce n'est pas que le cinéma français. Canal+ s'est étendu, de la Scandinavie en passant par la

saît ce qu'il choisira. Or ce travail d'uniformisation a déjà commencé dans tous les Canal+, tous les programmes, hors les films et le foot, ont déjà été sacrifiés, c'est-à-dire la production propre qui permettait de (je cite Jean-Marie Messier) « continuer à refléter la différence des regards et des sensibilités », et de faire dans chaque pays un Canal qui respecte les cultures nationales, et non, à l'américaine, de reproduire à l'identique un modèle, Disney, McDo, Universal...

Alors, Monsieur Messier, à l'heure des bilans sans contrition, nous vous demandons de vous éloigner de notre exception culturelle, qu'à

Nous vous demandons de vous éloigner de notre exception culturelle, qu'à votre vieille habitude vous avez débaptisée, pour la rebaptiser à votre goût « diversité culturelle », et de nous la laisser

Hollande, à l'Italie et à l'Espagne. Non seulement la chaîne aide tous ces cinémas, mais, surtout, elle les diffuse. Canal+ permet à ces produits européens de pénétrer dans plus de 10 millions de foyers. Et c'est ce dont rêvent les majors, un jour, de pouvoir s'emparer et contrôler cette distribution par la télévision à péage et le paiement à la séance afin de favoriser leurs produits.

Canal+ indépendant garantissait une ouverture, une libre circulation des produits européens. A Hollywood, on fait un sonage, diffuser les films par satellite, directement de là-bas, dans chaque foyer européen. Quand Jean-Marie Messier, auréolé de son tropisme américain, aura à choisir économiquement entre le grand *universal entertainment* et le petit Canal, on

votre vieille habitude vous avez débaptisée, pour la rebaptiser à votre goût « diversité culturelle », et de nous la laisser. Nous savons quel usage en faire. Retournez dans votre paradis américain où, coincé entre John Malone et Barry Diller, vous avez déjà dû en partager les clés, et apprenez leur évangile, celui d'une sacrée exception culturelle dominante, l'américaine, où l'on contrôle toutes les voies de passage, toute la distribution, tous les chemins, au profit d'un seul dieu sans confession, le dollar. Mais là-bas, personne ne veut être un saint, seulement plus riche.

Michel Thoulouze est ancien membre du comité de direction de Canal+.

Messier, nouveau messie ?

Suite de la première page

Quels que soient l'admiration, l'amusement ou l'agacement que suscite le récit de ses faits et gestes, l'image de la France est-elle plus forte, grâce à lui, outre-Atlantique et dans le monde ? Sa présence permet-elle de diffuser davantage de films et de musique français et européens ? Si c'est le cas, bravo. Jugeons-le aux résultats.

2. – Qu'est-ce que Vivendi Universal aujourd'hui ? Certes, Messier est français. Mais Vivendi Universal est-il un groupe européen ou américain ? Ce n'est pas un cas unique à l'heure de la mondialisation : Alcatel est-il plus français, avec ses fonds de pension américains comme actionnaires, l'anglais comme langue de travail, 80 % d'investissements hors de France, une équipe de management internationale ? Avec la dilution du capital et la nomination de Barry Diller à la tête du secteur cinéma et télévision de Vivendi, la balance penche plus du côté américain. Mais la question est : pour quoi faire ? Dans un groupe dont le chiffre d'affaires est réalisé à 40 % aux Etats-Unis, et qui est jugé à ses résultats, les responsables changent vite, à l'image des changements que réalise d'ailleurs Jean-Marie Messier. Imaginons dans un cauchemar affreux ce groupe dirigé par un autre, un Américain par exemple. L'important est donc de connaître précisément la politique stratégique du groupe Vivendi. Tenir les engagements de Canal+ jusqu'en 2004 ? Très bien. Et après ? Rupture du pacte fondateur avec le cinéma ? Nouvelle orientation donnée aux investissements dans la production audiovisuelle ? Discutons-en, non en agitant des formules incantatoires, mais « à l'américaine », en prenant en compte l'intérêt de Canal+, celui de Vivendi, mais aussi le nôtre, téléspectateurs et consommateurs certes, mais aussi citoyens. L'intérêt de la France, et surtout de l'Europe, est d'avoir une stratégie claire en matière de création et de diffusion des produits culturels. Peut-on fonder une politique culturelle sur la vitalité d'un homme, aussi brillant soit-il, à la tête d'un groupe dont le centre de gravité est largement américain ? Quelles garanties pour l'avenir ?

3. – Exception ou diversité ? Avec talent, Jean-Marie Messier a distribué ses interventions aux Etats-Unis et en France. Mais le mélange de provocation et de bons sentiments

ne suffit pas. Donnons-lui acte que la notion de diversité culturelle est aujourd'hui préférable à celle d'exception. L'expression, si je ne me trompe, est utilisée largement par le gouvernement, parce que l'isolement n'est aujourd'hui plus de saison. Si la France a su convaincre beaucoup de ses partenaires de la nécessité d'une exception en matière de culture, ne nous en plaignons pas : la diversité est la victoire de l'exception.

Pendant, l'essentiel n'est pas dans la sémantique, mais dans l'effet psychologique que, pour une fois, Jean-Marie Messier a sans doute mal mesuré. Certes, rien de bien nouveau dans ce qu'il dit, sauf que c'était à New York, après la nomination de Barry Diller. Signe très fort envoyé à ses troupes, en interne d'abord. Or le débat est vif et le malaise perceptible, notamment à Canal+. La déclaration de New York, même déformée et caricaturée, est l'affirmation d'une stratégie mondiale dans laquelle la France n'est qu'une petite partie, chacun l'a compris.

Diversité culturelle ? Chiche. Mais Jean-Marie Messier n'en a pas le monopole. C'est la diversité des acteurs, des producteurs, des diffuseurs, des modes de financement, qui fonde cette diversité

Et à l'extérieur, quelles conséquences en tirer, au-delà des affirmations de principe, la main sur le cœur et les bons sentiments sur les lèvres ? Le renoncement aux dispositifs de soutien ? Aux quotas ? Aux obligations de production ? Il serait paradoxal pour la France, d'un côté, de renoncer à ces politiques par la voix de ses industriels, alors que l'Union européenne, grâce notamment à Catherine Tasca, découvre la pertinence des dispositifs nationaux de soutien au cinéma, et que le ministre fédéral de la culture en Allemagne, entre autres, met sur pied un système qui s'inspire du dispositif français. Certes, le monde globalisé et la révolution numérique obligent à penser et à agir autrement : Internet, la multiplication des supports, l'accélération de la diffusion des contenus rendent obsolètes un certain nombre de réglementations fondées sur les supports et non sur les contenus. Il faut discuter, revoir, adapter, sans retenir pour seul moteur le taux de marge de Vivendi, ou de toute autre superpuissance des produits culturels. Sinon, à quoi

bon la diversité ? Qui commande ? 4. – « Ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats-Unis », disait-on autrefois. Est-ce Vivendi qui doit donner le « la » de l'intérêt général ? La mondialisation a conduit à faire basculer des pans entiers de notre économie dans l'internationalisation de leur activité. Au bénéfice, le plus souvent, de notre industrie, de ses emplois, de notre rayonnement. Mais cette situation pose, dans tous les secteurs, des questions redoutables d'identité et de répartition des pouvoirs au sein d'une démocratie.

L'Amérique fonctionne sur un schéma libéral absolu. Ce sont ses entreprises qui font le pays. General Motors riche, c'est l'Amérique riche. La France a une autre histoire, une autre tradition, une volonté d'exister différente. Même s'il a besoin de se réformer, l'Etat existe et il représente, parce que ses dirigeants sont élus pour cela, l'intérêt général, en veillant aux équilibres entre les différents intérêts privés, en assurant la défense des minorités, en se préoccupant de la vitalité de sa culture. La

Il ne s'agit pas de mettre en cause la bonne foi de Jean-Marie Messier, nouveau chantre de la diversité culturelle appuyée par l'action de son groupe en faveur des musiques, des images, des écrits du monde entier. Qu'il traduise en faits ses bonnes résolutions. Et aussi que la puissance publique, garante de l'intérêt général, prenne ses responsabilités. Accorder exemptions fiscales et concession de service public ne peut se faire que contre des engagements précis. L'Etat doit orienter, réguler et contrôler. Sinon autant remettre le pouvoir aux seules multinationales et supprimer, entre autres, le ministère de la culture. Ce qu'ont fait les Américains. Prochaine étape ?

Trois orientations complètent cette analyse en faveur de la diversité culturelle : la première, c'est l'éducation. Il y a de tout dans le catalogue de Vivendi, comme dans celui d'AOL, de Bertelsmann ou de Disney. L'important, c'est comment y accéder : on fait confiance aux acteurs privés pour apporter la technologie nécessaire à un accès plus rapide ; on fait confiance à la concurrence pour réduire les coûts. Mais rien ne remplace l'action d'un système éducatif qui aide à choisir, à décrypter, à écouter et à voir cette galaxie croissante de produits. Par ce travail de sensibilisation, Vivendi, Viacom ou News Corp. pourront trouver en face d'eux non pas de simples consommateurs, mais de véritables citoyens. Beau défi pour l'éducation nationale.

La deuxième, c'est la garantie d'une concurrence équilibrée. De ce point de vue, l'Europe doit prendre des initiatives pour ne pas être dépendante de deux ou trois groupes qui réduisent à néant tous les dispositifs qu'elle met en place pour garantir une création et une diffusion diversifiées. A tous les niveaux, nationaux, européens, mondiaux, une législation contrôlée sur la concentration doit garantir le pluralisme et la diversité. Proposition à faire au forum de New York-Davos ?

Le troisième, c'est la bataille du droit des auteurs. La notion de copyright peut menacer à terme l'existence de foyers de création : que l'Europe et la France en particulier se donnent les moyens juridiques et financiers de devenir le paradis des créateurs, sans considération de langue ou de nationalité. La France, paradis des auteurs : c'est mon souhait. Messier, nouveau messie culturel ? Belle ambition. A condition de ne pas se tromper de terre promise, ni de paradis.

Jérôme Clément

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Amélie et les autres

ALORS que l'industrie est tout entière en dépression, il est un secteur qui vit un rêve : le cinéma français. La fréquentation aura crû de 12 % en 2001 et, dans ce contexte porteur, les films français ont regagné du terrain sur les majors américaines, pour atteindre 41 % de part de marché. Engouement des spectateurs, et d'abord des jeunes, profusion de films, variété des genres, apparition de nouveaux auteurs et exceptionnel succès économique : l'année 2001 est l'année du cinéma français.

Le *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, qui a séduit 8 millions de spectateurs français et 9 millions de spectateurs étrangers, représente une bonne part de ce regain et le symbolise tout entier. Le doux visage d'Audrey Tautou, l'actrice vedette du film de Jean-Pierre Jeunet, en restera la joyeuse et espiègle incarnation. Mais, derrière Amélie, trois autres films français sont aux premières places du box-office : *La Vérité si je mens 2*, de Thomas Gilou, *Le Placard*, de Francis Veber, et *Le Pacte des loups*, de Christophe Gans. Et ces mousquetaires ne sont pas isolés : 19 films français ont dépassé la barre du million de spectateurs. A l'étranger, on comptera 25 millions de spectateurs pour l'ensemble des films français, une hausse de 40 % par rapport à 2000.

Surpris par Amélie, tous les magazines de cinéma du monde ont salué, avec *Variety*, ces « *impressionnants Français* ». Et d'analyser ce succès de l'« exception française », qui ne semble

pas provenir d'un hasard heureux, mais d'un ensemble de facteurs. Le système de financement d'abord, mis au point au début des années 1980, et désormais copié en Allemagne comme en Asie. Il s'appuie sur une taxe sur les billets reversée aux producteurs et sur l'obligation faite aux chaînes de télévision, à commencer par Canal+, de concourir à la production de films français et européens. Alors que produire des films reste une industrie à hauts risques financiers – structure qui favorise les gros, donc Hollywood –, ce système a fait ses preuves : plus de 200 films ont été produits en France en 2001, contre 171 en 2000.

Mais le succès repose surtout sur la « French touch » des metteurs en scène qui, sortis de la querelle entre films d'auteur et films « à l'américaine », ont su développer une vision ambitieuse du cinéma grand public. Et cette recette, faite de variétés des sujets, de décalage, d'humour, et d'un bon usage du marketing, a plu aux spectateurs, et notamment aux jeunes, qui se sont détournés d'une production américaine répétitive et, tout à coup, affadie.

Le futur n'est pourtant pas assuré. Le patron de Vivendi semble vouloir remettre en cause l'engagement de financement de Canal+. L'arrivée des nouvelles technologies de diffusion (profusion des chaînes, DVD, Internet) impose une refonte. A quatre mois de l'élection présidentielle, la culture française doit en être un enjeu. On attend des candidats des engagements inventifs.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lollchon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frajon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le statut de la presse

CENT FOIS sur le métier ont été remis depuis la Libération des projets de « statut de la presse ». La volonté d'aboutir vite se manifeste cette fois tant au ministère de l'information que du côté de la Fédération de la presse. Très combatif, M. Robert Buron envisagerait d'introduire dans le futur statut un article interdisant la participation financière à une entreprise de presse de ces satellites qui deviennent trop facilement des maîtres.

Cette intention, qui vise entre autres le groupe Hachette, a suscité une levée de boucliers à la Fédération de la presse. « Pour-quoi interdire l'apport de capitaux techniques, ceux des messageries, de la publicité, de l'industrie du papier, qui ont tous pour objet de développer la vente des journaux, répandent les entreprises visées, et laisser venir les autres, ceux des "marchands de canons" ou des

betteraviers, par exemple ? » Sur le plan moral, la réponse est valable. Tous les capitaux peuvent être porteurs de germes. Il n'y a guère de raison de distinguer.

Mais sur le chapitre commercial, ces arguments s'évaporent. Le libre jeu de la concurrence est en effet particulièrement faussé par la concentration d'affaires de papier, de publicité, de messageries et de presse. On revient au classique problème du trust. Sa nouveauté est en ce domaine singulièrement accrue, puisqu'elle porte sur les moyens de la liberté d'expression. A la limite, une entente entre distributeurs de publicité déciderait de la vie ou de la mort d'un journal auquel seraient accordées ou refusées les annonces : le principe même de la liberté de la presse serait ruiné.

Pierre Drouin
(28 décembre 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89.

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MÉDIAS Les magnats des médias, qu'ils s'appellent Gerald Levin, patron d'AOL Time Warner; Rupert Murdoch, PDG de News Corp.; Thomas Middelhoff, à la tête

de Bertelsmann; ou Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal, multiplient les acquisitions. ● LA COURSE AU GIGANTISME n'est pas terminée. Les groupes adoptent

des stratégies différentes de croissance. ● LE NUMÉRO UN du secteur, AOL Time Warner, a du mal à mélanger les cultures de deux mondes antagonistes et doit faire face à la

concurrence exacerbée de Microsoft. ● RUPERT MURDOCH a toujours privilégié le lobbying politique pour mener à bien ses affaires. ● L'ALLEMAND BERTELSMANN

prépare son entrée en Bourse. ● VIVENDI UNIVERSAL devient peu à peu un groupe américain qui s'appuie sur son pôle environnement pour financer les médias.

Communication : les nouveaux maîtres du monde

La frénésie de concentration s'accélère dans les médias. Elle contribue à uniformiser et à américaniser la distribution des programmes télévisuels, des films, de la musique et de l'édition. « Le Monde » dessine la nouvelle géographie de cette industrie et analyse la stratégie de quatre géants

LES TYCOONS. Ces rois du monde qui trônent sur les télévisions, la presse et le cinéma, qui s'appellent Rupert Murdoch, Gerald Levin ou Jean-Marie Messier pour les plus influents, sont engagés depuis plusieurs années dans une course au gigantisme. A coups de milliards de dollars, ces acteurs, pour l'essentiel américains, accentuent chaque année les regroupements dans ces secteurs stratégiques. Ils uniformisent ainsi sur la planète l'édition musicale et les programmes de télévision, tout comme les longs métrages directement sortis des studios d'Hollywood. Soit en jouant sur une stratégie de concentration verticale, qui leur permet, en étant présent à chaque étape (programmation, production, distribution), de renforcer leur prédominance sur un secteur – comme le groupe Disney ou, à une moindre échelle, Canal+. Soit en pariant sur une concentration horizontale, en investissant dans des secteurs différents pour favoriser le rapprochement entre des industries aussi éloignées a priori que l'audiovisuel et les télécommunications. C'est précisément en invoquant ce pari de la complémentarité ou de la convergence que General Electric a acquis dès 1986 le réseau de télévision américain NBC, ou encore

le géant des télécommunications américain AT & T a pris le contrôle, en 1999, du câble-opérateur TCI, puis, en 2000, de MediaOne... avant de rétrocéder, le 20 décembre, sa filiale câble à Comcast. Toutefois, la notion même de « convergence », qui a nourri ces dernières années les plus fantastiques espoirs dans une économie globalisante, basée sur d'hypothétiques synergies entre les « contenus » – un mot bien vilain qui désigne autant des films que des articles de journaux – et les « contenants » (le câble, le satellite, Internet, etc.) semble avoir vécu. Cette « convergence » a surtout servi à justifier d'un mot à la mode une boulimie d'acquisitions en série. L'éclatement de la bulle Internet a elle aussi contribué à faire retomber ce soufflé.

L'année 2001 a été marquée par un sérieux ralentissement de la croissance des recettes publicitaires, ce qui a affecté immédiatement la rentabilité de la presse et des chaînes de télévision en clair. C'est pourquoi un groupe comme Vivendi Universal se vante de ne plus tirer que 4 % de ses revenus de la publicité. Mais tous les observateurs s'accordent à qualifier cette crise de conjoncturelle et Zenith Media, la quatrième agence d'achat d'espaces publicitaire mon-

diale, parie, après une baisse de 6 % en 2001, ramenée à 1 % en 2002, sur une reprise dès la fin de 2003.

Paradoxalement, les télévisions payantes, même si le nombre de leurs abonnés continue de croître, restent, en grande majorité, déficitaires. « Le bouquet de chaînes thématiques britannique BSKyB de Rupert Murdoch est dans le rouge, comme les opérations internationales de Canal+ ou la plupart des nouvelles plates-formes numériques », souligne Gilles Fontaine, directeur du département économie des médias à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate). « Aucun câble-opérateur important en Europe n'est bénéficiaire », ajoute-t-il. « L'enjeu majeur sera le pari industriel engagé par le câble-opérateur américain Liberty Media et les fonds d'investissement Callahan pour modifier le modèle économique du câble en Allemagne et en faire un vrai marché de la télévision à péage », prévoit-il.

Les concentrations sont loin d'être terminées. A l'exception de la distribution cinématographique, les autres secteurs des médias – les télévisions notamment – sont encore relativement peu mondialisés. Ce qui appellera de nouveaux rachats en série, qui ne sauraient

être empêchés que par des réglementations nationales anti-concentration comme le dispositif anti-trust américain, ou par la Commission de Bruxelles. Illustrations de cette frénésie : depuis 1995, Viacom a absorbé Paramount puis CBS, Walt Disney a acheté ABC, Time Warner a fusionné avec Turner Broadcasting, Bertelsmann et

Paradoxalement, les télévisions payantes restent en grande majorité déficitaires

Audiofina ont créé la CLT-UFA. En 2000, AOL a annoncé sa fusion avec Time Warner avant de renoncer à acheter EMI Music, tandis que Vivendi et Canal+ ont fusionné avec Seagram. Rupert Murdoch a lui, pris pied dans la télévision payante en Italie et en Allemagne aux côtés de Leo Kirch.

Dans ces grands Meccanos financiers, la notion d'« actif stratégique » est souvent éphémère. Les groupes achètent, revendent, selon une logique strictement

financière. Pour faire une concession à Bruxelles lors d'une fusion, redresser un cours de Bourse ou encore éviter d'être dégradé par une agence de notation financière. Ces grandes alliances engendrent généralement des centaines de suppressions d'emplois.

Le champion en la matière est sans doute Jean-Marie Messier, le PDG du groupe français qui s'américanise chaque jour davantage. Ayant vendu des pans entiers des anciens métiers d'Havas (publicité, voyage, presse professionnelle), il a acquis cette année coup sur coup les éditions scolaires Houghton Mifflin, USA Networks et 10 % du bouquet satellitaire Echostar. Pour faire jeu égal avec les géants américains, il lui manque encore un vrai réseau de télévision national américain. Ce qu'ont déjà Disney avec ABC, Viacom avec CBS, General Electric avec NBC ou encore Rupert Murdoch avec Fox. Sans compter qu'il est aussi difficile, pour les Français, de montrer à des Américains comment faire un film à Hollywood, qu'il est ardu pour des Américains d'expliquer à des Bordelais comment faire un bon vin. C'est pour cette raison que le PDG de Vivendi Universal a confié les rênes de l'audiovisuel et du cinéma à un professionnel reconnu à Los Angeles, Barry Diller.

Les plus grands magnats sont confrontés, à différents degrés, à des difficultés. Rupert Murdoch n'a pas réussi cet été à mettre la main sur DirecTV, le premier bouquet satellitaire américain. La question de sa succession se pose avec acuité : son troisième mariage avec une jeune Chinoise, Wendy Deng, et la récente naissance de leur fille ne vont pas faciliter les choses. Le numéro un mondial, AOL Time Warner, n'avait pas prévu que la concurrence viendrait de Microsoft et pensait que l'hégémonie de CNN serait inattaquable. Bertelsmann n'avait pas non plus parié sur une telle déconfiture d'Internet et a dû revoir sa stratégie.

Face à ces géants qui maîtrisent tous les secteurs de la communication dans le monde et tendent à l'américaniser, les poids moyens, comme Leo Kirch en Allemagne, Sony, TF1 ou les télévision publiques comme l'ARD en Allemagne, la BBC en Grande-Bretagne ou la NHK au Japon, semblent recroquevillés dans des stratégies nationales. De façon plus cruciale, l'existence même des tous petits groupes – c'est déjà le cas dans l'édition ou la musique – est mise en péril par ces vagues de concentration. Vous avez dit diversité culturelle ?

Nicole Vulser

AOL Time Warner ou les difficultés des fusions empilées en poupées gigognes

NEW YORK

de notre correspondant

Il y a presque un an, le 11 janvier 2001, les autorités américaines de la concurrence autorisaient le rapprochement entre le numéro un de l'accès à Internet, American Online (AOL), et le plus puissant groupe de médias des Etats-Unis, Time Warner. La « mère de toutes les fusions » donnait naissance au premier et au seul groupe mariant alors Internet et les médias traditionnels. Un géant né de l'imaginaire de Steve Case, le fondateur d'AOL, et de Gerald Levin, le président de Time Warner. Leur idée avait enthousiasmé les marchés et les analystes au début de l'année 2000. La bulle spéculative autour de la nouvelle économie semblait alors sans limites. Les actionnaires de Time Warner avaient accepté sans sourciller d'échanger leurs millions d'heures de cinéma et de musique contre quelques millions de titres AOL créés pour l'occasion. L'acquisition sans précédent (280 milliards de dollars) n'avait en fait pratiquement rien coûté à AOL.

Sur le papier, le nouvel ensemble mariant la nouvelle économie, la télévision, le cinéma, la presse et la musique semblait irrésistible : plus de 30 millions d'internautes, 13 millions de foyers câblés aux Etats-Unis, la chaîne d'information en continu CNN, la télévision payante HBO, le magazine *Time* ou encore les studios Warner Bros. A lui seul, le groupe de presse dont les fleurons sont *Time*, *People* et *Sports Illustrated* compte une centaine de millions d'abonnés et attire aux Etats-Unis 23 % de la publicité du secteur. Le PDG d'AOL, Steve Case, voulait « construire un média global aussi central que le téléphone ou la télévision ». L'ambition est intacte, mais aujourd'hui le monde a changé.

La bulle spéculative autour de la nouvelle économie a éclaté, les Etats-Unis sont entrés en récession, et le mariage entre AOL et Time Warner s'avère bien plus difficile que prévu. La rentabilité n'est pas au rendez-vous et le mélange de cultures d'entreprises si différentes s'avère délicat. D'autant plus, que si sur le plan financier AOL a pris le contrôle de Time Warner les « vieux » médias assurent maintenant l'essentiel des profits. « Ce qui sauve cette société, ce sont



GERALD LEVIN

les actifs de Time Warner », résume Ajay Mehra, un gestionnaire de portefeuilles de Columbia Management qui détient 2 millions d'actions du groupe.

Utilisant, comme beaucoup d'autres, le prétexte des attentats du 11 septembre, AOL Time Warner a annoncé le 24 septembre qu'il ne tiendrait pas ses prévisions de résultats très ambitieuses. Il prévoit désormais une croissance d'environ « 20 % de son bénéfice avant impôts, intérêts, dépréciations et amortissements ». Non seulement

La rentabilité n'est pas au rendez-vous et le mélange de cultures d'entreprise s'avère délicat

la conjoncture publicitaire est difficile, mais les promotions croisées entre anciens et nouveaux médias tardent à prouver leur efficacité. La diffusion de films et de musique payante par Internet reste marginale. Il y a deux ans, AOL Time Warner était présenté comme le modèle à suivre. Aujourd'hui, il lui faut démontrer la pertinence de sa stratégie, notamment à Wall Street où l'action AOL Time Warner a perdu près de 50 % en six mois.

Illustration de ces difficultés, Gerald Levin, directeur général du groupe et ancien patron de Time Warner, a annoncé, il y a trois semaines et à la surprise générale, son départ. Il sera remplacé par l'actuel codirecteur général, Richard D. Parsons. A soixante-deux ans, M. Levin aurait pu garder les rênes du groupe pendant encore plusieurs années. « L'heure

n'est plus aux visionnaires, mais aux gestionnaires », souligne un analyste. « Or, Parsons est l'homme de la situation. C'est lui qui a vraiment réalisé la fusion entre Time et Warner, il lui reste à faire la même chose avec AOL », ajoute-t-il. M. Parsons a un agenda chargé : terminer le rapprochement, atteindre les objectifs financiers fixés auparavant un peu trop à la légère, faire face à Microsoft et donner au groupe une place centrale dans Internet à haut débit, la clé du mariage entre anciens et nouveaux médias. Steve Case reste président du conseil et Ted Turner, le fondateur de CNN, sera encore vice-président quelques années.

Ils ne seront pas de trop car AOL Time Warner se heurte aujourd'hui à un adversaire redoutable : Microsoft. Le numéro un mondial des logiciels a pour ambition de devenir le passage obligé de la diffusion sur Internet du son et de l'image. Dans le câble, l'accès à Internet (AOL contre MSN), les logiciels de navigation (Netscape contre Explorer), la messagerie instantanée et les services en ligne, les deux groupes sont directement concurrents. AOL Time Warner vient d'ailleurs d'enregistrer un échec cuisant. AT & T a préféré vendre sa filiale de télévision par câble à Comcast. Un succès pour Microsoft, présent à la fois dans le capital de Comcast et dans celui d'AT & T et qui se retrouvera avec une part significative du nouvel ensemble. Ce dernier, avec plus de 22 millions d'abonnés, domine largement Time Warner Cable.

Le groupe va devoir trouver rapidement d'autres « tuyaux » pour faire passer ses chaînes de télévisions et ses films. Il peut toutefois se consoler avec ses réussites éclatantes dans le cinéma. Les deux plus grands succès récents, *Harry Potter* de Chris Columbus et *Le Seigneur des Anneaux*, l'adaptation à l'écran de la saga de J.R.R. Tolkien par Peter Jackson, sortent tout droit de ses studios. Ce dernier a récolté depuis sa sortie, le 19 décembre, quelque 94 millions de dollars (106,88 millions d'euros) aux Etats-Unis. *Harry Potter* avait, lors du week-end de sa sortie, battu tous les records avec 90,3 millions de dollars.

Eric Leser

Vivendi Universal : quand l'eau finance les médias

La filiale environnement reste, de loin, la plus rentable



JEAN-MARIE MESSIER

COMBIEN les consommateurs sont-ils prêts à payer pour recevoir leurs chaînes de télévision, écouter de la musique, regarder des films ou téléphoner ? La question est stratégique pour Vivendi Universal. Plus que tous ses concurrents qui s'appuient encore beaucoup sur les revenus tirés de la publicité, le groupe de communication et de médias veut développer un modèle payant. Que ce soit par le biais d'Internet, de la télévision ou du téléphone, il entend s'attacher ses clients de façon durable en leur vendant tous ses produits par abonnement.

Le groupe s'est déjà engagé dans cette voie en Europe avec Canal+, le bouquet de chaînes thématiques Canalsatellite, ou SFR, son réseau de téléphonie mobile en France. Il commence à en poser les premières pierres aux Etats-Unis. La semaine dernière, il a lancé, avec Sony, PressPlay. Ce nouveau service musical en ligne, réservé pour l'instant aux seuls clients américains, se veut une réponse au piratage sur Internet : il propose aux internautes, contre un abonnement mensuel, de télécharger des morceaux de musique, de découvrir en avant-première les nouveaux compact-disques. L'expérience est d'importance pour le groupe. PressPlay va être un des premiers tests pour savoir si les consommateurs acceptent de renoncer à la gratuité du réseau Internet et veulent bien payer pour recevoir de la musique.

Au-delà, ce nouveau produit doit permettre de voir s'il existe une réelle capacité de croissance de l'édition musicale en ligne. En dépit des sorties incessantes de CD, la musique est un secteur mûr. 90 % des disques sont achetés par les 15-25 ans et le taux de croissance du secteur dépasse à grand peine 3 % à 4 % par an.

Bien que numéro un mondial, Universal Music, la branche musicale de Vivendi Universal, a du mal à s'extraire de cette réalité. Au terme des neuf premiers mois de l'année 2001, son chiffre d'affaires est resté égal par rapport à l'année précédente, à 4,4 milliards d'euros. L'activité, qui génère peu de cash-flow, figure désormais à l'avant-dernière place des métiers du groupe. Les interrogations sur la croissance sont identiques pour le cinéma. Depuis trois ans, les studios Universal enregistrent des performances

exceptionnelles. Du *Retour de la momie* au *Journal de Bridget Jones* en passant par *Jurassic Park 3*, ses studios ont connu en 2001 encore d'importants succès. Mais Hollywood a voulu sa part. A l'image de Steven Spielberg et de ses studios Dreamworks SKG, producteurs et acteurs ont renouvelé parfois très chèrement leurs contrats.

Pressplay va être un des premiers tests pour savoir si les consommateurs acceptent de renoncer à la gratuité sur Internet

Les résultats financiers risquent de s'en ressentir : les analystes financiers tablent sur un résultat de 450 millions d'euros pour l'année. Tous se demandent si l'activité cinéma peut aller au-delà. Les studios seront-ils capables en 2002 de réitérer leurs succès ? En donnant de nouveau débouchés aux films d'Universal, l'arrivée du producteur et diffuseur audiovisuel USA Networks au sein du groupe permettra-t-elle de lisser les effets de cycle liés à ce métier ?

La réponse est d'autant plus importante pour Vivendi Universal que son autre grande activité de communication, la télévision, n'est pas aussi bien portante qu'il le souhaiterait. En Europe, au moins. Canal+, qui fut longtemps la vache à lait du groupe, est en train de perdre sa rente en France. Pour la première fois de son existence, la chaîne cryptée, concurrencée par le

cable et le satellite, pourrait enregistrer en 2001 une baisse ou en tout cas une stagnation de ses abonnés.

Réduction des coûts, changement des habitudes, redéfinition des programmes sont à l'ordre du jour. A l'étranger, la chaîne s'attache d'abord à réduire ses foyers de perte, notamment en Italie où le groupe devrait prochainement fusionner sa filiale Telepiù avec le bouquet de chaînes Stream de Rupert Murdoch. Mais le sort de cette négociation, comme celui d'une éventuelle fusion entre les bouquets satellites français Canalsatellite et TPS, est lié aux autorités de la concurrence. Or, celles-ci semblent très hostiles à ce dernier projet de regroupement.

Quatrième secteur du groupe, l'édition est, elle aussi, en pleine redéfinition. Depuis le rachat pour 2,2 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros) de l'américain Houghton Mifflin, numéro un de l'édition éducative, la branche intensifie son développement vers les productions qui peuvent avoir plusieurs débouchés – livres, CD-Rom, Internet. Pour financer cette importante acquisition, le groupe a été contraint de rendre des arbitrages, afin de ne pas s'endetter outre mesure : il a mis en vente toute sa presse professionnelle, y compris la presse médicale, présentée il y a peu comme un des axes de développement de l'édition. L'ensemble devrait être vendu en janvier pour 2 milliards d'euros au fonds d'investissement britannique Cinven. Après le 11 septembre, l'acquéreur a exigé de renégocier le prix à la baisse.

Cette situation illustre un des handicaps de Vivendi Universal : le groupe est sous contrainte financière. En dépit de ses positions fortes dans la musique, le cinéma, l'édition, la télévision, le groupe obtient pour l'instant peu d'argent de ces activités, en tout cas bien moins qu'AOL Time Warner. L'essentiel des profits du groupe provient de SFR et de Vivendi Environnement, la filiale de services collectifs. Ces deux activités, issues de l'ancienne Générale des eaux, procurent à elles deux 90 % du résultat opérationnel du groupe. Cette situation paradoxale semble appelée à perdurer au moins en 2002.

Martine Orange

De la presse au cinéma, quatre multinationales dominent le marché



En reprenant USA Networks, Vivendi Universal se hisse, selon ses estimations, à la deuxième place des géants mondiaux de la communication. Derrière ces sept sociétés qui pèsent, chacune, plus de 10 milliards de dollars, se trouvent des groupes audiovisuels essentiellement nationaux comme ARD ou Kirch en Allemagne, la chaîne NHK au Japon ou DirectTV aux États-Unis.

Source : Sociétés

Les réseaux politiques de Citizen Murdoch

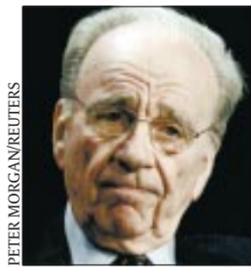
Le PDG de News Corp. mène un lobbying intense, à droite comme à gauche

LONDRES
de notre correspondant à la City
« Nos priorités dépendent de ce qui est bon pour la compagnie, pas des convictions personnelles de Rupert » : comme l'indique une « lobbyiste » de News Corporation, le président-fondateur du troisième groupe mondial de médias a toujours privilégié le réalisme politique. Archi-conservateur, défenseur des valeurs traditionnelles, Rupert Murdoch est, certes, instinctivement proche de politiciens conservateurs comme George W. Bush aux États-Unis, Silvio Berlusconi en Italie, John Howard en Australie ou Ariel Sharon en Israël. Mais en même temps, en Grande-Bretagne, ses journaux soutiennent le gouvernement travailliste comme ils l'avaient fait dans son pays natal, l'Australie, dans les années 1980.

Aux États-Unis, le réseau politique de News Corp., bâti grâce à des années de travail ininterrompu, repose, mais pas exclusivement, sur la droite républicaine. Le PDG, qui avait soutenu l'indépendant Ross Perot contre Bush père en 1992, s'est rangé en 1996, et plus particulièrement en 2000, sous la bannière républicaine. Lors des élections primaires contre John McCain comme lors de la joute avec Al Gore, George W. Bush a pu compter sur le soutien sans réserve du réseau de télévision Fox, qui appartient à Rupert Murdoch. Une fois aux affaires, l'administration lui a renvoyé l'ascenseur en se déclarant favorable à la déréglementation de l'audiovisuel afin de permettre au magnat, né en Australie mais naturalisé américain en 1985, d'acheter de nouvelles stations de télévision et de nouveaux journaux.

L'organisme de tutelle et de régulation de la télévision aux États-Unis, la Federal Communications Commission (FCC), lui est elle aussi tout acquies. Son président n'est autre que Michael Powell, le propre fils de l'actuel secrétaire d'État, un ami proche de son « gourou », l'économiste ultralibéral Irwin Seltzer.

Dès que les intérêts de News Corp. sont menacés, au Congrès comme au Sénat, le groupe peut toutefois compter sur le soutien des élus démocrates des deux plus grosses délégations, celles de Californie (en raison des intérêts hol-



RUPERT MURDOCH

lywoodiens du groupe, avec le studio 20^e Century Fox et celle de New York (News Corp. contrôle à la fois le très influent quotidien *New York Post* et des stations locales de télévision). S'ajoutent à cela, à Washington, les puissantes organisations de lobbying liées aux autres intérêts de Rupert Murdoch dans le monde. A commencer par les organisations pro-Israéliennes alliées à ce supporter de longue date de l'État hébreu, particulièrement proche de l'ancien premier ministre Benyamin Nétanyahou. Les lobbies pro-turcs et pro-chinois constituent aussi d'importants relais. Ses attaches de longue date avec Israël ne l'empêchent toutefois pas de compter parmi ses alliés des personnalités républicaines pro-arabes, comme l'ancien secrétaire d'État, James Baker, très lié à la famille Bush et à l'industrie pétrolière.

Star TV, sa chaîne asiatique, est diffusée au Proche-Orient via le réseau Orbit, qui appartient aux Saoudiens. Par ailleurs, il a été associé au télévangéliste d'extrême droite Pat Robertson, antisémite notoire.

Le papivore, basé à New York, est présent dans toute la gamme des médias. Ses émissaires contrôlent les puissantes associations professionnelles du câble, du satellite, de la télévision et du cinéma. Son réseau souterrain compte aussi l'un des plus puissants groupes de pression à Washington, l'industrie du tabac. Par l'intermédiaire de W. H. W. Maxwell, président de Philip Morris qui siège depuis 1992 au conseil d'administration de News Corporation, Murdoch peut compter également sur le soutien de parlementaires démocrates des États du Sud, producteurs de tabac. « A l'inverse des autres patrons de presse, Murdoch se déplace souvent en personne à

Washington pour plaider sa cause auprès des parlementaires. Il sait y faire avec les politiciens, en particulier conservateurs, qui le portent aux nues », estime Neil Chenoweth, l'auteur du best-seller *Virtual Murdoch* consacré à sa dernière aventure dans le numérique.

L'homme d'affaires est plus opportuniste qu'idéologue. Ainsi, Murdoch, grand fan de Margaret Thatcher, a soutenu les travaillistes de Tony Blair contre les Tories en 1997 et en 2001. Une décision qui avait eu raison du flegme de plus d'un observateur politique, car son quotidien tabloïd *The Sun* avait joué un rôle de premier plan dans la victoire de John Major, lors du scrutin de 1992, en démolissant son challenger d'alors, Neil Kinnock. Le torchon brûle-t-il, soudain, entre « Tony » et « Rupert » en raison des pratiques anticoncurrentielles de son bouquet de chaînes satellitaires BSkyB ? Ses journaux (*The Sun*, *News of the World*, *The Times*, *The Sunday Times*) tres-

« Il sait y faire avec les politiciens, en particulier conservateurs, qui le portent aux nues »

sent aujourd'hui des lauriers à son rival à l'intérieur du New Labour, le chancelier de l'Échiquier Gordon Brown, pro-américain et tiède envers l'euro...

La tactique a été, semble-t-il, payante puisqu'en novembre, le gouvernement s'est contenté d'une réforme très vague de l'audiovisuel britannique. De l'avis général, le 10, Downing Street fermerait les yeux sur certains projets d'expansion de BSkyB qui aimeraient, à terme, mettre la main sur la télévision en clair Channel 5 ou sur l'une des chaînes du réseau ITV. Tony Blair espère que ce pragmatisme lui vaudra, en échange, la neutralité des journaux de l'empire Murdoch, qui contrôle aujourd'hui 40 % du tirage de la presse nationale, lors du futur référendum sur l'euro.

Marc Roche

Bertelsmann : la Bourse au secours de la croissance

Le groupe allemand réduit la voilure dans le secteur Internet

FRANCFORT
de notre correspondant

Une conversion brutale et tardive ? Bertelsmann a longtemps rejeté l'éventualité d'une entrée en Bourse, avant de changer d'avis en l'espace de quelques mois. Voilà un peu plus d'un an, le président du directoire, Thomas Middelhoff, qui passe pourtant une bonne partie de son temps à New York, à deux pas de Wall Street, expliquait encore qu'il n'avait pas besoin d'un accès privilégié aux marchés de capitaux. Reinhard Mohn, patriarche de l'empire, n'y voyait lui non plus aucun avantage. Il refusait de vendre son âme au diable, en se plaçant sous la pression des analystes financiers. Le veto de cet octogénaire, attaché à l'indépendance du groupe, restait incontournable : sa famille et la fondation qu'il a mise en place contrôlent l'essentiel du capital. Cette résistance a fait de Bertelsmann une « exception culturelle » au royaume des géants mondiaux de la communication, mais elle alimentait les spéculations : faute de monnaie d'échange utile pour sceller des alliances stratégiques, le groupe risquait de se retrouver isolé. En février, contre toute attente, et de manière spectaculaire, le tabou a été brisé : Bertelsmann a annoncé son intention de s'introduire en Bourse d'ici trois à quatre ans.

Cette volte-face n'a rien d'idéologique, elle est avant tout dictée par l'opportunité : grâce à la promesse d'entrée en Bourse, négociée dans le plus grand secret, Bertelsmann a pu récupérer les parts du Groupe Bruxelles-Lambert (GBL, d'Albert Frère et Paul Desmarais) dans l'empire audiovisuel RTL Group, dont il a pris 67 % du capital, avant de monter à 89 % le 24 décembre en rachetant les parts détenues par le britannique Pearson (*Le Monde* du 25 décembre). En échange, GBL a reçu 25,1 % de Bertelsmann, et a obtenu de pouvoir valoriser ce patrimoine, au plus tard d'ici à 2005.

Annoncée en février, bouclée en juillet, cette alliance permet aux Allemands d'asseoir leur contrôle sur l'un des principaux groupes européens du secteur, concrétisant leur stratégie de développement dans le « contenu ». « M. Mohn a été très vite convaincu de l'utilité de cet accord », expliquait M. Middelhoff au printemps. Le tabou brisé, c'est un chantier



THOMAS MIDDELHOFF

d'envergure qui s'engage pour les quelque 82 000 salariés éparpillés dans le monde. Bertelsmann lance un « programme d'excellence » censé le préparer à son futur univers. Principal objectif visé d'ici à trois ans afin de séduire les marchés : atteindre 10 % de rentabilité sur le chiffre d'affaires dans l'ensemble du groupe. Depuis son arrivée, en 1998, M. Middelhoff a déjà entrepris une petite révolution en tenant, non sans difficulté, d'adapter la maison, constituée de baronnies souvent très indépendantes les unes des autres, à l'ère d'Internet. Celui qui aime mettre en avant ses bonnes relations avec Jean-Marie Messier impose un mode de fonctionnement beaucoup plus transversal. En butte à certaines résistances, il renouvelle de fond en comble le directoire composé par son prédécesseur, Mark Wössner, et réorganise l'organisation d'un groupe lui aussi de plus en plus transatlantique.

La préparation de l'entrée en Bourse va augmenter la pression sur les divisions les moins performantes. Dans la musique, BMG, qui a raté son mariage avec le britannique EMI en mai, est en perte de vitesse et subit une vaste restructuration. Par ailleurs, rapprochés des activités de commerce électronique, les clubs de livre – qui constituent le pôle historique – font l'objet d'un plan de relance ambitieux pour retrouver une seconde jeunesse. « Le groupe n'exclut pas de se séparer d'activités en perte de vitesse, mais sans envisager de mouvement spectaculaire », expliquait récemment un des membres du directoire.

Même les activités Internet, largement soutenues par M. Middelhoff depuis son arrivée aux commandes, sont recentrées. Après la cession des parts dans AOL Europe (pour 8 milliards d'euros, qui per-

mettent de financer les investissements en attendant la Bourse) le temps n'est plus à une stratégie d'investissement tous azimuts. Les dépenses sur le réseau des réseaux, trop décevantes, vont être divisées par deux courant 2001. En 2000, les pertes liées à Internet ont atteint la somme record de 888 millions d'euros, un trou devenu inacceptable dans la perspective d'une cotation boursière. Des filiales lourdement déficitaires se serrent la ceinture, à l'instar de Pixelpark, société de services Internet, obligée de se séparer d'un tiers de ses salariés (350 personnes).

Le climat n'est pas des plus propices. Outre les déconvenues liées à Internet, Bertelsmann n'est pas à l'abri du ralentissement de la conjoncture mondiale. Les deux divisions les plus rentables, Gruner + Jahr dans la presse et RTL Group dans l'audiovisuel, sont bousculées par l'effondrement des recettes publicitaires. Autre menace, sur son marché phare, l'Allema-

« Le groupe n'exclut pas de se séparer d'activités en perte de vitesse, mais sans mouvement spectaculaire »

gne, RTL Group voit avec inquiétude arriver un nouvel acteur. Les projets de Liberty Media de racheter une grande partie du réseau câblé de Deutsche Telekom inquiètent les opérateurs traditionnels du marché allemand. Ils craignent de ne plus être en mesure de diffuser leurs propres programmes sur le câble, face à un opérateur qui dispose de contenus propres, et qui se trouvera en situation de quasi-monopole. Les deux rivaux RTL Group et Kirch (ProSiebenSat.1) ont mis en garde les autorités anti-cartel allemandes. Mais en pleine réorganisation, ils tremblent. Malgré consolation pour Bertelsmann : Kirch, lui aussi frais converti à la Bourse, s'appête à passer une année encore plus difficile.

Philippe Ricard

La Rochette convoitée par le papetier espagnol Saica

LES JOURS d'indépendance de La Rochette semblent comptés. Le groupe papetier français vient de perdre un de ses principaux actionnaires, le Crédit agricole. Vendredi 21 décembre, la banque a cédé l'ensemble de sa participation, représentant 22,46 % du capital du groupe français, à son concurrent espagnol Saica. L'opération s'est faite au prix de 10,9 euros par titre, soit 70,3 % de plus que le cours de l'action. « Saica entend étudier avec la direction de La Rochette l'opportunité et la faisabilité d'un rapprochement industriel », a annoncé le groupe. Le papetier espagnol se dit prêt à lancer une offre publique d'achat mais exclut une opération hostile.

Pour l'instant, ni la direction de La Rochette ni son partenaire historique, Paribas affaires industrielles, actionnaire à hauteur de 23,4 %, n'ont réagi à cette annonce. La réponse paraît cependant assez prévisible. Depuis des années, Paribas cherche à vendre cette participation papetière. En face, la direction de La Rochette n'a guère de marge de manœuvre, en dépit de sa politique de recentrage très efficace. Pour éviter les pertes récurrentes, elle a vendu, au printemps son activité très cyclique de pâte à papier pour se spécialiser dans l'emballage carton. Depuis cette réorientation, le groupe papetier est devenu une proie tentante, pour Saica. L'acquisition permettrait à l'espagnol de se renforcer en Europe sans courir de grand risque financier. A la suite de la vente de son activité de pâte, La Rochette dispose de plus de 60 millions d'euros de trésorerie.

L'armateur Delmas renforce sa flotte et fait de l'Afrique son continent pivot

Seuls quatre des soixante navires du groupe Bolloré battent pavillon français

Delmas, l'armateur français du groupe Bolloré, va recevoir prochainement neuf nouveaux navires, commandés à des chantiers asiatiques. Comme ses concurrents,

le groupe a placé la quasi-totalité de ses navires sous pavillon des Bahamas. Alors que l'activité de fret s'effondre, le groupe mise de plus en plus sur l'Afrique.

LA SOCIÉTÉ Delmas, qui rassemble les activités maritimes du groupe Bolloré, entre avec fracas dans l'année 2002. A partir de la mi-janvier et jusqu'à la fin juillet, l'entreprise dont le siège est au Havre (Seine-Maritime) va recevoir neuf navires neufs spécialisés dans le transport des conteneurs, commandés pour 250 millions de dollars (280 millions d'euros), que vont lui livrer des chantiers taiwanais et coréens. Ces bâtiments navigueront sous pavillon des Bahamas, avec des officiers ukrainiens ou polonais aux commandes. Bolloré va gérer une flotte d'environ soixante navires, dont quatre seulement arborent le pavillon français.

Elu président du Comité central des armateurs de France (CCAF) en 1993, Vincent Bolloré avait affirmé sa volonté de réhabiliter la marine marchande sous pavillon national. Mais il a vite constaté que le surcoût occasionné (surtout à cause des congés et des charges sociales) rendait impossible l'exploitation

des navires à des conditions compétitives. Delmas fait un chiffre d'affaires de quelque 5,5 milliards de francs, et n'emploie plus que cent soixante-dix navigants français.

FONDS DE COMMERCE MAJEUR

Après avoir abandonné la desserte des Antilles, Delmas concentre ses activités sur l'Afrique, son fonds de commerce majeur, où, à travers son activité de commission de transport, groupage et stockage, la manutention portuaire et le transport routier, il est le numéro mondial de la logistique. « L'Afrique, toute l'Afrique, rien que l'Afrique », lance Gilles Alix, le PDG de l'entreprise. Sur les lignes nord-sud, entre l'Europe du Nord, le bassin méditerranéen et une quarantaine de ports du continent africain, Delmas détient plus de 40 % du marché, face à des concurrents pourtant redoutables comme le géant danois Maersk, le britannique P & O ou l'italo-suisse MSC. Des concurrents qu'il importe de ménager puisqu'ils sont aussi, sou-

vent, les clients des filiales de Bolloré (SDV/SAGA) lorsqu'il s'agit de décharger ou transporter leurs marchandises par voie terrestre. Cette prééminence a été confortée par le rachat il y a deux ans de l'armateur britannique OTAL et, il y a quelques jours, de l'italien Linea Setramar. Alors que les taux de fret se sont effondrés sur les lignes est-ouest entre l'Asie, l'Amérique et l'Europe, où le nombre de navires est désormais largement excédentaire, en revanche les trafics vers l'Afrique se maintiennent « après une dépression entre 1996 et 1999 », ajoute M. Alix. « 2002 se présente plutôt bien sur le continent africain, où nos navires sont adaptés pour aller de port en port, en sauts de puce s'il le faut », ajoute-t-il.

L'Afrique est aussi le point de départ ou d'arrivée de lignes s'ouvrant sur l'Asie, « occasionnant des flux de trafics très soutenus ». C'est sur ces marchés que Delmas focalisera l'essentiel de ses efforts commerciaux en 2002, en développant ses centres de décision à Dubaï aux Emirats, à Durban en Afrique du Sud, et à Singapour. Parallèlement, l'entreprise maintient son partenariat avec l'autre grand armement privé français de navires porte-conteneurs, la CMA-CGM (qui vient aussi d'acheter huit porte-conteneurs géants et très rapides) pour desservir l'océan Indien via Suez. Quant au cabotage méditerranéen, Delmas est associé à égalité dans Sud Cargos avec l'entreprise publique Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM).

François Grosrichard

Un nouveau « plan industriel » pour la SNCM

Le conseil d'administration de la compagnie maritime publique Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) a approuvé, vendredi 21 décembre, le « projet industriel » présenté par son président, Pierre Vieu. Ce plan prévoit une réduction de l'activité sur les lignes Toulon-Corse et Nice-Corse mais un renforcement de la desserte du Maghreb. En revanche, les liaisons subventionnées Marseille-Corse seront développées, la compagnie, dont le siège est à Marseille, ayant récemment signé un nouveau contrat de service public avec la collectivité territoriale de Corse. La SNCM devrait disposer de onze navires (au lieu de 13) en 2006 et elle réduira ses effectifs de trois cents personnes d'ici à 2003. L'Etat actionnaire s'est engagé à accorder une dotation en capital de 500 millions de francs en 2002 (76,22 millions d'euros), sous réserve de l'accord de Bruxelles.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

La production industrielle japonaise au plus bas depuis quatorze ans

LA PRODUCTION industrielle au Japon en novembre est tombée à son plus bas niveau en 14 ans, a annoncé le gouvernement jeudi 27 décembre. Elle a reculé de 1,8 % par rapport à octobre, selon les chiffres préliminaires du ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie. La baisse de novembre fait suite à un recul de 0,2 % en octobre.

■ **Les mises en chantier au Japon ont diminué de 1,2 %** sur un an en novembre, à 105 743 unités, en baisse pour le troisième mois consécutif, a indiqué jeudi le ministère du territoire et des transports.

■ **Le président de la première fédération patronale japonaise**, le Keidanren, Takashi Imai, a estimé mercredi « acceptable » le taux de 130 yens pour un dollar atteint par le yen qui s'est déprécié ces derniers jours, mais a mis en garde contre la « volatilité » de cette monnaie. « Je pense que tant que la parité dollar-yen varie autour de ce taux, les autorités monétaires américaines et japonaises n'auront pas besoin d'intervenir sur le marché des changes », a-t-il déclaré.

■ **FRANCE : les prix de vente industriels ont à nouveau reculé en novembre**, de 0,6 % par rapport à octobre, et se sont repliés de 2,3 % sur un an, grâce au fort recul des produits énergétiques, selon les chiffres de l'Insee, mercredi. Hors énergie et industries agroalimentaires, les prix sont stables, à +0,6 % sur un an.

■ **ARGENTINE : la fermeture des banques et du marché des changes** sera prolongée jusqu'au 2 janvier, jour où les opérations de vente et d'achat des monnaies étrangères reprendront, a annoncé mercredi le secrétaire d'Etat à l'économie.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **NESTLÉ : le groupe suisse** a annoncé, mercredi 26 décembre, le rachat à General Mills de sa participation de 50 % dans Ice Cream Partners, une coentreprise entre Pillsbury et Nestlé, qui détient la licence des glaces Haagen-Dazs pour les Etats-Unis.

SERVICES

● **IBERIA : la compagnie aérienne espagnole supprimera 2 515 emplois** sur un effectif de 29 000 salariés après le feu vert accordé mercredi par le gouvernement espagnol au plan de restructuration proposé par la compagnie.

● **ECHOSTAR : le deuxième bouquet satellitaire américain** veut injecter au moins 1 milliard de dollars (1,14 milliard d'euros) dans le projet d'Internet à haut débit par satellite du groupe Hughes, qu'il est en train de racheter, a confié son PDG Charlie Ergen au *Wall Street Journal* par mercredi.

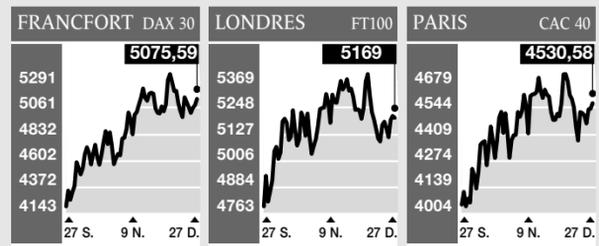
● **YAHOO ! : le portail Internet américain** a annoncé mercredi avoir constaté une hausse de 86 % du volume des ventes effectuées à travers son réseau durant les fêtes (du 23 novembre au 24 décembre) par rapport à la même période de 2000.

FINANCE

● **CRÉDIT AGRICOLE DU CANTAL : les 28 agences de la caisse ouvriront le 1^{er} janvier** après-midi pour « accompagner l'ensemble du département (dans le passage) à l'euro ».

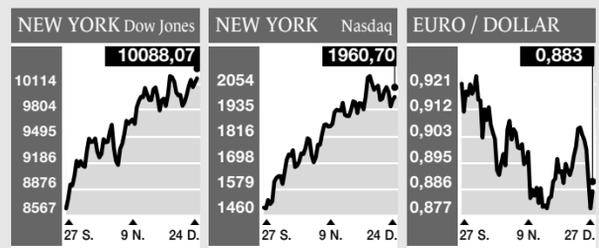
● **CARTES BANCAIRES : les Français ont effectué plus de 100 millions de paiements** par carte entre le 20 décembre au matin et le 24 décembre au soir, soit 70 % de plus que pour des journées normales.

EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 27/12	Var. % 24/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3718,68	0,59	-22,08
EUROPE	STOXX 50	3646,57	0,65	-19,98
EUROPE	EURO STOXX 324	308,17	0,46	-21,35
EUROPE	STOXX 653	293,73	0,63	-18,36
PARIS	CAC 40	4530,58	0,63	-23,55
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3110,87	0,52	-22,66
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	500,60	1,14	-21,49
BRUXELLES	BEL 20	2731,65	1,33
FRANCFORT	DAX 30	5075,59	1,13
LONDRES	FTSE 100	5169	-0,16	-16,93
MADRID	STOCK EXCHANGE	8276,70	-0,10	-9,15
MILAN	MIBTEL 30	31863	0,56	-27,12
ZURICH	SPI	6422,60	0,91

AMÉRIQUES



Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 24/12	Var. % 21/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10088,07	0,53
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1149,37	0,41	-12,94
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1960,70	0,83	-20,64
TORONTO	TSE INDEX	7552,59	0,32	-15,46
SAO PAULO	BOVESPA	13358,42	-12,46
MEXICO	BOLSA	357,84	-0,20	13,24
BUENOS AIRES	MERVAL
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,40	-0,33	13,96
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6422,46	-1,51	-5,90

Cours de change croisés

27/12 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,76057	0,88325	0,13463	1,44620	0,59630
YEN	131,48000	116,14000	17,70500	190,14000	78,40500
EURO	1,13218	0,86103	0,15245	1,63730	0,67510
FRANC	7,42785	5,65005	6,55957	10,73945	4,42865
LIVRE	0,69147	0,52595	0,61075	0,09310	0,41230
FRANC SUISSE	1,67700	1,27570	1,48130	0,22585	2,42520

Nouvelle année record pour les casinos français

LES CENT SOIXANTE-DIX CASINOS français ont dégagé pendant la saison 2000-2001 un produit brut des jeux (PBJ), c'est-à-dire la différence entre les mises et les gains, de 1,89 milliard d'euros (12,4 milliards de francs), soit une progression de 9,4 %. A elles seules, les machines à sous, en service dans les soixante-trois établissements autorisés à en exploiter, ont généré un PBJ de 1,7 milliard d'euros, soit 90 % du PBJ total. Pour la cinquième saison consécutive, l'établissement de Charbonnières (Rhône), est en tête du classement des casinos français, devant celui de Divonne-les-Bains (Ain).

La saison 2001-2002 pourrait être celle des grands bouleversements : l'offre publique d'achat lancée en Bourse par le groupe Accor sur l'Européenne de casinos, qui exploite vingt-deux établissements en Europe dont dix-huit en France, en ferait le premier groupe casinotier français (*Le Monde* du 19 décembre).

Euro : BNP Paribas tente de désamorcer la grève du 2 janvier

LA DIRECTION de BNP Paribas a proposé une augmentation de 0,8 % des salaires, assortie d'une prime équivalant à 16 % d'une mensualité, avec un minimum de 450 euros, et une deuxième prime de 236 euros à l'occasion du passage à l'euro. Les syndicats doivent se prononcer sur ses propositions avant le 10 janvier. La banque tente ainsi de désamorcer l'appel à la grève pour « l'amélioration des conditions de travail et de sécurité », lancé par les syndicats pour le mercredi 2 janvier, au lendemain de l'entrée en vigueur de la monnaie unique européenne, dans l'ensemble des agences bancaires.

Les fédérations FO et SUD-PTT ont par ailleurs confirmé, mercredi 26 décembre, leur mot d'ordre de grève des postiers le 2 janvier, après les propositions « insuffisantes » faites, selon elles, par la direction de La Poste lors de rencontres avec les syndicats.

Renault veut réduire de moitié ses concessionnaires d'ici à 2004

RENAULT veut ramener de 1 900 à 800 le nombre de ses partenaires concessionnaires automobiles en Europe d'ici à 2004, selon le *Financial Times* de jeudi, se référant à un entretien avec le PDG du groupe français, Louis Schweitzer. Cette réduction se fera à nombre de points de vente constants, a précisé M. Schweitzer, en poussant les plus petits revendeurs à se regrouper ou à rejoindre des groupes multiconcessionnaires. Cette contraction du réseau de distribution est rendue nécessaire pour pouvoir boucler le plan d'économies de 3 milliards d'euros décidé par Renault pour faire face à la chute de sa rentabilité. « Réduire les coûts d'achat est plus difficile à cause de la situation des fournisseurs et du renchérissement des prix des matières premières », a expliqué le PDG au quotidien britannique. Le groupe automobile est aussi en train de réduire ses stocks de véhicules finis et veut raccourcir encore le temps de développement de ses futures voitures, pour le ramener de 36 à 28 mois, afin de pouvoir répondre plus vite à l'évolution de la demande.

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 27/12	Var. % 24/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10457,61	2,60	-24,14
HONGKONG	HANG SENG	11359,50	1,34	-24,75
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1612,36	1,60	-16,32
SEOUL	COMPOSITE INDEX	83,71	2,39	32,14
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3354,70	0,78	6,34
BANGKOK	SET	19,55	-1,31	4,94
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3155,60	-0,64	-20,56
WELLINGTON	NZSE-40	2039,94	-0,28	7,27

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,93583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,28284
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	24/12
COURONNE DANOISE	7,4386
COUR. NORVÉGIENNE	7,9755
COUR. SUÉDOISE	9,5050
COURONNE TCHÈQUE	32,0450
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7319
DOLLAR CANADIEN	1,4044
DOLLAR HONGKONG	6,8602
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,1177
FORINT HONGROIS	245,7100
LEU ROUMAIN	27600
ZLOTY POLONAIS	3,5195

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,05	3,19	4,96	5,35
ALLEMAGNE	3,53	3,31	4,88	5,30
GDE-BRETAG.	5	3,94	4,86	4,53
ITALIE	3,53	3,26	5,12	5,58
JAPON	0,01	0,03	1,31	2,47
ÉTATS-UNIS	1,78	1,73	5,08
SUISSE	0,25	1,80	3,42	3,97
PAYS-BAS	3,45	3,26	5,02	5,38

Matif

Cours 9 h 57	Volume 27/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	5	88,75	88,75
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en hausse de 0,49 %, à 4 524,06 points, jeudi matin 27 décembre, contre un gain de 0,11 % pour Londres et de 0,28 % pour Francfort. Les marchés européens suivaient l'évolution de la Bourse américaine, qui avait fini la veille en hausse grâce à des indications de sociétés montrant une bonne tenue des ventes de Noël (+0,53 %, à 10 088,07 points, pour le Dow Jones et +0,83 %, à 1 960,70 points, pour le Nasdaq). Tokyo a terminé en forte hausse jeudi, l'indice Nikkei gagnant 2,60 %, à 10 457,61 points.

TAUX-CHANGES

LE DOLLAR a franchi, jeudi matin 27 décembre, le seuil des 132 yens pour la première fois depuis octobre 1998, s'inscrivant jusqu'à 132,08 yens. Les opérateurs ont été encouragés à vendre du yen après les déclarations de responsables japonais pour lesquelles la baisse de la devise nipponne est justifiée par la faiblesse des fondamentaux économiques. L'euro se repliait légèrement dans les premiers échanges à 0,8784 dollar. Les marchés obligataires européens reculaient jeudi matin. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en Allemagne s'appréciait à 4,95 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre du groupe d'édition et de presse britannique **Pearson** se négociait lundi 24 décembre en progression de 2,95 %, à 779,5 pence. Une hausse liée à l'annonce de la cession au groupe de communication allemand Bertelsmann des 22 % du capital de RTL qu'il détenait.

● L'action du croisiériste **P & O Princess** a fait, lundi, sa rentrée au Footsie 100, l'indice vedette de la Bourse londonienne, avant deux séances de trêve pour Noël. Elle en avait été exclue un an auparavant. Le titre se négociait en légère baisse de 1 %, à 395 pence.

● A Amsterdam, le titre du pétrolier **Royal Dutch Shell** a terminé la séance de lundi sur une hausse

de 1,10 %, à 55,15 euros. Les valeurs pétrolières étaient bien orientées sur les places européennes avant la réunion de l'OPEP prévue le 28 décembre au Caire, au cours de laquelle le cartel devrait annoncer une baisse de production de 1,5 million de barils par jour.

● Le titre de l'électricien belge **Electrabel** s'est apprécié de 1,47 % et terminait lundi à 228 euros. Une progression inscrite dans une séance haussière de la place bruxelloise, marquée par le très faible volume des échanges. Sur le marché continu d'Euronext, le montant total des échanges n'a pas dépassé les 60 millions d'euros.

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
27/12 9h42		
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	21,36
BASF AG	DE	41,05 + 1,36
BMW	DE	39 - 1,02
CONTINENTAL AG	DE	14,60 + 0,69
DAIMLERCHRYSLER	DE	47 + 3,52
FIAT	IT	17,23 - 0,63
FIAT PRIV.	IT	11,99 + 1,61
MICHELIN	FR	36,12 - 0,25
PEUGEOT	FR	46,50 - 0,90
PIRELLI SPA	IT	2,02 + 2,02
DR ING PORSCHE	DE	412,80 + 0,81
RENAULT	FR	37,70 - 0,29
VALEO	FR	42,20 - 0,71
VOLKSWAGEN AG	DE	33,90 + 2,73
DJ E STOXX AUTO P		208,29 + 1,08

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
BANQUES		
ABBAY NATIONAL	GB	16,01 + 0,41
ABN AMRO HOLDING	NL	18,10
ALL & LEICS	GB	12,70
ALLIED IRISH BA	GB	20,56 - 0,79
ALMANJI	BE	36,80 + 0,49
ALPHA BANK	GR	20,30
B.P.C.INDUSTRIA	IT	9,95 + 0,40
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,25
B.P.OLIO	IT	8,34 + 1,09
B.P.NOVARA	IT	6,45 + 0,94
B.P.SONDRIO	IT	10,40
B.P.VERONA E.S.	IT	10,95 + 1,48
BANCA ROMA	IT	2,30 + 1,77
BANCO SABADELL	ES	15,03
BANK OF IRELAND	GB	16,97
BANK OF PIRAEUS	GR	9,90
BANKINTER R	ES	31,97 - 0,06
BARCLAYS PLC	GB	36,40 - 0,45
BAYR.HYPO-UVER	DE	33,45 + 1,21
BBVA R	ES	13,60
BCA AG.MANTOVAN	IT	10,02 - 0,99
BCA FIDELUR	IT	9,09 + 2,13
BCA LOMBARDIA	IT	9,58 + 1,38
BCA P.BERG.-CV	IT	18,10 - 0,55
BCA P.MILANO	IT	3,94 + 1,81
BCO POPULAR ESP	ES	36,85 - 0,19
BCP R	PT	4,46
BIPOP CARIRE	IT	1,89 + 3,28
BK OF SCOTLAND	GB	13,50
BNL	IT	2,20
BNP PARIBAS	FR	100 + 0,10
BSCH R	ES	9,06 + 0,67
COMM.BANK OF GR	GR	37,24
COMMERZBANK	DE	17,25 + 1,17
CREDIT LYONNAIS	FR	36,34 - 0,27
CS GROUP N	CH	48,54 + 1,42
DANSKE BANK	DK	17,68
DEXIA	BE	15,61 + 0,71
DNB HOLDING	NO	4,88
DRESDNER BANK N	DE	40,50 + 0,75
EFG EUROBK ERGA	GR	15,24
ERSTE BANK	AT	58,10 - 1,02
ESPIRITO SANTO	PT	14,20
FOERENINGSSB A	SE	13,41
HALIFAX GROUP	GB	13,58
HSCB HLDG	GB	13,27 + 0,62
IKB	DE	13,05 - 0,38
INTESABCI	IT	2,77 + 2,59
JULIUS BAER HLD	CH	377,01 + 2,59
KBC BANCASSURAN	BE	37
LLOYDS TSB	GB	12,05 - 0,27
MONTÉ PASCHI SI	IT	2,73 + 0,74
NAT BANK GREECE	GR	26,82
NATEXIS BQ POP.	FR	95 - 1,55
NORDEA	SE	5,79
ROLO BANCA 1473	IT	16,85
ROYAL BK SCOTL	GB	27,19 + 0,06
S-E-BANKEN -A-	SE	9,63
SAN PAOLO IMI	IT	12,15 + 1,84
STANDARD CHARTE	GB	13,51 + 0,98
STE GENERAL-A-	FR	61,20 + 0,25
SVENSKA HANDELS	SE	15,83
SWEDISH MATCH	SE	5,84
UBS N	CH	57,30 + 1,38
UNICREDITO ITAL	IT	4,39 - 0,68
DJ E STOXX BANK P		2667,1 + 0,39

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES	17,30 - 1,70
ACERINOX R	ES	36,31 - 2
ALUMINIUM GREEK	GR	34,60
ANGLO AMERICAN	GB	17,06 + 0,97
ASSIDOMAEN AB	SE	27,41
BEKAERT	BE	40,47 - 0,91
BHP BILLITON	GB	5,58 - 1,44
BOEHLER-UDDEHOL	AT	44,40 + 0,27
BUNZL PLC	GB	6,92
CORUS GROUP	GB	1,21
ELVAL	GR	3,68
HOLMEN -B-	SE	24,36
ISPAT INTERNATI	NL	1,80
JOHNSON MATTHEY	GB	15,02
M-REAL -B-	FI	6,75
MAYR-MELNHOF KA	AT	53 - 0,92
OUTOKUMPU	FI	11,52
PECHINEY-A-	FR	56,90 - 1,39
RAUTARUKKI K	FI	3,90
RIO TINTO	GB	21,54 + 0,84
SIDENOR	GR	4,16
SILVER & BARYTE	GR	8,40
SMURFIT JEFFERS	GB	2,45
STORA ENSO -A-	FI	13,80
STORA ENSO -R-	FI	14,10 + 1,81
SVENSKA CELLULO	SE	30,04
THYSSENKRUPP	DE	16,05 + 0,63
UMICORE	BE	44,10 + 0,23
UPM-KYMMENE COR	FI	37,32 - 0,35
USINOR	FR	13,83 - 0,72
VIOHALCO	GR	9,38
VOEST-ALPINE AG	AT	31,99 + 0,95
WORMS N	FR	19
DJ E STOXX BASI P		193,13 + 0,13

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR	155,90 - 0,64
AKZO NOBEL NV	NL	49,85 + 0,38
BASF AG	DE	41,05 + 1,36
BAYER AG	DE	34,80 + 0,72
BOC GROUP PLC	GB	17,32 - 1,58
CELANESE N	DE	21,10 - 2,31
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,97 + 1,23
CLARIANT	CH	21,40 + 2,44
COLOPLAST -B-	DK	72,86
DEGUSSA (NEU)	DE	28 + 1,82
DSM	NL	41 + 0,47
EMS-CHEM HOLD A	CH	4279,60
ICI	GB	6,04 - 1,07
KEMIRA	FI	6,50

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
KON. VOPAK NV	NL	18,13 + 0,28
LONZA GRP N	CH	739,76 + 1,02
NORSK HYDRO	NO	46,33
RHODIA	FR	9,02 - 0,88
SOLVAY	BE	66 + 0,69
SYNGENTA N	CH	57,94 + 0,29
TESSENDERLO CHE	BE	25,60 + 1,79
DJ E STOXX CHEM P		329,77 + 0,43

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
CONGLOMÉRATS		
D'IETERN SA	BE	169 + 1,14
GBL	BE	300,10
GEVAERT	BE	32,50 + 0,62
INCHCAPE	GB	9,50
KVAERNER -A-	NO	1,03
MYTILINEOS	GR	5,12
UNAXIS HLDG N	CH	120,07 + 1,29
ORKLA	NO	18,56
SONAE SGPS	PT	0,82
DJ E STOXX CONG P		329,98

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV	NL	13,32 + 0,15
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	5,81
CABLE & WIRELES	GB	5,26 + 0,63
COLT TELECOM NE	GB	1,63
DEUTSCHE TELEKO	DE	19,20 + 0,79
E.BISCOM	IT	51,05 + 1,49
ERICOM	IR	1,30
ELISA COMUNICA	FI	13,91 - 0,64
ENERGIS	GB	0,90
EUROPOLITAN HLD	SE	7,21
FRANCE TELECOM	FR	44,52 + 0,84
HELLENIC TELE I	GR	18,04
KINGSTON COM	GB	1,93
KONINKLIJKE KPN	NL	5,84 + 0,69
KPNQWEST NV -C-	NL	8,22 + 2,75
VODAFONE LIBERT	NL	10,36 + 1,07
VODAFONE N	DE	211,04 - 0,45
MOBILCOM	DE	23,34 + 0,47
OLD MUTUAL	GB	1,37 - 4,55
OLIVETTI	IT	1,42 + 1,43
PANAFON HELLENI	GR	5,76
PT TELECOM SCPS	PT	8,57
SONERA	FI	5,55 - 0,54
SONG NETWORKS	SE	0,96
SWISSCOM N	CH	313,84 + 0,76
T.I.M.	IT	6,21 + 0,81
TDC	DK	38,58 - 0,69
TELE2 -B-	SE	37,51
VODAFONE TELECE	PT	8,98
TELECOM ITALIA	IT	9,56 + 0,53
TELECOM ITALIA I	IT	5,85 + 0,34
TELEFONICA	ES	15,24 + 0,93
TELEF.MOVILES	ES	8,47 - 0,35
TELEOR	NO	4,64
TELIA	SE	4,80
TISCALI	IT	10,22 + 0,69
VERSATEL TELECO	NL	1,07 + 1,90
VODAFONE GROUP	GB	2,94 + 0,56
DJ E STOXX TCOM P		477,33 + 0,57

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	41,09 + 0,22
ACESA R	ES	10,95 - 0,27
ACS	ES	27,06 + 0,04
AGGREGATE IND	GB	1,42
AKTOR SA	GR	8,70
AMEY	GB	6,15
AUREA R	ES	23,15 - 1,07
BOUYGUES	FR	35,97 + 0,14
BPB	GB	4,83
BRISA AUTO-ESTR	PT	4,56
BUZZI UNICEM	IT	7,25 + 2,11
CIMPOR R	PT	19,06
COLAS	FR	63
CRH PLC	GB	32,64
FCC	ES	23,78 + 0,34
GRUPO DRAGADOS	ES	14,66 - 2,14
GRUPO FERROVIAL	ES	20,25 + 0,35
HANSON PLC	GB	7,75 + 1,28
HELLBERGER ZE	DE	52,70 + 1,74
HELLTECHNODOR	GR	6,02
HERACLEUS GENL R	GR	12,88
Hochtief Essen	DE	16,80 + 5,66
HOLCIM	CH	236,06 + 1,61
IMERYS	FR	105,90 + 0,76
ITALCEMENTI	IT	8,70
LAFARGE	FR	103,60 + 0,39
MICHANIKI REG.	GR	2,35
NOVAR	GB	2,04
PILKINGTON PLC	GB	1,73 + 0,95
RMC GROUP PLC	GB	10
SAINT GOBAIN	FR	167,50 - 0,30
SKANSKA -B-	SE	6,89
TAYLOR WOODROW	GB	2,74
TECHNIP-COFLUX	FR	148 + 0,95
TITAN CEMENT RE	GR	39,86
UPONOR -A-	FI	18,50
CIMENTS VICAT /	FR	61,50 + 5,67
VINCI	FR	65 + 1,48
WIENERBERGER AG	AT	15,72 - 0,82
DJ E STOXX CNST P		228,28 + 0,18

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
CONSOMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR	39,79 + 0,76
ADIDAS-SALOMON	DE	82,20 + 0,24
AGFA-GEVAERT	BE	14,30 + 3,32
AIR FRANCE	FR	15,65 - 1,32
AIRTRONICS PLC	GB	4,06
ALITALIA	IT	1,01
AUSTRIAN AIRLIN	AT	7,65 + 0,65
AUTOGRIILL	IT	10,20 + 1,59
BANC & OLUFSEN	DK	26,21
BENETTON	IT	12,65 + 0,32
BERKELEY GROUP	GB	11,08
BRITISH AIRWAYS	GB	3,22 - 0,51
BULGAR	IT	8,80 + 2,09
CHRISTIAN DIOR	FR	33,90 + 0,50
CLUB MED	FR	41,75 - 0,60
COMPASS GROUP	GB	8,41 - 0,58
DT.LUFTHANSA N	DE	14,90 + 0,88
ELECTROLUX -B-	SE	15,89
EM.TV & MERCHAN	DE	1,13 - 3,42
EMI GROUP	GB	5,86 + 0,84
EURO DISNEY	FR	0,90 + 1,12
HDP	IT	3,41 + 2,40
HERMES INTL	FR	167,10 + 0,06
HILTON GROUP	GB	3,64 + 5,19
HUGO BOSS AG VZ	DE	22,10 + 2,79
HUNTER DOUGLAS	NL	29,99
INDITEX R	ES	21,25 - 1,16
J D WETHERSPOON	GB	6,90 - 0,47
KLM	NL	12,55 - 1,80
LVMH	FR	45 + 1,65
MEDION	DE	47 - 0,82
MOULINEX	FR	0,01
NH HOTELES	ES	11,04 - 0,09



Code pays	Cours en euros	% Var. 24/12
NXT	GB	2,53 - 5,49
P & O PRINCESS	GB	6,45
PERSIMMON PLC	GB	4,99 - 0,33
PREUSSAG AG	DE	27,50 + 1,10
RANK GROUP	GB	3,72
RICHMOND UNITS	CH	21,36 + 1,45
RYANAIR HLDGS	IR	13,42
SAIRGROUP N	CH	1,32 - 11,36
SAS DANMARK A/S	DK	9,81
SEB		

VALEURS FRANCE

L'action Euronext plongeait de 2,42 %, à 20,1 euros, dans les premiers échanges...

Le titre Renault chutait de 1,35 %, à 37,3 euros. Dans une interview au Financial Times...

PREMIER MARCHÉ

Table of stock prices for various companies under 'PREMIER MARCHÉ'.

Main table of stock prices for various companies, including Euronext, Renault, and others.

Table of international stock prices and indices under 'International'.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies under 'NOUVEAU MARCHÉ'.

Main table of stock prices for various companies, including Genesys, Netgem, and others.

SECOND MARCHÉ

Table of stock prices for various companies under 'SECOND MARCHÉ'.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP prices for various companies.

Main table of SICAV and FCP prices for various companies.

Table of SICAV and FCP prices for various companies.

ABRÉVIATIONS: B=Bordeaux; L=Lille; Ly=Lyon; M=Marseille; Ny=Nancy; Ns=Nantes.

SYMBOLS: 1 ou 2 = catégories de cotation; sans indication catégorie 3; ■ ouvert; ● droit détaché; ● contrat d'animation; ○ à offrir; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1): Lundi até mardi; ● variation 31/12; Mardi até mercredi; † montant du coupon en euros; Mercredi até jeudi; † paiement dernier coupon; Jeudi até vendredi; † compensation; Vendredi até samedi; † nominal.

LÉGENDE: ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SCIENCES Hier très commune – on en produisait quelque 1 000 tonnes au XIX^e siècle –, la truffe du Périgord est devenue aujourd'hui une rareté. ● À PEINE 50 TONNES pen-

dant l'hiver 1996-1997, et 35 tonnes seulement pendant la saison 2000-2001. Les conditions météorologiques actuelles n'ont pas arrangé la situation, et les prix ont flambé

pour atteindre les 6 000 francs le kilo. ● POURTANT, DEPUIS 1973, des efforts importants ont été consentis pour créer de nouvelles truffières avec des plants d'arbres dont les raci-

nes sont associées au mycélium du diamant noir. Plus de 500 hectares sont ainsi plantés chaque année. ● CES PLANTATIONS ne sont pas synonymes de succès. La truffe est

capricieuse. Sa reproduction et sa génétique ne sont d'ailleurs pas totalement maîtrisées, et ses liens avec la nature des sols qui l'hébergent restent imparfaitement compris.

Paradoxe et magie de la précieuse truffe noire

Objet d'un engouement croissant, ce champignon est devenu rare en dépit des efforts accomplis pour maîtriser et augmenter sa production. Ces dernières semaines, le « diamant noir » a manqué, du fait des conditions climatiques. Mais les producteurs espèrent un mieux en janvier et février

« POUR RÉCOLTER des truffes, semez des glands. » Dès le début du XIX^e siècle, un paysan du Vaucluse, Joseph Talon, avait tout compris, lui qui, en 1810, s'appuyant sur des observations et des pratiques empiriques, planta des glands et obtint, quelques années plus tard, ses premiers fruits. « Auparavant, rappellent les auteurs d'un remarquable ouvrage collectif publié par l'Institut national de recherche agronomique (INRA), ce bon champignon n'était qu'un produit de cueillette, au même titre que les autres champignons. » La récolte provenait alors d'espaces boisés entretenus en clairières.

Comme le champignon se ramassait habituellement sous des chênes, certains n'hésitèrent donc pas à semer des glands à tout va. D'abord en Poitou, avec le sieur Mauléon, puis dans le sud-est de la France, à la faveur de reboisements, avec notamment Joseph Talon, et enfin dans le Sud-Ouest, à la faveur de l'avancée du... che-

min de fer. Ces truffières n'étaient cependant que des extensions de truffières naturelles. Il a fallu « attendre près de quarante ans » pour que se constituent les premières truffières « modernes », sous « l'impulsion d'Auguste Rousseau, un négociant en truffes de Carpentras [Vaucluse] ».

Les résultats de cette « culture indirecte » – il existe aussi une culture « directe » à base de germes de truffes – menée sur ces terres déjà colonisées par la truffe et la vigne seront spectaculaires. Au point qu'en 1884 Le Progrès agricole écrira qu'« une bonne truffière vaut le double d'une vigne de même surface ». Ennemi de la vigne, mais produit de rapport, le diamant noir se multiplie alors. Entre 1810 et 1900, la production annuelle dépasse les 1 000 tonnes. De 1900 à 1918, elle se stabilise autour de ce chiffre. Elle ne cessera ensuite de décliner.

Entre les deux guerres, elle sera très inférieure aux 500 tonnes, et après la seconde guerre mondiale, elle ne franchira pas la barre des 100 tonnes. Les raisons : l'abandon des cultures vivrières au profit d'une agriculture de type industriel ; une préférence pour les cultures offrant un rendement à court terme ; un mauvais renouvellement des plantations et une absence d'entretien ; le caractère aléatoire de la production.

Empreintes génétiques du diamant noir

Le laboratoire de l'INRA de Nancy, qui mène des études sur les interactions arbre-champignon, poursuit une recherche visant à établir la traçabilité de la truffe. L'aventure, commencée il y a huit ans, est conduite, précise Francis Martin, en association avec Gérard Chevalier de l'INRA-Clermont-Ferrand et Jean-Marc Olivier, de l'INRA-Bordeaux.

A l'époque, la demande est venue de l'introduction massive de truffes de Chine, difficiles à distinguer des truffes françaises. De quoi jeter le trouble dans l'esprit des consommateurs. Nancy s'est donc lancé dans l'identification génétique de la truffe liée à un terroir. Depuis quatre ans, l'équipe de Francis Martin travaille à caractériser la truffe noire du Périgord (*Tuber melanosporum*), celle du Tricastin, de Bourgogne (*Tuber uncinatum*) et celle encore qu'on trouve dans la Meuse, la mésothèque. Sans oublier celle originaire d'Espagne et la « royale », la truffe blanche du Piémont (*Tuber magnatum*), vendue récemment encore 30 000 F le kilo sur le marché de Turin.

« PRIX PRESQUE DOUBLÉS » L'hiver 1994-1995 n'enregistrera qu'une récolte de... 1 tonne pour la *Tuber melanosporum* et la *Tuber brumale*, sa cousine tenue en piètre estime par les gastronomes. L'essentiel provenant des départements du sud-est de la France. En 1996-1997, elle était remontée à 50 tonnes, mais elle n'a pas dépassé les 35 tonnes au cours de l'hiver 2000-2001 en raison des conditions climatiques.

« La production 2001-2002 s'annonce plus catastrophique encore – été sec, gelées importantes –, au point que le prix du kilo de truffe tournait à la mi-décembre aux environs de 5 250 francs [parfois plus], soit presque le double de l'an dernier, précise Michel Courvoisier, directeur de la Fédération française des trufficulteurs. Soit, à l'heure du changement de monnaie, 1 gramme de truffe presque au prix de l'euro !

« Ça démarre très mal, explique-t-il, car le Sud-Est, principal pro-



ÉDITIONS INRA

Pour trouver d'aussi belles truffes, l'homme a besoin d'un « nez ». Celui d'une truie ou celui d'un chien. Pourtant, d'autres indices signalent la présence de « *Tuber melanosporum* ». Le « brûlé », ou rond truffier, no man's land stérile où le champignon règne en maître. Et la mouche, ou plutôt les mouches, qui, attirées par les effluves soufrés (diméthyl-sulfure) qui composent l'essentiel des composés volatils de l'arôme de truffe, attestent la présence du diamant noir dans le sol.

ducteur français (près de 95 % aujourd'hui), est très touché. Mais j'espère que les mauvaises conditions climatiques n'ont affecté que les truffes de surface et que la situation se redressera en janvier et février. »

Depuis les années 1960, la profession, menacée aussi par les importations italiennes et espagnoles (une cinquantaine de tonnes par an), s'est ressaisie et a réinvesti dans le diamant noir. D'autant que les chercheurs de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ont mis au point – ils ne sont pas les seuls – des plants de chênes et de noisetiers « mycorhizés »,



dont les racines hébergent le champignon. Ainsi, ce sont de 520 à 550 hectares de nouvelles truffières qui, chaque année, sont ensemencés depuis 1973.

Malgré ces efforts, la production ne monte que lentement. La *Tuber melanosporum* est hautement capricieuse. Le diamant noir aux arômes si puissants, mais aussi si subtils, séducteurs et parfois repoussants, refuse toujours de se laisser domestiquer et d'appartenir ainsi au vulgaire.

« Certes l'itinéraire culturel de la truffe est maintenant bien connu et bien défini, rappelle Gérard Chevalier, spécialiste de la truffe et

chercheur à l'INRA de Clermont-Ferrand. Mais, ajoute-t-il, c'est la nature qui décide, nous lui forçons juste un peu la main. » Non sans mal. Car pour réussir une bonne trufficulture, plusieurs ingrédients sont nécessaires.

OPÉRATION DÉLICATE

D'abord, obtenir des plants bien mycorhizés de chênes verts, pubescents, pédonculés ou kermès, voire des plants de noisetier, de charme ou de tilleul. Une opération délicate qui consiste à placer des spores de truffe au contact des racines de petits plants de ces arbres. Ces spores germent et forment un mycélium qui pénètre les racines et les transforme en mycorhizes.

En France, dix-huit pépinières contrôlées fournissent de tels plants : deux d'entre elles utilisent un brevet de l'INRA ; les autres ont mis au point leurs propres méthodes de mycorhization. Au total, 300 000 de ces plants sont vendus chaque année au prix de 60 à 70 francs l'unité.

Ensuite, disposer d'un sol calcaire et bénéficier d'un climat ni trop sec en été ni trop froid en hiver. Enfin, savoir entretenir, ce qui n'est pas le plus simple, les jeunes plants ainsi semés. Ne reste plus alors qu'à s'armer de patience. Quatre à

cinq années sont nécessaires avant que ne soient récoltées les premières truffes. Quant à la production « industrielle », elle réclame un délai d'au moins dix ans.

Malgré les avancées réelles de la recherche, des mystères demeurent. « On ignore encore, confesse Gérard Chevalier, comment le mycélium de la truffe passe de la phase végétative à la phase reproductive. La sexualité ainsi que le mécanisme qui déclenche la fructification de ce champignon demeurent un mystère. A ce jour, nous ne maîtrisons ni la germination des spores ni la formation in vivo et in vitro des bébés truffes, les ascocarpes. » C'est ainsi que l'on n'arrive toujours pas à expliquer pourquoi tel arbre produit de nombreuses truffes, alors qu'un autre, voisin, n'en donne que peu ou pas du tout.

Pour tenter de répondre à ces questions et définir l'apport respectif des arbres et des champignons dans la production truffière, les chercheurs travaillent aujourd'hui sur la génétique des uns et des autres. Des progrès ont été réalisés sur l'identification des différentes espèces de truffes, ainsi que sur le suivi de la mycorhization par des techniques de biologie moléculaire. « Cela devrait nous donner des idées pour élucider le cycle reproductif de la truffe », précise le chercheur. Quant au suivi de la mycorhization, l'affaire est plus complexe qu'il n'y paraît. Dans le sol, les différents mycéliums de la truffe et d'autres types de champignons sont mélangés et il n'est pas facile de distinguer les uns des autres.

Qu'on y parvienne et il deviendra alors possible de lutter contre un concurrent redoutable de *Tuber melanosporum*, *Tuber brumale*, une autre truffe moins savoureuse et très agressive qui essaie d'éliminer la truffe du Périgord. Un problème majeur pour les trufficulteurs, dont beaucoup, sans le savoir, ont favorisé il y a quelques années par un arrosage trop important la *brumale* aux dépens de la *melanosporum*. Inacceptable pour les gastronomes, les professionnels et les botanistes. D'autant que la réglementation en vigueur depuis 1973 ne fait, curieusement, aucune différence entre ces deux espèces.

Jean-François Augereau et Christiane Galus (avec la collaboration de Monique Raux à Nancy)

La renaissance de « *Tuber melanosporum* » en terre tourangelle

MARIGNY-MARMANDE (Indre-et-Loire)

de notre envoyé spécial

Il n'aura suffi que de quelques minutes, vendredi 21 décembre, pour que les 13 kilogrammes de *Tuber melanosporum* mis en vente dans la salle polyvalente de Marigny-Marmande changent de mains, au prix moyen de 5,70 F le gramme.

Dans le Richelais, au sud du département d'Indre-et-Loire, comme partout en France, les gels de ces dernières semaines ont ruiné les espérances des trufficulteurs professionnels et fait s'envoler les cours au-delà du raisonnable. La saison n'est pas perdue pour autant et producteurs, courtiers et cuisiniers se retrouveront le 28 décembre ainsi que les 12 et 26 janvier, pour la huitième année consécutive depuis que la truffe noire du Périgord est réapparue sur les terres calcaires tourangelles, aux marches du Poitou.

A ceux qui s'étonneraient que l'on puisse cultiver sous de telles latitudes un champignon que le Sud-Ouest a, comme le foie gras, réussi à s'approprier, on prend soin à Marigny-Marmande de rappeler que la « truffe noire de Périgord » n'est qu'une appellation botanique qui ne préjuge aucunement de la région d'origine. On ajoute aussi que la région de Richelieu s'inscrit pleinement dans l'his-

toire de la culture et du commerce de la truffe en France. Il y a un siècle, on vendait chaque année en moyenne 20 tonnes de truffes noires, et les marchés se tinrent dans la région jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale. « Nous avons retrouvé la mémoire de cette période et nous souhaitons retrouver

Tout est en place pour que le consommateur confonde la véritable truffe noire avec d'autres truffes, qui n'ont guère de valeur gustative, ou celles importées de Chine

les bénéfiques de ce précieux commerce, explique aujourd'hui Alain Monnier, président et fondateur de l'Association des trufficulteurs d'Indre-et-Loire. Songez que toutes les plus belles demeures anciennes que l'on peut voir dans le Richelais

ont été construites grâce à l'argent produit par la récolte des truffes. »

Châtelain et propriétaire de 160 hectares de terres céréalières, M. Monnier a commencé à s'intéresser à la truffe il y a un quart de siècle. Inquiet de l'évolution des pratiques agricoles et soucieux de diversification, il commence, à la fin des années 1970, à planter les chênes mycorhizés que l'on venait de mettre au point à la station de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Clermont-Ferrand.

Il a aujourd'hui transformé en truffières 26 hectares sur lesquels il récoltait hier du blé, de l'orge ou du tournesol. Enthousiaste, persuadé qu'il y a là un possible filon pour des cultivateurs en mal de racines et d'identité, il anime aujourd'hui un groupe de 90 personnes ayant, au total, planté 200 hectares de chênes truffiers et parmi lesquelles quatorze ont commencé à récolter des truffes.

Soutenu par les conseils de quelques chercheurs de l'INRA, il a démontré que les champs argilo-calcaires dévolus aux céréales constituent un excellent terreau pour les truffes noires. Il continue en outre à expérimenter l'impact de la taille, plus ou moins drastique, de ses chênes sur la production de *Tuber melanosporum*. Discret quant à la production que peut espérer un bon trufficulteur –

« une dizaine de kilogrammes par hectare en moyenne mais cela peut être plus » –, M. Monnier estime

que l'amateurisme n'a aucune place dans la culture des truffes. Le choix des sols, leur aération raisonnée et leur drainage, le travail des chênes et les relations établies avec les chiens sont autant de paramètres avec lesquels on ne saurait plaisanter. Il faut aussi trouver les moyens de prévenir le braconnage, toujours tentant, et prévoir, de décembre à mars, de longues heures à la recherche des précieux tubercules.

En un quart de siècle, M. Monnier et son épouse ont aussi découvert un monde étrange où les échanges se font souvent en argent liquide, où règnent de mystérieux courtiers et où la duperie est souvent présente. « C'est une véritable économie occulte qui, curieusement, ne semble déranger personne, explique-t-il. D'autre part, tout est en place pour que le consommateur confonde la véritable truffe noire avec les autres truffes qui n'ont guère de valeur gustative. De ce point de vue, l'usage qui est fait, en France, des truffes importées de Chine est un véritable scandale. Mais, compte tenu de la demande croissante et du faible niveau de la production actuelle, l'heure de la moralisation n'est pas près de sonner. »

Jean-Yves Nau

Un indicateur de la qualité et de la bonne santé de nos sols

LE PARADOXE veut que, à une époque où l'on n'a jamais mieux compris la physiologie de *Tuber melanosporum*, la production nationale est de vingt fois inférieure à ce qu'elle était il y a un siècle, et ce alors même que l'on plante chaque année 300 000 chênes dont les racines ont été ensemencées.

Différents éléments ont été avancés pour expliquer ce phénomène, qu'il s'agisse des conséquences de la première guerre mondiale sur la main-d'œuvre agricole et l'abandon des truffières ou la modification des pratiques agricoles.

Les auteurs de *La Truffe, la Terre, la Vie*, Editions de l'INRA, ouvrage collectif dont la rédaction a été coordonnée par Gabriel Callot, directeur de recherche à l'INRA (UFR Science du sol, Montpellier), formulent sur cette question une hypothèse originale, documentée et quelque peu déroutante.

« Depuis la seconde guerre mondiale, les progrès techniques en agriculture (mécanisation, irrigation, drainage, fertilisation, traitements phytosanitaires, etc.) et l'amélioration génétique des plantes ont considérablement augmenté la production agricole, écrivent-ils. Cette intensification de la production a modifié considérablement les structures des sols et des sous-sols, qui apparaissent de plus en

plus compactés, avec une très faible activité biologique. » Pour eux, cette « compaction » semble être à l'origine de nombreux dépérissements dans les monocultures des plantes ligneuses comme la trufficulture.

CHANGEMENTS DE STRUCTURE

Dès lors, on peut sérieusement se demander si la baisse de productivité des plantations truffières n'est pas la conséquence directe des changements de structure imposés au sol et à la disparition de la faune qui s'y trouvait. Ou, en d'autres termes, si, au-delà de ses vertus gustatives, la truffe ne doit pas dorénavant être perçue comme le stigmata révélateur de la qualité de nos sols et de notre environnement.

« La réhabilitation de l'activité biologique du sol nécessaire à l'aération du milieu – oxygénation et diffusion du gaz carbonique – apparaît indispensable pour relancer une trufficulture respectueuse de l'environnement, concluent-ils. Aussi modeste qu'elle soit, la trufficulture peut contribuer à la diversification des cultures, à rapprocher les citadins de la campagne, à ralentir la désertification du milieu rural et aussi à servir d'exemples à d'autres monocultures de plantes ligneuses. »

J.-Y. N.

Internet est devenu le média favori des supporters de football

Les jeunes fans européens ne jurent plus que par la Toile, perçue comme un espace où tout serait permis. Des centaines de sites leur permettent de communiquer, de se défier et – pour les plus violents d'entre eux – de se vanter de leurs « exploits »

Internet a été adopté par les réseaux de supporters européens de football, qui y ont trouvé un moyen de communiquer entre eux, hors des médias traditionnels. Plusieurs sites contrôlés par ces réseaux se sont spécialisés,

avec un certain succès, dans les récits de déplacements des groupes de supporters. « Nous faisons de l'information, comme n'importe quel autre média », affirme le responsable de l'un d'entre eux. Pour les supporters

les plus virulents, la Toile est perçue comme un espace de transgression où peuvent s'exposer toutes les violences – qu'elles soient verbales ou physiques – à travers des images d'affrontements entre groupes ultras ou

d'agressions commises par des hooligans. Lors du dernier championnat d'Europe de football, en Belgique et aux Pays-Bas en 2000, des cyberpoliciers avaient été affectés à la surveillance des sites de supporters.

INTERNET serait-il devenu le média de référence des supporters de football ? De Paris à Lille, de Rome à Amsterdam, des dizaines de milliers de jeunes Européens, constitués ou non en groupes ultras, fréquentent ce stade virtuel. C'est sur la Toile, et nulle part ailleurs, que ces militants du foot s'expriment désormais. Ils y voient un espace de liberté où tout leur semble plus facile : critiquer les joueurs et les dirigeants ; dialoguer avec d'autres fans ; trouver des informations sur la « culture supporter », ses modes, son langage, ses rites...

Selon le sociologue Patrick Mignon, Internet convient parfaitement à ces jeunes, méfiants à l'égard des médias traditionnels : « Pour eux, cet outil de communi-

« Nous avons trois ou quatre correspondants fiables par club. Il est hors de question de passer quoi que ce soit sans avoir la version des deux camps »

tion et de mise en scène a le double mérite de rendre publiques leurs activités et de rester un peu secret, sous-terrain. »

De fait, il suffit de surfer sur le Net pour pénétrer un monde d'initiés. Il est ainsi possible de savoir comment s'est passé le voyage des Marseillais à Paris ou des Bordelais à Metz. Ces comptes rendus mentionnent l'ambiance dans les tribunes, les chants des uns et des autres, bref, tout ce qui constitue l'univers ultra. Y compris, parfois, les actes de violences...

Plusieurs sites généralistes – non-liés à un groupe particulier – diffusent de tels récits. L'un d'eux a été lancé en janvier 2000 par un étudiant en comptabilité de la région nancéenne. « Je n'ai pas le moyen de vérifier les informations qui me sont données, reconnaît ce dernier, je n'impose pas

vraiment de censure, mais je ne veux pas non plus montrer trop de violence. En général, ce qu'on m'envoie est plausible, et les gars ne rentrent pas trop dans le détail des bagarres. »

Les internautes en quête de descriptions plus précises se connectent sur un autre site généraliste, considéré comme la référence absolue en France. Ses deux créateurs, eux-mêmes issus du milieu hooligan, affirment avoir comptabilisé 25 000 connexions lors de la première année d'exploitation en 2000.

Depuis, le bouche-à-oreille a fait son œuvre : de janvier à juin 2001, 75 000 visiteurs auraient été recensés. Le site s'adresse aux « noyaux durs » des clubs français, autrement dit à tous ceux pour lesquels football et violence ritualisée (ultras contre ultras) sont indissociables.

Les comptes rendus d'incidents sont des synthèses rédigées par le webmaster (responsable du site) à partir de textes envoyés par les différents protagonistes. « Nous faisons de l'info, comme n'importe quel média, précise-t-il. Simple-ment, nous allons plus loin dans la précision. Pour ce faire, nous avons trois ou quatre correspondants fiables par club. Il est hors de question de passer quoi que ce soit sans avoir la version des deux camps. De même, si les versions divergent trop, on préfère ne rien écrire. »

Le webmaster assure que ce site sans publicité ni vente par correspondance ne rapporte pas un sou. Juste la satisfaction d'avoir créé un « lien » désormais incontournable entre les supporters les plus déterminés.

A l'évidence, le fait de relater les affrontements ne lui pose aucun problème moral : « Nous assumons notre identité hooligan. Cette conception du foot et du supporter est un phénomène de société, une réalité que personne ne peut nier. Est-ce que l'on se pose toutes ces questions quand la télévision montre des images de violence ? Notre objectif est de raconter la vérité, grâce à des gens qui la vivent de l'intérieur. Jamais nous ne prenons parti. Et cela ne nous empêche pas d'imposer des règles : il est interdit de promouvoir l'usage des armes ; de raconter une agression à quinze contre un ; de faire référence à des idées politiques. Enfin, nous prenons des précau-

tions pour les photos : les visages sont cachés. » Tous les sites français ne vont pas si loin. Beaucoup d'autres, bien qu'affiliés à des groupes ultras (violents ou non), se limitent à des informations pratiques, édulcorant prudemment les sujets sensibles.

A l'étranger, en revanche, Internet n'a guère de limites. En Italie, pays confronté à de graves problèmes de violence et de racisme (Le Monde du 27 mars), les ultras

Les incidents de PSG-Galatasaray, version Web

En mars, les médias avaient accordé une large place aux graves incidents survenus au Parc des Princes lors du match de Ligue des champions entre le Paris-SG et Galatasaray, qui avaient fait 56 blessés. Les images des bagarres entre supporters français et turcs avaient fait le tour du monde. Mais c'est sur Internet, et non dans les journaux, que les comptes rendus les plus précis – à défaut d'être forcément les plus fiables – avaient été diffusés : des récits rédigés par les supporters eux-mêmes, simples témoins ou acteurs des faits.

Dès le lendemain de la rencontre, ils avaient raconté scène par scène, presque coup par coup, comment ils avaient, selon eux, « répondu à la provocation des fans turcs ». Quelques jours plus tard, quatre associations d'Ultras parisiens avaient de nouveau choisi le Net pour diffuser un communiqué assurant que les « événements » n'avaient pas été rapportés de « façon objective » par les médias. Ces associations accusaient les Turcs d'avoir lancé une « multitude d'objets (sièges, pièces biseautéées, cannettes pleines, couteaux, bouteilles d'urine, pierres tranchantes, etc.) ».

milanais ou romains accueillent des milliers de visiteurs par jour sur leurs sites. En Belgique, seule une minorité de siders – les hooligans locaux – ont recours à ce nouvel outil de communication. Mais il commence à supplanter la presse écrite dans l'esprit de bien des supporters en quête de reconnaissance médiatique.

C'est évidemment en Angleterre, pays leader en matière de hooliganisme, que le phénomène a pris le plus d'ampleur. Diverses bandes – les firms, comme disent les initiés – animent des sites.

Celui des Zulus de Birmingham City proposant des photos d'architectes montrant des policiers blessés ou des terrains envahis, ce qui ne choque personne dans un pays où les Mémoires de casseurs des stades s'arrachent en librairie.

Comme en France, les nouvelles du front sont données clan par clan, qu'il s'agisse des Bushwackers de Millwall (banlieue londonienne) ou des Naughty Forty de Stoke City.

Au printemps 2001, quand plusieurs d'entre eux, liés à l'ex-

trême droite, s'étaient unis pour affronter de jeunes Pakistanais près de Manchester (Le Monde du 29 mai), ils avaient choisi le Net pour battre le rappel des troupes.

Ces évolutions techniques obligent les policiers spécialisés à « patrouiller » sur le Net. Lors de l'Euro 2000, les autorités néerlandaises avaient ainsi chargé plusieurs cyberpoliciers de surveiller la Toile en quête d'informations. Les forums de discussion, permet-

tant aux internautes de débattre en toute liberté, favorisent particulièrement les correspondances entre supporters violents.

En France, les forums de l'OM et du PSG sont les plus fréquentés. Les mots de passe censés en filtrer l'accès sont connus de tous. Bien des discussions tournent alors à la foire d'empoigne et aux menaces. « Il arrive même que certains s'infiltrèrent chez l'ennemi pour

balancer des virus », confie un habitué. Là encore, les informations sur les affrontements sont souvent fournies en temps réel, ce qui entraîne d'autres excès.

« Les forums, c'est 95 % de mythomanie, estime un Parisien. Avant certains matches, les plus jeunes font tout et n'importe quoi. Mais leur violence reste virtuelle et se limite à des menaces puériles. Dans le milieu des durs, soit quelques centaines de types en France, tout le monde se connaît plus ou moins. Les gens sérieux, qui n'affabulent pas, vont peu sur les forums. Ils communiquent plutôt par e-mails ou par téléphones portables. »

Les bandes les mieux organisées utilisent-elles pour autant Internet pour déjouer les dispositifs de sécurité et s'affronter hors de toute présence policière sur un parking ou un terrain vague ?

Chaque match à risques apporte son lot de rumeurs sur des rendez-vous pris à l'avance par voie électronique. De tels arrangements, s'ils existent parfois, sont rarement suivis d'effets, en France tout au moins.

A l'étranger, la situation est différente, comme le confirme un autre supporter parisien : « Ce genre de truc est développé en Europe du Nord. En général, on peut distinguer trois étapes. D'abord, la prise éventuelle de contacts sur les forums. Puis, si les gars de clubs rivaux veulent aller plus loin, ils s'envoient des mails. Ensuite, ils échangent leurs numéros de téléphone portable et se fixent des rendez-vous au dernier moment, à l'écart des stades, pour se battre sans être dérangés par les flics. »

Philippe Broussard

Nicolas Anelka a effectué ses premiers pas sous le maillot du FC Liverpool

NICOLAS ANELKA est entré en jeu à la 69^e minute de la rencontre qui a vu la victoire du FC Liverpool, sa nouvelle équipe, sur le terrain d'Aston Villa (2-1), mercredi 26 décembre, lors de la 19^e journée du championnat d'Angleterre de football. Le Français a remplacé le Finlandais Jari Litmanen, auteur du premier but des Reds, à la 8^e minute. Malgré deux occasions de but, l'ancien joueur du Paris-SG n'a pas joué de rôle décisif dans la rencontre. Le but victorieux a été inscrit quatre minutes après son entrée en jeu par son coéquipier tchèque, Vladimir Smicer. Nicolas Anelka, qui a été prêté pour six mois (avec option d'achat) à Liverpool par le Paris-Saint-Germain, pourrait être titularisé aux côtés de Michael Owen, l'attaquant vedette de l'équipe anglaise, dès la fin de la semaine, face à West Ham. Liverpool occupe la troisième place du championnat, à trois points de Newcastle, le leader, vainqueur mercredi de Middlesbrough (3-0).

DÉPÊCHES

■ **HANDBALL** : l'équipe de France masculine a effectué des débuts victorieux dans le challenge Marrane en disposant de la Bosnie (26-20) mercredi 26 décembre à Lorient. A un mois du championnat d'Europe (du 25 janvier au 3 février 2002, en Suède), le challenge Marrane se tient jusqu'au dimanche 30 décembre et oppose quatre équipes nationales et quatre équipes de club.

■ **HOCKEY SUR GLACE** : l'équipe de France a été battue par la Slovaquie aux tirs au but (3-2) en match d'ouverture du tournoi du Mont-Blanc, mercredi 26 décembre à Annecy (Savoie).

Images d'affrontements et violences verbales constituent les matières premières des sites de hooligans

CERTAINS SITES sur Internet destinés aux hooligans diffusent des images confinant à l'insoutenable. Par exemple, celles tournées en 1992 en Suède et montrant un homme à terre, frappé à coups de pieds dans la tête par cinq jeunes gens.

Cette vidéo de quinze secondes, diffusée sur fond de musique techno, est extraite d'une cassette vendue par correspondance. En conclusion, un message s'affiche à l'écran, inspiré de la devise des Londoniens du Millwall FC (club de la banlieue londonienne), réputés pour leur violence depuis plus de vingt-cinq ans : « Nous sommes des hooligans, personne ne nous aime, mais on s'en fout. »

Les sites Internet de ce genre ne manquent jamais d'images ou de photos. Le milieu grouille en effet de supporters courant les stades en appareil ou un Caméscope en main, prêts à photographier ou à filmer les incidents.

Lors du Mondial 1998, à Lens, un adolescent autrichien avait d'ailleurs permis (involontairement) l'arrestation des agresseurs du gendarme français Daniel Nivel en photographiant la scène.

Plus récemment, durant l'Euro 2000, de jeunes Belges déambulaient dans Charleroi, appareils en main, à l'affût de bagarres entre Anglais et Allemands. Ces dizaines de clichés circulent aujourd'hui sur la Toile, où ils sont échangés contre d'autres photos.

Un tel commerce est-il envisageable en France ? « Trop risqué », estiment les internautes que nous avons rencontrés.

Les Britanniques ont moins de réticences, même s'ils prennent les précautions d'usage en écrivant par exemple : « Les informations présentées ici ne visent en aucun cas

ted, en avril 2000 à Istanbul. Un autre site britannique propose, pour 100 francs, une cassette montrant pendant deux heures et demie des affrontements entre partisans de Manchester United et de Leeds. Sont aussi disponibles, au même prix, de larges extraits de bagarres anglo-écossai-

« Soyez prêtes pour une autre baston... »

En Grande-Bretagne, comme ailleurs, les forums de discussion autorisent toutes sortes de provocations. Entre deux messages électroniques de menaces ou d'insultes, un partisan de Manchester United s'adresse ainsi à ceux de Liverpool : « Une fois de plus, nous vous avons montré hier qui sont les patrons. Poupées de Liverpool, soyez prêtes pour une autre baston, la semaine prochaine ! Et cette fois ne courez pas... »

Plus rares sont ceux appelant à l'armistice, comme ce fan de Cheltenham, paisible ville de l'ouest de l'Angleterre, prévenant ceux de Cardiff, réputés violents : « Vos gars viendront-ils chez nous ? J'ai entendu dire que vous seriez nombreux. Mais ne pensez pas à la baston. Nous n'avons pas vraiment les moyens de vous répondre. Bonne chance. »

à faire l'apologie du hooliganisme. » Ou encore : « Ce site n'est pas fait par des hooligans mais par des fans de foot. Nous voulons juste montrer au monde les relations entre les fans et la police. »

Mais il suffit d'un clic pour que défilent à l'écran des images sans équivoque : un supporter turc, agressé par des Anglais, s'enfuit en courant. En annexe, l'amateur découvre les paroles de la chanson « Mort aux Turcs ! », écrite après le meurtre de deux fans de Leeds Uni-

ses, un derby mémorable entre Sunderland et Newcastle, voire des images du drame du Heysel, en 1985 (39 morts).

Les clients doivent envoyer l'argent à un Australien dont l'adresse et le nom, « T. Smith », apparaissent à l'écran. Pour que les billets parviennent à bon port, il est « recommandé de les glisser dans une carte d'anniversaire ou de joyeux Noël ».

Ph. B.



A son bord, de grandes entreprises vous recrutent

le train de l'emploi

PSA PEUGEOT CITROËN / CRÉDIT LYONNAIS / GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE / CRÉDIT AGRICOLE / UNILOG / MAZARS / PINAULT PRINTEMPS REDOUTE / EDF ET GAZ DE FRANCE / SNCF / THALES / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / SCHLUMBERGER / MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE / BNP PARIBAS / MINISTÈRE DE LA DÉFENSE / STERIA / EADS / GROUPE HELICÉ / DASSAULT SYSTEMES / UNISYS...

Jeunes diplômés des grandes écoles et des universités, jeunes cadres de 1 à 3 ans d'expérience

Du 14 au 29 janvier 2002, Le Monde lance la 2^e édition du Train de l'Emploi. A son bord, de grandes entreprises viennent à votre rencontre dans 9 villes de France avec des milliers d'offres d'emploi. Prêts à rencontrer votre avenir ? Notez maintenant la date du rendez-vous dans votre ville.

Le Monde

14 janvier Lille (Flandres) / 15 janvier Nancy / 16 janvier Grenoble / 17 janvier Lyon (Part-Dieu) / 21 janvier Marseille (St-Charles) / 22 janvier Toulouse / 23 janvier Bordeaux / 24 janvier Nantes / 28-29 janvier Paris (Montparnasse)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE www.emploi.lemonde.fr

KEYRUS / info / BLEU

Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la société des Trains Exposition

Pluie et radoucissement

VENDREDI. Les hautes pressions se situent sur l'Espagne. Les perturbations descendant des îles Britanniques et touchent la majeure partie de la France. Les régions méditerranéennes sont relativement épargnées. Les températures repassent au-dessus des normales pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps va rester gris, avec de la pluie qui deviendra plus marquée en fin de journée. Le thermomètre indiquera entre 9 et 12 degrés l'après-midi. Le vent d'ouest atteindra 60 km/h environ.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Le ciel va être gris avec un peu de pluie. Des éclaircies reviendront à partir de la mi-journée sur la Picardie et les Ardennes. Le vent d'ouest atteindra 70 km/h sur les côtes et 60 km/h dans l'intérieur. Températures comprises entre 7 et 10 degrés l'après-midi.

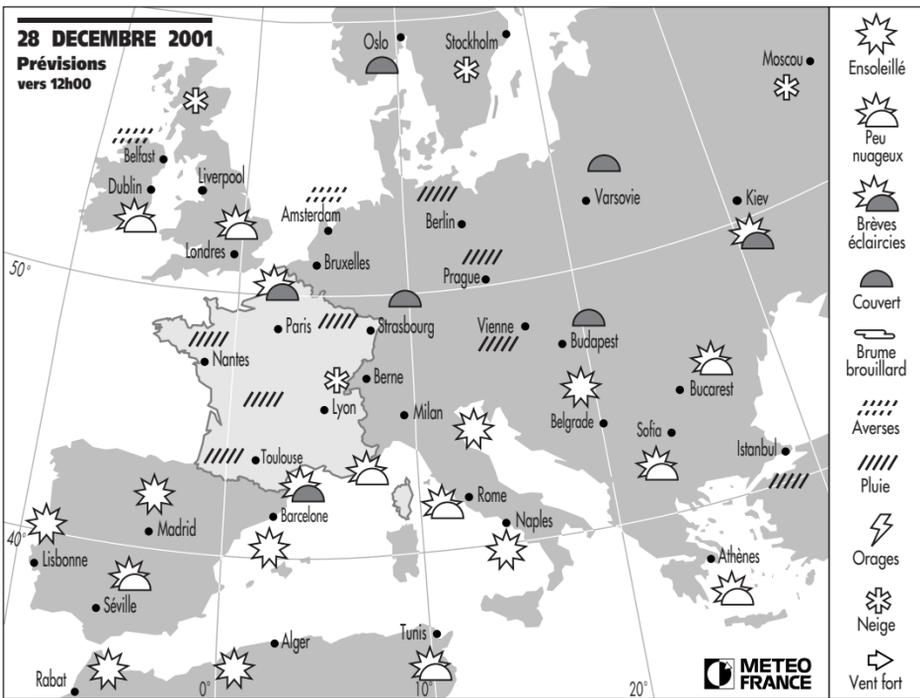
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages restent nombreux et don-

nent de la pluie ou de la neige à partir de 1 000 m d'altitude. Vent d'ouest à 60 km/heure dans les rafales. Après quelques petites gelées possibles, les températures de l'après-midi seront comprises entre 4 et 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La grisaille domine avec quelques gouttes. Vent d'ouest modéré. Les températures remontent entre 10 et 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel reste gris avec de la pluie ou de la neige à partir de 1 000 m sur les Alpes. Il y aura quelques gelées matinales puis les températures monteront entre 4 et 7 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse, les nuages donneront un peu de pluie sur l'Ouest. Ailleurs, le temps est sec mais nuageux. Le vent de secteur ouest atteint 70 km/h. Il se renforcera en soirée jusqu'à 90 km/heure. Les températures seront douces, entre 11 et 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

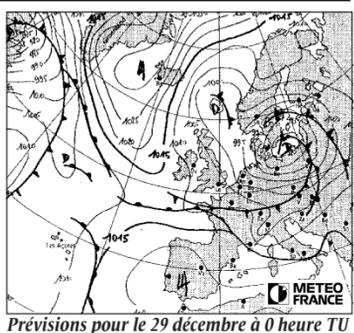
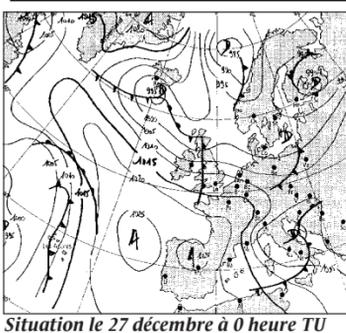
■ **SKI.** Sur le site ClubMed.fr, visite virtuelle en 3 D d'une trentaine de villages de neige, avec vision panoramique sur 360 degrés, des chambres, de la terrasse ou du restaurant, jusqu'au haut des pistes. Une solution rapide pour choisir ses vacances. Parmi les offres de janvier à réserver en ligne : Avoriaz, confort « 3 tridents », avec mini-club pour les enfants, forfait 7 jours de 905 € (5 936,41 F), par personne en chambre double incluant le transport Paris-Evian en TGV 2^e classe, les cours de ski, le forfait remontées mécaniques, l'assurance « accident ski », pour des départs les 6, 13 ou 20 janvier. Offre comparable aux Deux-Alpes en « 2 tridents » à 658 € (4 316,20 F) pour un départ le 5 janvier. L'option « push to talk » permet au gentil membre (GM) d'entrer en contact avec un gentil organisateur (GO) qui le guidera jusqu'au bout de sa réservation.

PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	2/14 S	NANTES	7/11 P
BIARRITZ	7/12 P	NICE	4/14 S
BORDEAUX	8/11 P	PARIS	7/10 P
BOURGES	5/8 P	PAU	4/10 P
BREST	8/11 P	PERPIGNAN	6/14 N
CAEN	7/11 P	RENNES	8/12 P
CHERBOURG	7/11 P	ST-ETIENNE	1/9 P
CLERMONT-F.	3/8 P	STRASBOURG	2/6 C
DIJON	1/7 P	TOULOUSE	4/11 P
GRENOBLE	-2/4 P	TOURS	6/10 P
LILLE	5/8 N	FRANCFORT	2/6 P
LIMOGES	5/8 P	CAYENNE	23/28 P
LYON	0/7 P	FORT-DE-FR.	24/29 S
MARSEILLE	3/12 N	NOUMEA	24/30 P

PAPEETE	25/29 P	KIEV	-6/-4 N	VENISE	-4/4 S	LE CAIRE	13/21 C
POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	8/11 S	VIENNE	-6/3 P	NAIROBI	17/25 S
ST-DENIS-RE.	24/29 C	LIVERPOOL	1/8 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/28 S
		LONDRES	0/8 S	BRASILIA	20/24 P	RABAT	7/19 S
		LUXEMBOURG	1/5 P	BUENOS AIR.	21/29 S	TUNIS	7/13 C
		MADRID	-6/6 S	CARACAS	24/30 S		
		MILAN	-3/5 S	CHICAGO	-10/-3 C		
		MOSCOU	-10/-8	LIMA	19/22 C		
		MUNICH	-4/4 C	LOS ANGELES	11/17 C		
		NAPLES	3/8 S	MEXICO	4/20 S		
		OSLO	-15/-9 C	MONTREAL	-9/-3 S		
		PALMA DE M.	5/15 S	NEW YORK	-1/5 S		
		PRAGUE	-3/3 S	SAN FRANCIS.	12/14 C		
		ROME	0/11 S	SANTIAGO/CHI	14/31 S		
		SEVILLE	6/15 S	TORONTO	-6/-3 C		
		SOFIA	-7/4 S	WASHINGTON	-2/7 S		
		ST-PETERSB.	-9/4 C	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	-6/-2 *	ALGER	3/15 S		
		TENERIFE	18/23 S	DAKAR	23/28 C		
		VARSOVIE	-8/1 C	KINSHASA	22/28 P		



VENTES

Masques tribaux de l'Himalaya

SUR TOUS les continents s'est développé un mode de vie tribal, des masques rituels sont apparus pour circonvenir les puissances supérieures, responsables de la prospérité d'un village ou d'une région. L'Asie ne fait pas exception. De l'Inde à la Chine, de nombreux peuples ont puisé dans leur mythologie pour concevoir et décorer des masques parés de vertus magiques. Himalayens, chinois ou indiens, une cinquantaine d'entre eux sont exposés à Paris, à la galerie Toit du monde, jusqu'au 30 janvier.

Dans l'Himalaya, la présence de masques rituels n'est pas contradictoire avec les deux grandes religions prédominantes, le bouddhisme et l'hindouisme, qui trouvent un prolongement dans

ces manifestations chamaniques. Avec leurs formes outrancières, les masques se doivent d'impressionner le spectateur; celui-ci n'est pas forcément humain, il peut aussi être un esprit invisible, un dieu ou un démon que l'objet peut amadouer ou épouvanter. Ses fonctions se révèlent très variées, mais gardent toujours un aspect religieux, même quand il s'agit de fêtes villageoises ou de représentations théâtrales des contes et légendes locaux.

COMBATTRE LES ESPRITS
Dans les contrées bouddhistes, les masques représentent une infinité de divinités aux attributs multiples, avec lesquelles les fidèles se familiarisent lors de fêtes ou de pro-

cessions, où ils sont portés par des mannequins que l'on promène ou par des moines. Destinés à combattre les mauvais esprits, ces dieux revêtent parfois des formes terribles et guerrières. L'exposition en propose plusieurs dont un en papier mâché polychrome et noir, à l'image de Makhala, particulièrement ancien puisqu'il remonte sans doute au XVIII^e siècle, un âge peu courant pour ces pièces qui servaient et étaient remplacées périodiquement (35 000 F, soit 6 159 €). Des modèles du pays sherpa, provenant de monastères du Népal, en bois laqué ou en papier mâché sont accessibles à partir de 15 000 F (2 287 €).

Chez les tribus hindouistes de l'Inde et du sud du Népal, l'usage des masques est lié à des représentations théâtrales qui racontent des épisodes du Ramayana, une épopée extrêmement populaire. Des modèles à face de singe font référence au dieu singe Hanuman (de 5 000 F à 15 000 F, soit de 772 € à 2 287 €). Un des plus beaux, très stylisé, en bois polychrome, a été réalisé par la tribu Rajbansi, au Népal (35 000 F, soit 6 159 €). Les animaux sont fréquemment symbolisés par des masques, comme le yak,

dispensateur de lait, beurre, fromages et viande, à l'honneur dans les tribus montagnardes. Son masque porte parfois de vraies cornes, comme sur cet exemplaire en bois polychrome orné de plumes de poil de yak (50 000 F, soit 7 622 €). Un autre à l'image du cerf, surmonté de longues ramures en bois, provient du Bouthan (30 000 F, soit 4 576 €).

Des modèles divers, à visages humains caricaturaux, parfois grimaçants et asymétriques, servaient pour des rituels funéraires, le culte des ancêtres ou encore pour guérir

les maladies (de 5 000 F à 15 000 F, soit de 762 € à 2 287 €). En Chine, des masques anthropomorphes étaient utilisés par les paysans, qui théâtralisait des exorcismes sur les places des villages pour s'attirer de bonnes récoltes (de 5 000 F à 15 000 F, soit de 762 € à 2 287 €).

Catherine Bedel

★ **Galerie Toit du monde, 6, rue Visconti, 75006 Paris; tél. : 01-43-54-27-05. Jusqu'au 30 janvier, du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures ou sur rendez-vous.**

DÉPÊCHES

■ **DES CLOWNS À L'HÔPITAL.** La vente de stylos d'académiciens, qui s'est tenue le 17 décembre à l'Hôtel George-V de Paris, a totalisé 46 115 € (302 500 F). Cette somme, destinée à l'Association Theodora, va permettre de financer 4 600 visites de clowns pour les enfants hospitalisés. Les plus hautes enchères sont allées au stylo-plume Parker de Maurice Druon, adjugé 6 860 € (45 000 F). Le stylo Cartier d'Hélène Carrère d'Encausse a atteint 4 268 € (28 000 F) et le Montblanc de Jean-François Revel 2 439 € (16 000 F). Etude Tajan.

■ **DERNIÈRES À CANNES.** L'étude de M^e Besch propose trois jours de vente, du 28 au 30 décembre : arts premiers le vendredi 28, bijoux et montres le samedi 29, et tableaux modernes le dimanche 30. Parmi les tableaux se trouvent des œuvres de Paul Signac, Charles Lapicque, Camille Hilaire, A. Guillaumin, et deux tapisseries d'Aubusson de Jean Lurçat : *Fanfare* (155 x 200 cm), *Le Soleil et le Taureau* (178 x 240 cm). Etude Besch, tél. : 04-93-99-33-49.

Calendrier

BROCANTES

- **Cannes** (Alpes-Maritimes), jusqu'au 2 janvier; tél. : 04-93-26-12-01.
- **Fayence** (Var), du 28 décembre au 6 janvier; tél. : 04-94-76-11-12.
- **Saint-Tropez** (Var), du 28 décembre au 2 janvier.

● Villefranche-sur-Mer

- (Alpes-Maritimes), du 29 décembre au 1^{er} janvier, tél. : 06-07-83-70-61.
- **Saint-Malo** (Ille-et-Vilaine), du 29 au 30 décembre; tél. : 02-99-21-04-64.
- **Avignon** (Vaucluse), Salon multicollection du 29 au 30 décembre; tél. : 04-90-62-69-65.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01- 306

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Retour en douceur. Fait obstacle à l'aller comme au retour. - II. Lumière céleste. Ce n'est pas là que vous ferez un bon repas. - III. Bien sombre. Gourmandise bretonne. - IV. Encouragement du public. Au cœur du foyer. Patrie d'Abraham. - V. Possessif. Branche collatérale. - VI. Sa fin est proche. Cote mal taillée. Bien mal recevoir. - VII. Assez dur pour faire le pont. A l'abri des courants. Assure le doublage. - VIII. Dans un ensemble. Accents

venus d'Espagne. - IX. Montée pour être vue. Un objectif pour Tintin. - X. Fait disparaître. Mise en morceaux.

VERTICALEMENT

I. Même importante, elle est en marge. - 2. En ligne, il rapporte gros. - 3. Formé de quatre arcs. Couvre une bonne partie de notre armée. - 4. Exploset à l'intérieur. Celle que l'on aime tendrement. - 5. D'origine belge, elle finit dans la Seine. - 6. Gros lézards appréciés à table. Galette

pour un tube. - 7. Bien embêtée à la longue. - 8. Devient beau par alliance. Pour prendre les mesures de la Muraille. - 9. En ligne. Donne les mesures sur la carte. - 10. Côté vent. Vient d'avoir. Le grand sort la nuit. - 11. Presse prête à tout saisir. Sombre africaine. - 12. Frappée d'épouvante.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 305

Horizontalement

I. Avocat. Barre. - II. Ravigotes. Ex. - III. Clé. Eues. Ola. - IV. Si. Antitabac. - V. Edredon. Vint. - VI. Née. Autre. Ci. - VII. Crins. Niet. - VIII. Ne. Désaveu. - IX. Eperdu. UNR. - X. Liseurs. Tél.

Verticalement

1. Arcs-en-ciel. - 2. Valider. Pi. - 3. Ove. Reines. - 4. Ci. Ae. Néré. - 5. Agendas. Dû. - 6. Toutou. Dur. - 7. Teintée. - 8. Best. Su. - 9. As. Avenant. - 10. Obi. Ivre. - 11. Relancée. - 12. Exactitude.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

N° 254

En collaboration avec la

Réunion des Musées Nationaux

Art sans frontières

L'EXPOSITION a pour ambition de montrer les liens artistiques qui unirent les villes de Paris et Barcelone, où elle sera présentée ensuite à la fin du XIX^e. Pour le début de la période, des rapprochements sont proposés entre le travail d'Hector Guimard et celui de Gaudi, entre les tableaux des peintres espagnols installés à Montmartre - Casals, Russinol... - et ceux des maîtres français de l'impressionnisme, Manet, Monet ou Degas.

En 1907, à la 5^e Exposition internationale d'art de Barcelone figuraient une dizaine de sculptures d'Auguste Rodin à qui la ville acheta un bronze de *L'Age d'airain*. Le plâtre original de cette œuvre, réalisé en 1877, avait été présenté par Rodin dans l'exposition personnelle qu'il avait organisée dans le pavillon de l'Alma, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. Cette exposition, qui avait participé à faire connaître le travail de



Auguste Rodin (1840-1917), « Le Sommeil » (1911-1912), marbre. Paris, Musée Rodin. Aux Galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 14 janvier 2002, pour l'exposition « Paris-Barcelone. De Gaudi à Miro ».

l'artiste en Espagne, à travers des articles parus dans la presse catalane, réunissait, à côté des 160 sculptures et des 130 dessins préparatoires, environ 70 photographies des œuvres de Rodin réalisées par :

- Eugène Atget ?
- Adolphe Braun ?
- Eugène Druet ?

Solution dans Le Monde du 4 janvier 2002.

Solution du jeu n° 253 paru dans Le Monde du 21 décembre.
C'est Paul Klee qui écrivit en 1912 dans la revue *Die Alpen* : « Les œuvres des aliénés sont à prendre plus au sérieux que tous les musées des beaux-arts, dès lors qu'il s'agit de réformer l'art d'aujourd'hui. »

CINÉMA Avec plus de 180 millions d'entrées dans les salles, dont plus de 40 % pour des films français, le cinéma ne s'était pas aussi bien porté en France depuis des lustres.

Cette progression s'est faite essentiellement aux dépens du cinéma américain. ● LA PROSPÉRITÉ française repose sur la richesse de l'offre cinématographique qui permet, grâce

à des outils de marketing sophistiqués, d'attirer des populations très différentes dans les salles. ● L'INQUIÉTUDE, en cette fin d'année, a pourtant pris le pas sur l'euphorie

après les déclarations de Jean-Marie Messier, patron du groupe Vivendi Universal, qui préconise un désengagement de Canal+, jusqu'ici principal financier du cinéma français.

● À LA DIVERSITÉ des films français sortis tout au long de l'année répond celle des œuvres ni hexagonales ni américaines proposées dans les salles.

2001, millésime d'exception pour les films français

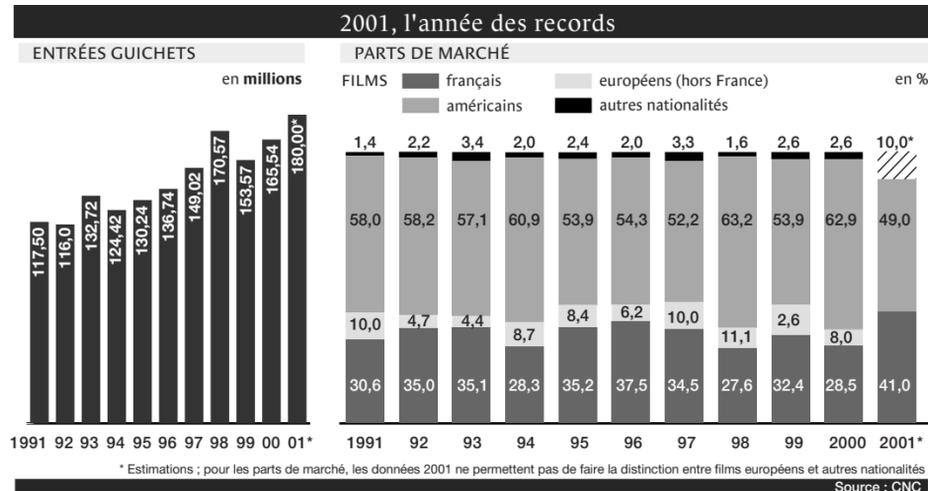
Augmentation de 12 % de la fréquentation, production diversifiée, outils de marketing de plus en plus sophistiqués...
Jamais l'exception française n'a été aussi manifeste, des 8 millions de spectateurs d'« Amélie Poulain » aux 670 000 de « Sous le sable »

D'EXTASES en effrois, le cinéma français s'est offert, en 2001, une année à grand spectacle. Peu d'industries françaises peuvent se flatter de connaître des résultats records, en hausse de 12 %, tout en prenant presque 15 % aux Américains sur un marché que les Etats-Unis dominent depuis des lustres. Mais quelle industrie aussi peut être bouleversée du jour au lendemain à la suite d'une simple phrase lâchée au détour d'une conversation par l'un de ses acteurs, en l'occurrence Jean-Marie Messier ?

Pour annoncer que « l'exception culturelle française est morte », le président de Vivendi Universal a choisi l'année où la vigueur de cette exception n'a jamais été aussi manifeste. Si l'on met de côté les lointains exemples coréen et indien, la France est le seul pays où le cinéma national fait jeu égal avec le cinéma américain, dans un contexte de fréquentation et de production en hausse.

Vaillant petit soldat de cette campagne de l'an I, Audrey Tautou en est devenue, bon gré mal gré, le porte-drapeau. Au printemps, elle était sur tous les murs de France, proclamant son intention de changer la vie des spectateurs. Ceux-ci ont été assez nombreux pour que *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* finisse l'année en tête du classement des entrées, avec plus de 8 millions de spectateurs, auxquels s'ajoutent 9 millions de billets vendus de par le monde.

Le cinéma français est coutumier de ces histoires à succès – la dernière en date s'appelait *Astérix et Obélix*



contre *César*, en 1998. On a moins l'habitude de voir le phénomène se répéter plusieurs fois dans l'année. Les efforts de dernière minute de *Harry Potter* auront défait la belle homogénéité du quatuor de tête qui a régné presque toute l'année sur le box-office. Le film de Chris Columbus vient s'intercaler entre *Amélie* et *La Vérité si je mens 2*, d'une part, *Le Placard* et *Le Pacte des loups*, d'autre part. N'empêche, le millésime aura été fameux. Déjà, dans ce peloton de tête, on distingue quelques-uns des symptômes de cette bonne santé : la présence du *Pacte des loups* montre que les comédies n'ont plus le monopole des records d'entrées. Même si leurs publics se recoupent par

endroits, on voit bien que ces quatre films s'adressent à des tranches d'âges, à des catégories socioprofessionnelles différentes.

Plus loin dans le classement, cette hétérogénéité des genres et des publics se confirme, *Tanguy et Yama-kasi* font jeu égal, tout comme *Belphégor* et *La Tour Montparnasse infernale*. Tous les genres bénéficient de cet appétit pour le cinéma français, les films d'auteur aussi. Dans quel pays un film féministe militant, tourné en DV (Digital Video), attirerait plus de spectateurs qu'un gros polar américain avec John Travolta ? *Chaos*, de Coline Serreau, a attiré 1 140 000 spectateurs, contre 750 000 à *Opération Espadon*. Ils

étaient presque 670 000 pour aller voir *Sous le sable*, de François Ozon, plus de 200 000 pour *Va savoir*, de Jacques Rivette.

CERCLE VERTUEUX

Tout indique que le cinéma français s'est retrouvé pris dans un cercle vertueux, dont la rotation a commencé il y a déjà plusieurs années. D'un strict point de vue économique, le moteur principal en est le ralliement du public jeune. L'achat d'un ticket pour un film français n'est plus le stigmate d'une irrémédiable ringardise. Des passerelles ont été jetées entre télévision et cinéma, sur le mode de l'actualité – Eric et Ramzy ont installé en haut de *La Tour Mont-*

parnasse... la notoriété que leur a valu la série *H* – ou de la nostalgie, avec *Belphégor* et *Vidocq*.

Cette croissance de la fréquentation est stimulée et organisée par des outils de marketing de plus en plus sophistiqués. L'emploi de slogans publicitaires, naguère réservés aux productions hollywoodiennes, devient la règle pour les films français (« *La petite moutarde qui monte au nez* » de *Wasabi* ou « *Elle va lui apprendre les bonnes manières... Il lui apprendra les mauvaises* » de *Sur mes lèvres*). Chaque grosse sortie s'accompagne de la création d'un site Internet, et les bandes-annonces deviennent de vrais spots, projetés dans les écrans de publicité, en attendant l'autorisation espérée par certains et redoutée par d'autres de la publicité pour les films à la télévision.

Dans les salles, on peut mesurer l'impact des cartes d'abonnement illimité, qui représentent 6 % des entrées en France. Parmi leurs effets, on peut compter le niveau toujours très élevé du nombre des films français exploités en salles (219 en 2001, contre 222 en 2000). Si le nombre global des sorties a baissé (de 539 à 511), c'est exclusivement en raison de la diminution du nombre de films hollywoodiens distribués en France. La hausse du nombre de spectateurs ne suffit pas à assurer la viabilité commerciale de tous ces films. Elle a profité aux grandes entreprises d'un secteur où l'intégration verticale prédomine. Les champions du box-office ont été financés puis distribués, voire exploités, par UGC (*Amélie Poulain*), War-

ner (*La Vérité...*) ou Gaumont-Disney (*Le Placard*).

En 2001, le taux de recouvrement de l'avance sur recettes a nettement progressé, passant de 10 % à 20 %, mais ce chiffre indique bien que l'investissement que représente un film ne sera pas rentabilisé en salles dans l'immense majorité des cas. Cette donnée de base est depuis des lustres prise en compte et assimilée grâce aux différents systèmes de financement, avances sur recettes, obligation d'investissement des chaînes. Quel que soit son avenir, c'est cet appareil qui a, encore en 2001, permis une nouvelle augmentation du nombre de films produits, qui devrait dépasser 200, contre 171 en 2000.

Parmi eux, une nette augmentation des budgets supérieurs à 15 millions d'euros (l'ancienne barre des 100 millions de francs), qui passent de sept à neuf. Mais aussi des petites productions, dont certaines sont présentées à l'avance sur recettes après leur tournage. Ces films sont donc réalisés dans une économie dont sont absents les acteurs traditionnels, organismes parapublics ou chaînes de cinéma. Beaucoup d'entre eux sont tournés en vidéo digitale, certains bénéficient de nouvelles sources de financement, comme les régions, l'Europe ou les fondations internationales. Encore marginal, ce phénomène permet déjà de faire avancer le débat sur la réforme du système français de financement du cinéma.

Thomas Sotinel



FRANÇOISE HUGHIER/AGENCE RAPHO

Cinq films qui auront marqué les esprits des cinéphiles en 2001 et rencontré leur public, reflétant l'exceptionnelle diversité de l'offre cinématographique française.

De gauche à droite :
« *Trouble Every Day* », de Claire Denis, avec Béatrice Dalle ;
« *Sous le sable* », de François Ozon, avec Charlotte Rampling ;
« *Sur mes lèvres* », de Jacques Audiard, avec Emmanuelle Devos ;
« *Little Sénégal* », de Rachid Bouchareb, avec Sotigui Kouyaté, Sharon Hope et Malaika Lacroix ;
« *Le Pornographe* », de Bertrand Bonello, avec Ovidie et Jean-Pierre Léaud.



JEAN-CLAUDE MOIREAU

Au bonheur des cinéphiles

RÉJOUISSANTE sur le terrain économique, l'année 2001 aura aussi été un excellent cru artistique pour le cinéma français. Deux des caractéristiques de celui-ci ont été particulièrement bien illustrées au cours de l'année. D'une part par le rôle toujours important du cinéma français comme point d'appui pour les grands artistes étrangers – David Lynch, Hou Hsiao-hsien, Youssef Chahine ou Manoel de Oliveira auront été parmi les heureux bénéficiaires de ce phénomène, au plus grand bonheur des cinéphiles ; d'autre part par le maintien d'une vitalité créative alimentée par toutes les générations.

2001 restera comme l'année d'un chef-d'œuvre hors norme, novateur et singulier : *L'Anglaise et le duc*, du vétéran Eric Rohmer. Elle aura été aussi marquée par le renouvellement des recherches de Jean-Luc Godard avec *L'Eloge de l'amour*, la vivacité de la mise en scène de Jacques Rivette signant *Va savoir*, l'obstination radicale de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet mobilisant *Ouvriers et paysans* et par la pleine possession de ses moyens cinématographiques par Claude Lanzmann, donnant

une œuvre majeure : *Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures*.

Simultanément, de nouveaux venus comme Eugene Green (*Toutes les nuits*), Orso Miret (*De l'histoire ancienne*) ou Damien Odoul (*Le Souffle*) montraient avec quel dynamisme et quelle singularité le cinéma se réinvente. Parmi les premiers films, on note l'arrivée prometteuse de jeunes réalisateurs issus de l'immigration et qui en font la matière de leurs films (*La Faute à Voltaire*, d'Abdel Kechiche, 17, rue Bleue, de Chad Chenouga, *Inch Allah dimanche*, de Yamina Benguigui) et l'émergence d'une « jeune garde » venue du Sud-Ouest : Frédéric Videau (*Le Fils de Jean-Claude Videau*) et Yves Caumon (*Amour d'enfance*). La révélation de cette année aura peut-être été Alain Guiraudie (*Du soleil pour les yeux, Ce vieux rêve qui bouge*), à bon droit lauréat du prix Jean-Vigo, rejoignant les frères Larieu et Philippe Ramos, découverts l'année précédente.

Toute la gamme des générations, tous les styles se sont manifestés : de grands auteurs reconnus comme André Téchiné, allant effectivement *Loïn* dans de nouvelles

directions esthétiques, Benoît Jacquot, inventant les chemins d'un impossible accomplissement avec *Tosca*, ou Catherine Breillat (*A ma sœur !*) et Philippe Garrel (*Sauvage innocence*), approfondissant chacun l'exploration de ses obsessions et de ses angoisses. Si le prix Louis-Delluc a justement salué le pas en avant de Patrice Chéreau cinéaste avec *Intimité*, l'effet d'accumulation est tel qu'il risque de faire oublier le trouble de *Trois huit*, de Philippe Legay, l'intelligence de *L'Emploi du temps*, de Laurent Cantet, le courage de *Roberto Zucco*, de Cédric Kahn, l'émotion de *Sous le sable*, de François Ozon, la précision à fleur de sensibilité de *La Traversée*, de Sébastien Lifschitz.

FAUT-IL CHOISIR ?

La mémoire collective des cinéphiles saura-t-elle garder trace de la folie généreuse de Michel Piccoli cinéaste (*La Plage noire*), de la quête écorchée de Vincent Dieutre (*Leçon de ténèbres*), de l'intensité des interrogations de Bertrand Bonello (*Le Pornographe*), de l'audace de Marie Vermillard (*Imago*), du retour en force et en finesse de Robert Guédiguian (*La ville est*

tranquille) ? Et où placer dans cette luxuriance *Paria*, de Nicolas Klotz, *Sur mes lèvres*, de Jacques Audiard, *Profil paysan*, de Raymond Depardon, *Little Senegal*, de Rachid Bouchareb, *Too Much Flesh* et *Being Light*, de Jean-Marc Barr et Pascal Arnold, *La Comédie de l'innocence*, de Raoul Ruiz, *Malraux, tu m'étonnes*, de Michèle Rozier, et *Etats de service*, de Jean-Paul Andrieu ?

A de rares exceptions près, cette liste ne recoupe guère celle des champions du box-office. Il ne faut ni s'en étonner ni s'en offusquer : les voies de l'innovation sont escarpées. Pour peu qu'on leur laisse droit d'exister, elles irriguent ensuite tout le cinéma, et celui-ci en profite d'autant mieux qu'elles sont nombreuses et diverses. Au sein d'une telle profusion, faut-il choisir ? Oui, malgré tout, puisque cette richesse exige l'exercice du goût. Choisir, *a minima*, l'impureté du *Pacte des loups* plutôt que le trucaje de *Vidocq* ou l'artifice d'*Amélie Poulain*. Choisir, *a maxima*, l'audace, le courage, le sens de la beauté et du danger de *Trouble Every Day*, de Claire Denis.

Jean-Michel Frodon

Canal+ investisseur forcé

MALGRÉ les polémiques et les inquiétudes qui entourent sa politique cinématographique, le groupe Canal+, qui regroupe l'ensemble des activités audiovisuelles européennes de Vivendi Universal, est un producteur heureux, qui a accumulé les succès en 2001. L'intégration d'Alain Goldman, patron de *Legende Productions (Les Rivières pourpres, de Mathieu Kassovitz)* au sein du Studiocanal qui abrite déjà *Les Productions Alain Sarde* et *Eskwad*, le rapprochement entre Vivendi et Europa, le studio fondé par Luc Besson (*Yamakasi* et *Wasabi*) ont été des succès en 2001, alors que *Taxi 3* est annoncé pour 2002) conforte la position dominante du groupe de Jean-Marie Messier au sein du cinéma français.

Dès janvier, le pari risqué du *Pacte des loups*, avec son budget de plus de 200 millions de francs, financé presque totalement par Studiocanal, s'est avéré payant, suivi par la fortune commerciale de *Belphégor*, de Jean-Paul Salomé, et le succès surprise d'*Une hirondelle a fait le printemps*. Le 30 juin, Studiocanal a conclu un accord avec UIP – la structure chargée de distribuer les films Paramount et Uni-

versal en dehors des Etats-Unis – afin d'harmoniser la politique de distribution et de vente de droits, tout en mettant en commun la commercialisation des produits vidéo (cassettes et DVD) avec le seul Universal.

« *La réticence qui existait en Europe vis-à-vis du cinéma français est en train de disparaître*, estiment Brahim Chioua et Richard Lenormand, patrons de Studiocanal. Le *Pacte des loups* devrait arriver à 5 millions d'entrées en France et 5 millions à l'étranger, dont 1 million en Italie. Il y avait longtemps qu'un film de genre n'avait pas aussi bien marché en France et à l'étranger. Les autres films français ont profité de ce dynamisme. *Belphégor* a approché 500 000 entrées en Italie. Il y a trois ou quatre ans, nous ne l'aurions peut-être pas sorti nous-mêmes en Italie. »

Mais le bilan cinématographique 2001 du groupe Canal+ doit aussi tenir compte des déclarations de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, le lundi 17 décembre sur la « mort » de l'exception culturelle française. Elles ont suscité un torrent de réactions négatives tant chez les politiques

L'embellie et les ombres

POUR une bonne année, ce fut une bonne année... jusqu'au 17 décembre, où l'ombre de Mordor commença de s'étendre sur le paisible comté du cinéma français. Sur tous

ANALYSE

Le principal banquier du cinéma français menace de devenir son pire ennemi

les airs, surtout celui des lampions, on ne cessait de célébrer le vert des clignotants et la jouvence de notre cinématographie nationale. Il fallait, sans aucun doute, s'en réjouir. Il fallait aussi en comprendre les causes : l'existence d'un dispositif complexe, patiemment élaboré, qui concourt à faire travailler tous ses acteurs sinon à l'unisson, du moins au profit d'une même et noble cause. Il existe un génie (caché) du cinéma français qui recycle au profit de l'ensemble l'élan créatif des artistes, la défense des intérêts personnels et sectoriels des agents économiques, l'intervention de la puissance publique, jusqu'à la valorisation symbolique du cinéma par la critique.

C'est l'ensemble de ce système qui a permis au cinéma français de profiter plus que d'autres des renforts nouveaux que constituent de nouveaux types d'installation (les multiplexes), de nouveaux moyens de diffusion (les chaînes thématiques), de nouveaux outils de production (le numérique), de nouvelles définitions du marché (les progrès de la collaboration européenne), de nouveaux instruments de marketing, etc. Ce système est, simultanément, remis en question par ces mêmes évolutions - nouveaux modes de consommation, nouvelles technologies, mondialisation... Il a besoin d'être refondu, plus profondément sans doute qu'il ne l'a été depuis la mise en place, à la fin des années 1950, des bases de ce modèle. Il ne doit pourtant en aucun cas être renié et méprisé.

C'est bien le danger qui menace le cinéma français, du fait même de sa belle santé. En période de vache maigre, toutes ses composantes s'unis-

Classement des films français en 2001*			
RANG FRANCE	RANG GÉNÉRAL FILMS	DATE DE SORTIE	NOMBRE D'ENTRÉES EN FRANCE
1 (1)	Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain	25 avril	8 082 711
2 (2)	La Vérité si je mens 2	7 févr.	7 867 157
3 (3)	Le Placard	17 janv.	5 310 599
4 (4)	Le Pacte des loups	31 janv.	5 166 703
5 (17)	Tanguy	21 nov.	2 470 262
6 (18)	Yamakasi	4 avril	2 446 531
7 (20)	Une hirondelle a fait le printemps	5 sept.	2 292 843
8 (24)	Un crime au paradis	28 fév.	2 134 324
9 (26)	La Tour Montparnasse	28 mars	2 082 992
10 (28)	Belphégor	4 avril	2 026 463

Source : Ecran total * au 16 décembre 2001

sent pour demander soutien politique, solidarité financière et appui symbolique. Le cinéma d'auteur n'a alors que des qualités pour l'ensemble des professionnels : son audace, sa diversité, son courage artistique justifient que tous se mobilisent pour défendre cet art que menacent les industries étrangères et vulgaires. Dès que cela va mieux, on entend un autre discours - retour du refoulé et charité bien ordonnée allant de pair. Puisque le public est avec nous, qu'avons-nous besoin de ces artistes, ces tristes élites qui vont jusqu'à prétendre que notre monde ne va pas bien ?

VIEX COMPTES

Depuis l'automne et la confirmation des bons indices, les professionnels, libérés de leur obligation de réserve, ne ratent pas une occasion de régler des vieux comptes avec ces pauvres films incapables de remplir jamais un multiplexe. Déplaisante, cette attitude est aussi dangereuse pour ceux-là mêmes qui la mettent en pratique. Heureusement, Jean-Marie Messier est venu. En proclamant le 17 décembre à New York la mort de l'exception culturelle (singulière proclamation d'un grand

patron se substituant à la fois au législateur et au peuple), le PDG de Vivendi Universal a rappelé le paradoxe, cauchemardesque, dans lequel vit le cinéma français depuis la fusion Vivendi Universal - Canal+ : son principal banquier menace de devenir son pire ennemi.

On peut d'autant plus le redouter que Barry Diller a été nommé grand patron de l'entertainment, au détriment de Pierre Lescure, qui était devenu une sorte de garant, à titre personnel, du respect des différences. Ce discours nouveau et cette décision significative rétablissent une dramaturgie connue, avec des adversaires identifiés - quelle que soit la nationalité figurant sur le passeport des uns et des autres. L'unité du cinéma, soumise aux pressions d'agents économiques indifférents à la singularité du secteur, à celles des lobbyistes américains qui n'ont, eux, jamais cessé de travailler pour l'industrie qui les appointe, et de la part des industries de programme - télévision, jeu vidéo, publicité - n'avait pas besoin d'être minée, de l'intérieur, par l'avidité et l'esprit de revanche.

J.- M. F.

Percée de l'Asie, déclin de l'Europe

LES CINÉMATOGRAPHIES nationales se redressent enfin sur leurs territoires, à la faveur du succès de quelques grosses productions, ce qui tend à infléchir ici et là l'omniprésente domination hollywoodienne. Cette bipolarité tend à laisser la portion congrue aux cinémas venus d'ailleurs. On aurait pu craindre que l'augmentation spectaculaire des parts de marché des films français en 2001 ne s'exerce aux dépens de la richesse et de la diversité de l'offre cinématographique dans notre pays. Il n'en est rien puisque ce regain s'opère manifestement au détriment des productions hollywoodiennes. La présence des films du « reste du monde » - pour se résoudre à employer une expression absurde - y demeure relativement stable, tant du point de vue du nombre de films distribués que de leur fréquentation.

Les données provisoires de l'année 2001 donnent ainsi, pour 219 films français et 166 films américains distribués (soit 90 % de parts de marché), un total de 136 films d'origines différentes, parmi lesquels 68 sont venus d'Europe et 58 d'autres continents (soit 10 % de parts de marché). Même en tenant compte de l'augmentation globale des films distribués en France, on constate une sensible diversification de l'offre puisque les films venus d'ailleurs étaient au nombre de 123 en 2000, 136 en 1999, 115 en 1998, 89 en 1997 et 88 en 1996. Le fait notable de ces statistiques réside cependant dans l'embellie, durant ces cinq dernières années, du nombre de films non européens distribués en France : 31 en 1996 ; 58 en 2001.

Les films européens (8,8 % de parts de marché en 1991 ; 5,5 % en 2000) cèdent progressivement du terrain aux productions venues des autres continents (de 1,4 % en 1991 à 2,4 % en 2000), et ont ainsi perdu, entre 1999 et 2000, près de sept millions d'entrées. Le recul du cinéma britannique en est la raison principale. A un moment où l'Union européenne veut croire en un avenir meilleur, et pour peu qu'on accorde une signification politique et culturelle à l'audience

cinématographique, cette baisse de la fréquentation des films européens est inquiétante, d'autant plus qu'on la constate dans tous les pays européens.

Mais c'est en France qu'elle est la plus importante, comme le rappelle Claude-Eric Poiroux, directeur d'Europa Cinémas, association qui a pour vocation de promouvoir le cinéma européen dans le monde. Ce dernier fournit deux raisons essentielles à ce phénomène : « D'abord, de plus en plus de films venus du reste du monde sont aujourd'hui distribués en France. C'est une concurrence non négligeable. Ensuite, le succès des films nationaux, qui n'empêchent pas seulement sur le cinéma américain, y est aussi pour quelque chose. Comme nous le constatons depuis quelques années sur les salles du réseau, la curiosité des distributeurs en matière de films européens s'émousse au profit d'autres cinématographies, sans doute plus exotiques ou excitantes, tout particulièrement en provenance d'Asie. »

Tandis que le prestige européen ne semble s'appuyer que sur des créateurs isolés, Chine, Japon, Corée ou Iran fournissent des relèves pléthoriques

En raison du délabrement économique de la production africaine, et malgré le frémissement observé en Amérique du Sud, l'Asie est en effet le grand bénéficiaire de cette situation, après la percée récemment réalisée par des films tels que *Les Fleurs de Shanghai*, de Hou Hsiao-hsien, ou *In The Mood for Love*, de Wong Kar-wai. Si l'on ne

peut nier que l'apparition de ces cinématographies sur la scène internationale ait pu susciter une curiosité d'ailleurs légitime, il n'en reste pas moins que d'autres facteurs, plus déterminants que celui de l'exotisme, sont à prendre en compte. Tandis que le prestige du cinéma européen ne semble s'appuyer que sur de grands créateurs isolés (Oliveira au Portugal, Almodovar en Espagne, Loach en Angleterre, Moretti en Italie, Von Trier au Danemark, Angelopoulos en Grèce...), le continent asiatique - qu'il s'agisse de la Chine, du Japon, de la Corée ou de l'Iran - fournit depuis quelques années d'impressionnants tirs groupés, des relèves pléthoriques, ainsi qu'un renouvellement esthétique sans équivalent. Si, en termes de chiffres, les grands vainqueurs de l'année sont les films européens, comme *Le Journal de Bridget Jones*, de Sharon Maguire pour l'Irlande (plus de 3 millions d'entrées) ou *La Chambre du fils*, de Nanni Moretti pour l'Italie (plus de 700 000 entrées), cette domination asiatique se manifeste d'abord en termes de diversité et de qualité.

Parmi les productions les plus remarquables de l'année, on se souviendra de *Djomeh*, de Hassan Yek-tapanah, du *Cercle*, de Jafar Panahi, et d'*ABC Africa*, d'Abbas Kiarostami pour l'Iran ; de *Platform*, de Jia Zhang-ke, d'*Et là-bas quelle heure est-il ?*, de Tsai Ming-liang et de *Millennium Mambo*, de Hou Hsiao-hsien pour la Chine ; de *Kairo*, de Kiyoshi Kurosawa, d'*H-Story*, de Nobuhiro Suwa, de *De l'eau tiède sous un pont rouge*, de Shohei Imamura pour le Japon. Quitte à désigner pour finir, hors des contraintes géographiques et en vertu de la seule émotion qu'ils font naître, les plus singulières découvertes de l'année : *Mundo Grua*, de l'Argentin Pablo Trapero, *Nuages de mai*, du Turc Nuri Bilge Ceylan, *Mariage tardif*, de l'Israélien Dover Kosashvili, *Highway*, du Russe Serguei Dvortsevoy. Soit quatre raisons circonstanciées de ne pas désespérer du monde.

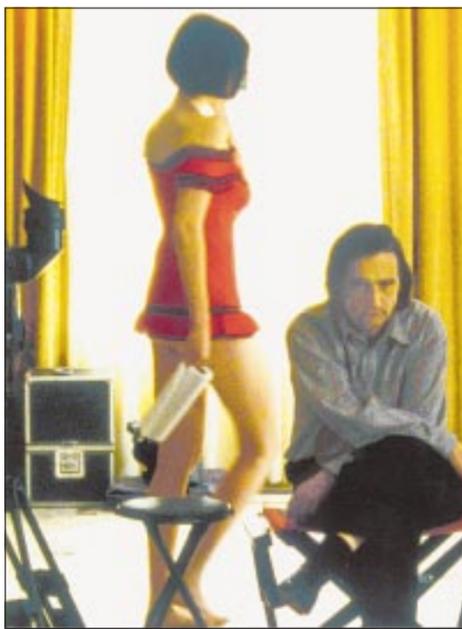
Jacques Mandelbaum



JEAN-MARIE LEROY/SÉDIF/CINÉ B



DESAVINO



JEAN-CLAUDE LOTHER

mais producteur à succès

que chez les professionnels du cinéma. Les propos de Pierre Lescure, codirecteur général de Vivendi Universal, affirmant la nécessité de nouvelles discussions avec les représentants du cinéma afin de trouver de nouvelles sources de financement pour le cinéma ont accentué le trouble (*Le Monde* du 22 décembre). Il faut ajouter l'inquiétude de certains distributeurs français, qui ne vendent plus aussi bien que par le passé leurs films à la chaîne cryptée, devenue plus sélective sur ses achats.

Canal+ doit investir 20 % de son chiffre d'affaires annuel dans le cinéma, dont 9 % dans les seuls films français. En 2000, elle a versé 145,5 millions d'euros au cinéma français sous forme de préachats et de droits de diffusion et de coproduction. « Selon les accords que nous avons signés il y a un an et demi, et sur lesquels nous sommes engagés jusqu'en 2004, nous devons investir 20 % de notre chiffre d'affaires dans le cinéma alors même que celui-ci ne représente que 50 % de notre programmation. Il faut bien qu'on programme 50 % d'autre chose, pour que notre offre soit attractive. Le football est donc essentiel. Il

faut que, comme HBO aux Etats-Unis, on ait la latitude de consacrer 1 à 2 % de notre chiffre d'affaires à des investissements de développement et de fiction, française et européenne. Nous avons absolument besoin de conserver notre relation au cinéma dans sa totalité et dans sa diversité, mais j'ai besoin d'une soupape. Si on peut se mettre d'accord avant fin 2003, tant mieux, sinon ce sera fin 2004. » Pour Pierre Lescure, le cinéma sur Canal+ est devenu moins attirant que par le passé, face à la concurrence du DVD, à l'arrivée programmée de la vidéo à la demande, aux cartes d'abonnement illimités.

AMÉRICANISATION CROISSANTE

Parmi les modes de financement alternatifs, Pierre Lescure évoque les tax shelters allemands, « un système qui a donné et donne des résultats ». Selon Pierre Lescure, Denis Olivennes, directeur général de Groupe Canal+, a déjà parlé de ces aménagements devant une commission du Parti socialiste, puis devant le secrétariat général du RPR. Le 9 janvier la chambre syndicale des producteurs de films sera reçue par Denis Olivennes et

Nathalie Bloch-Lainé, directrice des acquisitions du cinéma français à Canal+.

Plusieurs données rendent complexe cette future négociation. L'américanisation croissante de Vivendi Universal modifie le rapport naturel de Canal+ au cinéma français. Le respect de la clause de diversité (qui oblige la chaîne à consacrer 45 % de ses obligations d'achat de films français à des productions dont le budget est inférieur à 35 millions de francs - 5,34 millions d'euros), constitue un autre point d'achoppement possible. Pierre Lescure affirme qu'il n'est pas question de la remettre en cause. Nathalie Bloch-Lainé estime que sa chaîne a toujours eu le souci d'assurer une diversité dont *Une hirondelle a fait le printemps* serait l'exemple le plus pertinent. Néanmoins, selon la responsable du cinéma, le quota de diversité de sa chaîne va devoir être adapté, dans ses critères, aux évolutions de la production. « La production a changé de visage aujourd'hui, cela fait partie des questions qu'on peut soulever à l'avenir. »

Samuel Blumenfeld

Toujours rien de prévu pour le 31 ?

WAP orange.fr > à la une > réveillon orange

Où que vous soyez et quand vous le voulez, trouvez des restaurants où l'on peut encore réveillonner, des bons plans soirées ou des concerts pour le 31 sur le WAP orange.fr de votre mobile. Renseignements sur www.orange.fr et au 0 800 830 800 (numéro vert).

Le futur, vous l'aimez comment ?

orange

Strindberg le plasticien

Le Musée d'Orsay présente les peintures et les photographies du romancier et dramaturge

STRINDBERG PEINTRE ET PHOTOGRAPHE. Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris-7^e. M^o Solferino. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures ; le jeudi, jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche, de 9 heures à 18 heures. 6,86 € (45 F). Jusqu'au 27 janvier. www.museum-orsay.fr/

Quand il n'écrit ni romans ni drames, August Strindberg peint et pratique la photographie. Non pas continuellement, comme des exercices réguliers, mais par phases nettement séparées. En 1872, à 23 ans, il peint pour la première fois des paysages marins et dessine sur le motif des arbres ou des portraits – cette phase dure à peine deux ans. En 1886, un été, il réalise une suite de photographies, dite « série de Gersau » du nom du village suisse où elle a été réalisée : autoportraits et scènes familiales. En 1892, il recommence à peindre, installé dans l'île de Dalarö, pour une période de deux ans, très intense et prolifique : marines et nocturnes. La dernière phase, dont les œuvres ne diffèrent que peu des précédentes, est la plus longue : de 1901 à 1905.

Entre-temps, vers 1895, des expériences photographiques ont été tentées, avec peu de succès. A cinq reprises, donc, Strindberg s'est voulu artiste plasticien – sans que ces essais obtiennent un écho en quoi que ce soit comparable à l'immense notoriété de *La Chambre rouge*, de *Mademoiselle Julie* ou des *Drapeaux noirs*. Ceux qui lui rendent hommage, en 1912, lors d'une procession aux flambeaux, célèbrent l'écrivain. Ils ignorent le peintre.

Ce dernier mérite plus d'attention. Parce qu'il est Strindberg, évidemment, et que, par conséquent, la tentation est forte d'entreprendre des allers-retours entre ses écrits et ses toiles : relèvent-ils de la même expressivité ? Sont-ils poussés à des paroxysmes comparables ? La violence y règne-t-elle

autant ? Chaque fois la réponse est oui, ce qui ne peut surprendre, du reste. Pourquoi et comment l'artiste serait-il différent selon les langages qu'il parle ? La cohérence de Strindberg est entière, des drames pour le théâtre aux drames des touches de noir et de blanc se heurtant et se recouvrant.

LE CONSEIL DE LEONARD

Mais il est une autre raison de s'intéresser à ces expériences : parce que ce sont des expériences précisément et que leur auteur se propose de traiter par le mépris toute tradition picturale. En 1894, dans la *Revue des revues*, il publie un essai, *Des arts nouveaux*. Il y a un sous-titre : « Le hasard dans la production artistique ». A cette date, à l'exception de Hugo, l'idée de s'en remettre aux accidents de la matière pour créer n'a guère été avancée depuis Leonard de Vinci – que Strindberg ne cite pas dans son texte. Peu de distance sépare pourtant le conseil de Leonard – jetez une éponge sur un mur, observez les éclaboussures – de l'antiméthode de Strindberg : « Avec le couteau (...) – je ne possède pas de pinceaux ! – je distribue les couleurs sur le carton, et là je les mêle afin d'obtenir un à peu près de dessin. Le trou au milieu de la toile représente l'horizon de la mer ; maintenant l'intérieur du bois, la ramure, le branchage, s'étale en groupe de couleurs, quatorze, quinze, pêle-mêle, mais toujours en harmonie. (...) Le bois est devenu une caverne obscure, souterraine, barrée de broussailles : et le premier plan – voyons ce que c'est – des rochers couverts de lichens introuvables (...) »

Et ainsi de suite : la peinture se fait d'approximation en analogie, de découverte en effacement, jusqu'à ce qu'elle se stabilise dans un état qui convient à son auteur. Il lui donne alors un titre et, comme il est écrivain, il trouve d'excellents titres suggestifs, *Les Ténèbres de la jalousie*, *Golgotha*, *Inferno*, ou, plus patement, *Paysage alpestre*, *Tempête*



STRINDBERG/MUSEET, STOCKHOLM

« Les Ténèbres de la jalousie » (1893). Huile sur carton (41 x 32 cm).

de neige sur la mer, *Marine avec un récif*.

Les couleurs y sont peu nombreuses : verts ombres, bistres, rouges éteints, tous les gris, des noirs liants, des blancs d'écume. Pas de pinceaux en effet : les stries obliques du couteau à peindre, des tripotages au doigt ou avec un chiffon. Les éléments figuratifs sont plus mentionnés que figurés. Une ligne horizontale sépare la mer du ciel. Une ligne brisée montante indique une falaise, un ovale l'ouverture d'une grotte. On dirait, quelquefois, les œuvres d'un Courbet très énervé, très rapide, sans la maîtrise technique de Courbet, sans son souci de la nature, mais tout aussi répétitif et brutal que lui. Strindberg ne peint pas, il se bat avec la peinture, de manière obsessionnelle. Le résultat de ces luttes est alternativement splendide d'expressionnisme ou

décevant, quand la pesanteur l'emporte, quand le contraste est trop simple.

Il s'est aussi battu avec la photographie, sans beaucoup de succès cette fois. La « série de Gersau » a un intérêt surtout biographique, mais, pour des portraits de l'écrivain, mieux vaut se reporter à ceux qu'a peints et lithographiés Munch. Les « cristallogrammes » et les « célestographies » sont plus étranges : Strindberg y cherche à surprendre la matière, sa structure et ses lois au plus près, sans même une optique : en exposant seulement la couche photosensible au froid et au ciel étoilé. Ces rêveries cosmiques sont, quand il les écrit, d'une ferveur qui peut émouvoir. Quand il veut les réaliser, elles sont moins convaincantes.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Le Grand Cirque du Mexique - Cirque Phénix

En 2000, sous la vaste toile du cirque Phénix installé à Vincennes, c'est le monde tzigane qui était mis en scène avec des numéros où les chevaux, leurs cavalières et cavaliers avaient le beau rôle. Cette année, changement de décor, place au Mexique, aux évocations des Aztèques, conquistadores, aux mariachis (épantant orchestre de la Compagnie nationale du Mexique). A travers des tableaux évoquant l'histoire et le folklore mexicains, des numéros de cirque époustouflants de virtuosité (trapèze volant, perches, contorsion), de grâce (sangles aériennes, funambules) et parfois très singuliers (numéro d'exhibition et de corps-à-corps avec boas, pythons et crocodiles). *Cirque Phénix, pelouse de Reuilly, Paris-12^e. M^o Porte-Dorée. 15 heures, les 28, 30 décembre, 1^{er}, 2 et 6 janvier 2002 ; 15 heures et 21 heures, les 29, 31 décembre et le 5 janvier. Tél. : 01-56-29-19-18. De 85 F à 280 F. En soirée une place adulte achetée, une place enfant offerte dans la limite des places disponibles.*

Anne Ducros

Récemment, Anne Ducros citait comme l'une de ses influences déterminantes Carmen McRae. Ce qui change du trio Billie-Ella-Sarah que toute chanteuse se doit de nommer dès qu'il s'agit de jazz. Anne Ducros – qui a aussi dans son cœur les trois grandes dames du jazz – a une manière bien à elle de susciter

le sourire ou les larmes, sait jouer avec les ambiances, les tempos. Son souffle idéalement maîtrisé lui permet d'aborder un répertoire aussi vaste que l'histoire du jazz. Ballade ou scat par une grande artiste. Son récent album, *Purple Songs* (Dreyfus Jazz/Sony Music), est une merveille. Sa présence sur scène, un bonheur. Pour terminer l'année on ne pouvait souhaiter mieux. Avec elle, Benoît De Mesmay au piano, le contrebassiste Sal Larocca et Bruno Castelucci à la batterie. *Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, du 28 décembre au 1^{er} janvier 2002. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F ; 200 F le 31 décembre.*

LYON

L'Indien des neiges

Quand la musique rejoint le surréalisme... Ce spectacle, écrit et mis en scène par Joël Jouanneau, est destiné aux enfants, mais pas seulement. *L'Indien des neiges* mêle à l'imaginaire des contes la logique spécifique de l'absurde, explorant des situations où la musique de Jacques Rebotier reste maîtresse du jeu. Ainsi le Grand Ténor se transformera-t-il par le biais d'une « syncope » en voyageur « des grands fonds des grands froids ». Avant de devenir, après diverses péripéties initiatiques, cet Indien des neiges (Eric Trémolières) qui « serre la patte aux ours et se confesse aux étoiles ».

Lyon (Rhône). Théâtre du Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs. 16 heures, le 29 décembre et les 9 et 10 janvier, jusqu'au 16 janvier. Tél. : 04-72-00-45-45. 119,97 F.

GUIDE

CINÉMA - FESTIVAL

Music All

Hedwig and the Angry Inch, de John Cameron Mitchell (2001), 14 heures et 19 heures, le 28. *New York, New York*, de Martin Scorsese (1978). 16 heures et 21 heures, le même jour. *Cinéma Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris-17^e. M^o Etoile. Tél. : 01-43-80-24-81. 30 F.*

Le Mikado

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Jean-Christophe Millot (piano)

Chopin : *Nocturnes, Valses, Mazurkas, Ballades, Polonaises.* *Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5^e. M^o Saint-Michel. 18 h 30, le 28 décembre. Tél. : 01-42-26-00-00. De 80 F à 150 F.* *Maîtrise Notre-Dame de Paris* *Puer Natus*, chant grégorien. Ensemble grégorien de Notre-Dame de Paris, Sylvain Dieudonné (direction). *Notre-Dame de Paris, 6, place du Parvis-Notre-Dame, Paris-4^e. M^o Cité. 20 h 30, le 28 décembre. Tél. : 01-42-34-56-10. 80 F, 100 F.*

RÉGIONS

Valérie Lemercier

Nice (Alpes-Maritimes). Théâtre de Nice, promenade des Arts. 20 h 30, le 29 ; 15 heures, le 30. Tél. : 04-93-13-90-90. De 66 F à 185 F.

Le Terrier

de Franz Kafka, avec Jean Lambert Wild. *Belfort (Territoire de Belfort). Théâtre à domicile, 1, faubourg de Montbéliard. 20 h 30, les samedi, dimanche, jeudi, vendredi. Tél. : 03-84-58-67-68. 40 F et 60 F. Jusqu'au 1^{er} juin.*

Ballet de l'Opéra de Bordeaux

Charles Jude : *Casse-Noisette.* *Bordeaux (Gironde). Grand Théâtre, place de la Comédie. 20 heures, les 29 et 31 ; 15 heures, le 30. Tél. : 05-56-00-85-95. 52,45 F et 177,10 F.* *Ballets de Monte-Carlo* *Jean-Christophe Maillot : La Belle Monte-Carlo (principauté de Monaco).* *Grimaldi Forum, 10, avenue Princesse-Grace. 20 h 30, les 29 et 31 décembre et les 3 et 4 janvier ; 16 heures, le 2 janvier. Tél. : 00-377-99-99-30-00. 49,20 F et 249,26 F.*

Orchestre national de Lyon

Gershwin : *Ouverture cubaine, Concerto pour piano et orchestre, Porgy and Bess, ouverture, Un Américain à Paris, I Got Rhythm, Fascinating Rhythm, Somebody Loves Me.* Wayne Marshall (piano), Enrique Diemecke (direction). *Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 18 heures, le 29 ; 17 heures, le 30 ; 20 h 30, le 31 ; 15 heures, le 1^{er} janvier 2002. Tél. : 04-78-95-95-95. 100 F et 280 F.*

La Mascotte

d'Audran. Isabelle Vernet (Bettina), Marie-Stéphane Bernard (Fiamatta), Jacques Sereys (Laurent XVII), Michel

Vaissière (Pipo), Eric Huchet (prince Fritellini), René Schirrer (Rocco), Ariane Stamboulidès (Carlo), Marie-Louise Evora (Angelo). Chœur et Orchestre de l'Opéra de Marseille, Jérôme Pillement (direction), Jérôme Savary (mise en scène), Maria Maddau (chorégraphie). *Marseille (Bouches-du-Rhône). Opéra, 2, rue Molière. 20 heures, les 29 et 31 ; 14 h 30, le 30. Tél. : 04-91-55-11-10. 42,92 F et 354,22 F.*

Le Mikado

de Sullivan. Vincent Billier (le Mikado), Chantal Perraud (Yum-Yum), Hubert Humeau (Nanki-Poo), Jeanne-Marie Levy (Pitti-Sing), Christine Cadol (Katisha), Lionel Peintre (Pooh-Bah), Jacques Duparc (Ko-Ko). Chœur de l'Opéra de Bretagne, Orchestre de Bretagne, Gildas Pungier (direction), Jacques Duparc (mise en scène).

Rennes (Ille-et-Vilaine). Opéra, place de la Mairie. 20 h 30, les 29 et 31 ; 16 heures, le 1^{er} janvier 2002. Tél. : 02-99-78-48-78. 65,60 F et 249,26 F.

La Flûte enchantée

de Mozart. Mark Adler, Fernando Portari (Tamino), Héléne Le Corre (Pamina), Stéphane Degout (Papageno), Sophie Haudebourg (Papagena), Irina Ionescu (la Reine de la nuit), Denis Sedov, Alfred Reiter (Sarastro), Enrico Marabelli (l'Orateur), François Piolino (Monostatos). Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et Orchestre Léonard de Vinci, Oswald Sallaberger (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).

Rouen (Seine-Maritime). Théâtre des arts, 22, place de la Bourse. 19 heures et 20 h 30, le 29 ; 16 heures, le 30 ; 19 heures, le 2 janvier ; 20 h 30, les 4 et 5 janvier. Tél. : 02-35-71-41-36. 209,91 F et 354,22 F.

La Vie parisienne

d'Offenbach. Claire Brua (Metella), Patricia Jumelle (Gabrielle), Jean-Marie Joye (Baron de Gondremark), Sandra Giambra (Baronne de Gondremark), Philippe Fargues (Raoul de Gardefeu), Danièle Dinant (Pauline), Antoine Normand (Bobinet), André Simon (le Brésilien), Henri Murgue (Prosper), Daniel Capelle (Urbain). Orchestre de l'Opéra de Toulon, Christian Segarici (direction), Fernand L'Huillier (mise en scène).

Toulon (Var). Opéra, boulevard de Strasbourg. 14 h 30, les 29 et 30 décembre et le 1^{er} janvier 2002 ; 20 h 30, le 31. Tél. : 04-94-92-70-78. 91,83 F et 301,74 F.

Les Mousquetaires au couvent

de Varney. Jean-François Lapointe (Brisac), Martial Defontaine (Gontran), Nathalie Manfrino (Marie), Isabelle Cals (Louise), Patrick Rocca (Bridaine), Michelle Cannicioni (Simone), Anne-Marie Sanial (la Supérieure). Ballet, Chœur et Orchestre national du Capitole, Claude Cuguillière, Christophe Larrieu (direction), Eric Vigié (mise en scène).

Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre du Capitole, place du Capitole. 15 heures, les 29 et 30 ; 20 h 30, les 29 et 31. Tél. : 05-61-63-13-13. 81,99 F et 255,82 F.

DERNIERS JOURS

31 décembre

Jean Dubuffet (1901-1985) *L'exposition du centenaire Centre Georges-Pompidou, 19, rue Beaubourg, place Georges-Pompidou, Paris-4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 11 heures à 21 heures ; 56 F (musée + toutes les expositions). 42 F.*

décembre 2001

CAHIERS CINÉMA

hors série

NOS DVD

le guide des Cahiers

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Anniversaires de naissance

– Le Cannet.
Bon anniversaire,
Jacqueline.
Reste alerte et garde ta vitalité encore longtemps.
Catherine.

Décès

– Paris. Nantes. Saint-Etienne. Genève.
Henry et Marie-Thérèse Deville, Geneviève Lacambre, Pierre et Barbara Allemand, Claude Allemand-Cosneau et Jean-François Taddei, Bernard et Claire Allemand, Daniel et Isabelle Faucher, ses enfants, Ses vingt-deux petits-enfants Et ses dix-huit arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne ALLEMAND, née **GUFFROY,** artiste peintre,

survenu après une longue maladie, le 21 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

Elle repose maintenant au cimetière de Garches (Hauts-de-Seine), auprès de son mari,

Maurice ALLEMAND, décédé le 6 février 1979.

Pierre Allemand, 3, passage Rauch, 75011 Paris.

– Mme Michèle Ballereau-Amado, Mme Pierre Nerson, ses filles, Jean-Marc et Marianne Nerson, Michel et Anne Ballereau, Florence et Alain Scheimann, Sylvie et Alain Guy, Claire et Jean-Marc Amado-Engelvin, ses petits-enfants, Et ses huit arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone AMADO, née **HAGNAUER,**

le 23 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 décembre, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e).

Ni fleurs ni couronnes.
11, rue Charles-Tellier, 75016 Paris.
42 ter, rue des Ursulines, 78100 Saint-Germain-en-Laye.
10, rue Daux, 08000 Charleville-Mézières.

– Jeannine Duchesne-Jacques, sa fille, Anne-Laure Duchesne, sa petite-fille, Huguette Letondor-Hollet, sa sœur, La famille et tous ses proches, ont la douleur de faire part du décès, le 25 décembre 2001, de

Mme Paulette JACQUES, née **HOLLET.**

Elle est allée rejoindre son époux,

René JACQUES, qui nous a quittés le 14 mars 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.
41, rue de la Fontaine-Grelot, 6, résidence Petit-Chambord, 92340 Bourg-la-Reine.

– Jérôme et Véronique Hamilius-Bédague, Marie-Aude et Gilles Watgen-Hamilius, ses enfants, Hugues, Louis et Félix, ses petits-enfants, Mme René Dombret, sa belle-mère, M. et Mme Hamilius-Schockmel, M. et Mme Fabre-Dombret, M. et Mme Dombret-Secques, Mme Lecocq-Dombret, ses frères, belles-sœurs et beaux-frères, Ses amis français, font part avec beaucoup de tristesse du décès de

Jacques HAMILIUS,

survenu le 23 décembre 2001, à soixante-neuf ans, à Luxembourg.

Il repose auprès de son épouse,

Marie-Louise DOMBRET.

Cet avis tient lieu de faire-part.
85, rue du Petit-Château, 94220 Charenton-le-Pont.

– Colette et Gérard Feldmann, sa fille et son gendre, Monique Chekroun, sa belle-fille, Véronique et Loïc Dubois, Philippe et Corinne Chekroun, Jean-Luc Chekroun, Daniel Feldmann et Nathalie Neumann, Claire-Judith Feldmann, ses petits-enfants, Benjamin, Eva, Arthur, Raphaël, Victoria, Louise, Elisa et Lea, ses arrière-petits-enfants, Les familles Ouzilou, Chekroun et Cohen-Jonathan, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite CHEKROUN, née **OUILLOU,**

survenu le 26 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 décembre, à 14 h 30, au cimetière parisien de Pantin (entrée principale, porte de La Villette).

Tous nos remerciements au service de cardiologie du professeur Marie-Claude Aumont, hôpital Bichat, Paris.

Ils rappellent le souvenir de son fils,

Jean-Pierre CHEKROUN,

décédé le 28 octobre 2000, à l'âge de cinquante-neuf ans.

66, rue d'Alleray, 75015 Paris.

– Mme Ogier de Lesseps, sa mère, Emmanuèle de Lesseps, Barthélemy de Lesseps, sa sœur et son frère, Quentin Ravelli de Lesseps, son neveu, Catherine Ravelli, Toni Ardisson, Toute sa famille et ses proches, ont le chagrin de faire part du décès de

Marielle de LESSEPS,

en sa cinquante-neuvième année, le 23 décembre de l'Odyssée 2001.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, à La Chapelle-Gaugain (Sarthe), le 29 décembre, à 11 heures.

– Son époux, Ses enfants, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne ESPÉRANDIEU, née **RENON,**

survenu le 24 décembre 2001.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

17, boulevard Jean-Mathon, 07200 Aubenas.

– Joseph Kirszenberg, son mari, Marc et Jérôme Kirszenberg, ses enfants, Marina et Alexandre Kirszenberg, ses petits-enfants, font part du décès de

Suzanne KIRSZENBERG,

survenu le 18 décembre 2001, dans sa soixante-cinquième année.

La crémation a eu lieu dans l'intimité, le 26 décembre, au cimetière du Père-Lachaise.

4, rue du Général-Chanzy, 94220 Charenton-le-Pont.

– Claude, Françoise, Monique, Alain, ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants, Et son arrière-petit-fils, ont le regret de faire part du décès de

Pierre LEROY, inspecteur pédagogique régional honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu à Bordeaux, le 18 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

3, rue des Treuils, 33000 Bordeaux.

– Mme Laurence Massis, M. Philippe Massis et Mme Chloé Lallemand, M. et Mme Thierry Massis, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MASSIS,

survenu le 24 décembre 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 31, avenue Marceau, Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Varengeville-sur-Mer (Seine-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pour la nouvelle année, passez tous vos messages de bonheur 2002
Carnet du Monde daté du 1^{er} janvier
tarif : 10 € (65,60 F) TTC, la ligne
01.42.17.39.80

– Christiane Lord-Sapin, son épouse, Danielle Mauléon, sa fille, Sa famille et ses proches, ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Louis SAPIN,

survenue le 18 décembre 2001.

Nous lui avons dit « Adieu » dans l'intimité, à Baïgorry, son village natal, au Pays basque.

Oxaldia, 64430 Saint-Etienne-de-Baïgorry.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - 2002
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS
18,50 € - 121,35 FTTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC

TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC

THÈSES - ÉTUDIANTS :
13,35 € - 87,55 FTTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Anniversaires de décès

– Le 26 décembre 1995, meurt

Catherine DADOUN (Catherine TURLAN).

« Toi / Rien qu'une noire / Sous mon regard tenue / Et seule à recéler... »
(Poèmes en forme de Neuds).

Armand, Tessa, Simon, Sara, David, Roger.

– Le 28 décembre 1986, disparaissait accidentellement

Siva SOUBRAMANIAN.

Josette, son épouse, Krishna et Indira, ses enfants.

Conférences

Vendredi 28 décembre 2001, de 20 h 15 à 21 h 30,
« La perfectibilité sans limites de l'homme ».

Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Soutenances de thèse

– Mathieu Flonneau soutiendra le samedi 5 janvier 2002, en Sorbonne (à 14 heures, salle Louis-Liard), son doctorat d'histoire, sur le thème :

« L'automobile à la conquête de Paris, 1910-1977. Formes urbaines, champs politiques et représentations. »

Le jury sera composé de Mme A. Fourcaut et de MM. A. Prost (directeur), G. Dupuy, P. Fridenson, B. Landau et J.-L. Pinol.

Manière de voir LE MONDE diplomatique
Le bimestriel édité par

11 septembre 2001 ONDES DE CHOC

- Guerre totale contre un péril diffus, par Ignacio Ramonet.
- Rêves d'empire, par Philip S. Golub.
- L'ère des conflits asymétriques, par Marwan Bishara.
- Dissonances latino-américaines, par Denise Mendez.
- Le choix de la Russie, par Nina Bachkatov.
- Menace bactériologique, par Susan Wright.
- Sous couvert du « choc des civilisations », par Tariq Ali.
- Visages changeants de l'islam politique, par Eric Rouleau.
- Du Mexique à l'Égypte, la révolte des marginaux, par Dan Tschirgi.
- La longue marche des talibans, par Ahmed Rashid.
- Mystère d'un attentat en Arabie saoudite, par Alain Gresh.

Cartographie, bibliographie, sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €



Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances. Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 825 022 021** (0,15 € TTC/min)

BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 26,35 € par mois (172,84 F) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 201MQ01E

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Prénom :

N° :rue :

Code postal [] [] [] [] Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° :rue :

Code postal [] [] [] [] Ville :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Devenez Citoyen du Monde

Abonnez-vous pour seulement **26,35 €*** par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 01/06/2002.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Explorer. Voyage sous la terre. Phantoms. Tombeaux de glace en Sibérie. **National Geographic**

23.00 2001, état de choc. Le 11 septembre, avant, après... Somme, les inondations. Les municipales. Les affaires : politique et justice. Économie : le choc de la mondialisation et des licenciements. L'euro : l'année de transition. Police, justice : le malaise. Corse : le processus de Matignon. Milosevic - Kosovo - Algérie - Proche-Orient. Afghanistan. Toulouse : AZF. Amélie Poulain. **France 3**

0.20 Rien à cacher. **RTL 9**

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Renard des neiges. L'hiver approvisé. **Arte**

19.00 Biographie. Alfred le Grand. **La Chaîne Histoire**

19.20 Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national Jasper. **Odysée**

20.00 La Dernière Occupation. **Histoire**

20.00 Voyageurs des mers froides. Russie : sur la route du pôle Nord, la Terre François Joseph. **Voyage**

20.15 Reportage. Chronologie 2001. **Arte**

20.40 Le Combat pour les droits de l'homme. **La Chaîne Histoire**

21.00 Les Plus Belles Routes du monde. Autriche, la route du sel et des eaux. **Voyage**

21.30 Sous le charme du tigre. **National Geographic**

Le Monde TELEVISION

Canal +

20.45 L'Année des Guignols
Comme chaque année, la chaîne cryptée livre les moments forts de ses « Guignols de l'info », un rappel utile, les événements du 11 septembre en ayant déjà occulté nombre d'autres dans la mémoire des téléspectateurs. Une manière de constater à quel point les marionnettes ont gardé le sens de la satire, et parfois l'occasion de faire réfléchir, en dépit de quelques dérapages ou facilités.

21.30 1914-1918. Les derniers témoins. **La Chaîne Histoire**

21.45 Des animaux et des stars. Les éléphants avec Goldie Hawn. **Disney Channel**

22.00 Le Grand Livre de l'Histoire de France. La guerre de Cent Ans. **La Chaîne Histoire**

22.26 Thema. Cryptopuzzle. **Arte**

22.45 Soirée du centenaire
Marlène Dietrich. La Deuxième Vie de Marlène. **CineClassics**

22.45 Biographie.
Nelson Mandela, les chemins de la liberté. **La Chaîne Histoire**

23.00 A la recherche des pandas géants. **National Geographic**

23.15 Carré noir.
Elian, l'enfant captif. **RTBF 1**

23.15 Evasion. Sidobre : l'île de granit. **Odysée**

23.30 Thema. Le Bœuf mangeur de serpents. **Arte**

0.30 Thema. Fossile vivant. **Arte**

0.35 Chicago improvisations. **Muzzik**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Handball. Challenge Marrane. Groupe A. France - République tchèque. A Saint-Brieuc. **Eurosport**

DANSE

18.00 Les Grands Pas de deux. Une rétrospective de quelques-uns des plus grands pas de deux de l'histoire filmée de la danse. **Mezzo**

MUSIQUE

20.55 Les Enfants et la musique. *The Children's Prom*. Avec Charlotte Church ; S Club 7. Œuvres de Strauss, Williams, Webber, Mozart, Tchaïkovski, Rossini, Ravel, Kabalevsky. **Muzzik**

21.00 Duo baroque. Avec Kathleen Battle (soprano), Winton Marsalis (trompette). Par le St Luke's Chamber Orchestra, dir. John Nelson. Œuvres de Bach, Scarlatti, Haendel. **Mezzo**

23.15 Mozart. *Sonate pour piano* KV 545. Avec Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**

23.45 J.-S. Bach. *Oratorio de Noël*. Enregistré en 1982. Par le Concentus Musicus de Vienne. Œuvres de Bach, Scarlatti, Haendel. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 et **22.20** Un homme. Robert Mazoyer. [1 et 2/2]. **Festival**

22.40 Piège à haute vitesse. R. W. Heimrich et Hermann Joha. **TF 1**

1.00 Le Dernier Parrain. Graeme Clifford. [2/2]. **France 2**

SÉRIES

20.25 Mister Bean. A la fortune du pot, M. Bean. **France 3**

20.55 Les Cordier, juge et flic. Le Deuxième Filis. **TF 1**

23.40 Cheers. Carla aime Clavin (v.o.). **Série Club**

0.15 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. De toutes leurs âmes O. Les catacombes O. **M 6**

Arte

22.25 Animaux extraordinaires
Initiation par Jacques Mitsch à la cryptozoologie, science méconnue, vouée à la recherche – très sérieuse – des animaux cachés ou ignorés, qu'il s'agisse du monstre du lac Ness ou du yéti tibétain. Nous plongeons dans un univers aux confins de la science et du rêve. Jacques Mitsch peut se targuer d'un « regard ludique » mais il en fait un peu trop, même s'il fait ainsi droit à notre irrépressible besoin de croire en l'incroyable.

FILMS

15.30 Matilda ■■
Danny De Vito (Etats-Unis, 1996, 95 min) O. **France 2**

15.40 Tirez sur le pianiste ■■■
François Truffaut (France, 1960, 80 min) O. **CineClassics**

15.55 Le Roman de Renart ■■
Ladislav Starewitch (France, 1941, 70 min) O. **Canal +**

17.05 Un tramway nommé Désir ■■
Eli Kazan (Etats-Unis, 1951, v.o., 125 min). **TCM**

17.45 37° 2 le matin ■■
Jean-Jacques Beineix (France, 1986, 180 min) O. **Cinéfaz**

18.30 Le Masque de Zorro ■
Martin Campbell (Etats-Unis, 1998, 135 min) O. **Cinéstar 1**

19.10 La Balade sauvage ■■■
Terrence Malick (Etats-Unis, 1974, 95 min) O. **TCM**

20.45 Les Aventures du baron de Munchhausen ■■
Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1989, 125 min). **TMC**

20.45 Une brigade d'enfer ■■
Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, 90 min). **TCM**

21.00 Sushi Sushi ■■
Laurent Perrin (France, 1991, 90 min). **Paris Première**



21.00 Harry dans tous ses états ■■
Woody Allen. Avec Woody Allen, Judy Davis (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) O. **Cinéstar 2**

22.35 French Cancan ■■■
Jean Renoir (France, 1954, 105 min) O. **Téva**

22.45 Le Chagrin et la Pitié : Le Choix ■■■
Marcel Ophüls (Fr. - Sui. - All., 1971, 125 min). **Planète**

23.10 Agent X 27 ■■■
Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1931, v.o., 120 min). **CineClassics**

0.10 Rocketeer ■■
Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 105 min) O. **TPS Star**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 C dans l'air.
La « grande bouffe ». **La Cinquième**

18.40 Le Club de l'économie.
Invité : Louis Thannberger. **LCI**

19.00 Explorer. Sunset Boulevard. La légende du dauphin rose. L'autre guerre du Cambodge. **National Geographic**

19.00 Tracks. Tribal ; Strip-tease. Dream : Chemical Brothers. Live : International Noise Conspiracy. **Arte**

19.55 Les Feux de la rampe. Avec Bernard Girardeau. **CineCinemas 1**

20.05 Open club.
Invité : Bernard Haller. **CineClassics**

21.10 100% Politique.
Les meilleurs moments. **LCI**

21.25 Rock Press Club. Le funk. Invités : Eric Dahan ; Benoît Sabatier ; Patrick Eudeline ; Olivier Cuchin. **Canal Jimmy**

22.55 Le Meilleur d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ». **France 3**

23.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Daniel Picouly. **Voyage**

23.00 Sans aucun doute. Spéciale fête. **TF 1**

0.40 Later... with Jools Holland.
Septième série (n°3). Invités : Ice-T ; Ocean Colour Scene ; Everclear ; Morcheeba ; Cowboy Junkies ; Tony Rich Project. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.10 Les Mystères de l'Histoire. Les enfants volés. **La Chaîne Histoire**

17.20 Chemin d'humanité. **Histoire**

17.30 D'îles en îles. Les îles Caïmans. **Voyage**

17.35 Algérie, la vie toujours. **Planète**

18.00 Vivre avec les chimpanzés. **National Geographic**

18.00 Hollywood Stories. Ma sorcière bien-aimée. **Paris Première**

18.05 Maurice Chevalier. **Odysée**

18.15 Un sang d'encre. **Histoire**

18.25 Les Kennedy, destin tragique d'une dynastie. [3/3]. Nous sommes tous mortels. **Planète**

18.45 Naked Classics. The Prodigy. **Muzzik**

19.00 Biographie.
Che Guevara, l'indomptable guérillero. **La Chaîne Histoire**

20.00 Voyageurs des mers froides. Danemark : au royaume de Thulé. **Voyage**

20.15 Les Aventuriers de l'altitude. [8/12]. Malédiction en Tasmanie. **Planète**

20.15 Reportage. 11/09/2001. Trois mois de crise. **Arte**

20.25 Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national Jasper. **Odysée**

Le Monde TELEVISION

Radio Classique

20.40 Monet et Manet
Le peintre impressionniste se proposait de représenter les objets d'après ses impressions personnelles, sans se préoccuper des règles admises. En étendant le principe à la musique, *Les estampes* ou *Brouillards* ou encore *La Cathédrale engloutie*, de Debussy, ressortissent de l'impressionnisme, comme les œuvres de Chabrier, grand admirateur de ces peintres encore méconnus.

France 3

21.00 Jean Paul II
Daniel Costelle, réalisateur, Isabelle Clarke réalisatrice, et Bruno Frappat, directeur de *La Croix* et conseiller à la réalisation, ont réussi un tour de force en traçant ce portrait du pape Jean Paul II, se basant sur l'idée qu'il est l'homme du tournant du millénaire. Daniel Costelle dresse moins un bilan qu'un état du monde, en montrant cet homme de la chute du communisme, celui qu'on voulait

20.35 Les Mystères de la Bible. Jésus, l'enfant sacré. **La Chaîne Histoire**

20.45 Sciences et technologie. Cuba, l'île aux trésors. **Planète**

21.00 Jean-Paul II. **France 3**

21.00 Tueurs nés. Prédateurs miniatures. **National Geographic**

21.10 Spéciale Égypte : des momies et des dieux. Momies d'animaux. **Histoire**

21.50 Seconde Guerre mondiale. Conflit au golfe de Leyte. **La Chaîne Histoire**

22.15 La Vie en face. Dynamo de Kiev. L'épopée d'une merveilleuse équipe de football. **Arte**

22.35 Kim Dae-Jung. **La Chaîne Histoire**

22.40 Les Dinosaures géants. **Planète**

23.05 Biographie. Joseph MacCarthy. **La Chaîne Histoire**

23.05 Musées du monde. [5/8]. Le musée de l'Or de Bogota. **Histoire**

0.15 Les Mystères de l'Histoire. L'or de l'Eldorado. **La Chaîne Histoire**

0.30 Diamants à la pelle. **Odysée**

TÉLÉFILMS

20.40 et **22.30** Havanera 1820. Antonio Verdaguier. [1 et 2/2]. **Festival**

20.45 Noël sanglant. Thomas Stiller. **Arte**

20.45 Les Yeux de l'inconnu. Michael Toshiyuki Uno. **RTL 9**

20.50 et **22.25** L'Odyssée fantastique. Philip Spink. [1 et 2/2] O. **M 6**

20.50 L'Etoile filante. Blair Treu. **TF 6**

22.35 Lakota Moon. Christopher Cain O. **TMC**

0.15 Cherche famille désespérément. François Luciani O. **Festival**

SÉRIES

17.00 Ricky ou la belle vie. Ah, les filles ! **Monte-Carlo TMC**

17.30 Melrose Place. Amour et jalousie. **TF 1**

17.45 Le Monde des ténébres. Visions interdites O. **Canal +**

17.50 Caraïbes Offshore. Navigateur à vue. **Série Club**

18.05 Deux flics à Miami. Un aller simple. **13ème RUE**

18.35 Style & Substance. Chelsea's Ex (v.o.). **Téva**

19.00 Charmed. La confrérie O. **M 6**

19.00 Ally McBeal. Le rire qui tue. **Téva**

19.25 Frasier. Concurrence. **Série Club**

19.55 Un flic dans la mafia. Quand Vinnie fume le cigare. **Série Club**

20.05 Malcolm. Changement de famille O. **M 6**

20.30 Mister Bean. Mr Bean retourne à l'école. **France 3**

20.55 Nestor Burma. Nestor et la belle de Paris O. **France 2**

21.35 Farscape. La planète Sykar. **Série Club**

21.50 Any Day Now. Le retour de Teresa. **Téva**

22.30 H. Une histoire de collection O. **Canal +**

22.35 Commissaire Montalbano. La voix du violon. **France 2**

23.15 Working. Mum's the Word (v.o.). O. **Série Club**

23.40 Cheers. Le chien perdu sans collier (v.o.) O. **Série Club**

23.45 That 70's Show. Un week-end mouvementé (v.o.). O. **Canal Jimmy**

0.05 Un flic dans la mafia. Quand Vinnie fume le cigare. **Série Club**

0.05 Hippies. Hippies contestataires (v.o.) O. **Canal Jimmy**

0.05 Buffy contre les vampires. Superstar. O. **M 6**

FILMS

14.20 Batman, le défi ■■
Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 120 min) O. **CineCinemas 3**

14.40 Rocketeer ■■
Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 105 min) O. **Cinéstar 1**

14.55 L'Etoile du Nord ■■
Pierre Granier-Deferre (France, 1982, 125 min) O. **CineCinemas 1**

15.35 Yolanda et le voleur ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1945, v.o., 110 min). **TCM**

16.20 La Garce ■■
King Vidor (Etats-Unis, 1949, v.o., 90 min) O. **CineClassics**

19.00 Le Chant du Missouri ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, 105 min). **TCM**

20.45 Guet-apens ■■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min). **TCM**

21.00 Qui veut la peau de Roger Rabbit ? ■■
Robert Zemeckis (EU, 1988, v.o., 100 min) O. **Cinéstar 2**

21.00 Beetlejuice ■■
Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 90 min) O. **CineCinemas 2**

21.00 Les Révoltés du Bounty ■■
Frank Lloyd (Etats-Unis, 1935, 145 min) O. **CineClassics**

22.35 Quatre mariages et un enterrement ■■
Mike Newell (Grande-Bretagne, 1994, 110 min) O. **TPS Star**

22.35 S'en fout la mort ■■
Claire Denis (France, 1990, 90 min) O. **Cinéfaz**

22.40 Il était une fois Hollywood 1 ■■
Jack Haley Jr (Etats-Unis, 1974, v.o., 125 min) O. **Cinétoile**

22.45 Les Douze Salopards ■■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1967, 145 min) O. **TCM**



23.10 La Foule ■■■
King Vidor. Avec Eleanor Boardman, James Murray, Bert Roach (Etats-Unis, 1928, 105 min). **Arte**



23.25 Tirez sur le pianiste ■■■
François Truffaut. Avec Charles Aznavour, Marie Dubois (France, 1960, 90 min) O. **CineClassics**

0.05 Naked ■■
Mike Leigh (GB, 1992, v.o., 130 min) O. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Melrose Place.
18.10 et **0.20** Star Academy.
18.55 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Le Deuxième Filis.
22.40 Piège à haute vitesse. Téléfilm. Raoul W. Heimrich et Hermann Joha O.
0.55 Muriel Robin au Zénith.

FRANCE 2

17.10 Empire Records. Film. Allan Moyle O.
18.40 Le Numéro Gagnant.
19.10 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et **0.40** Journal, Météo.
20.50 Le Monde Merveilleux de Disney.
23.10 DanyBoon au Bataclan 1998.
1.00 Le Dernier Parrain. Téléfilm. Graeme Clifford. [2/2] O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 Mister Bean.
20.55 Ali Baba et les quarante voleurs ■
Film. Jacques Becker.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 2001, état de choc.
0.30 On en rit encore !

CANAL +

17.05 Lise et André. Film. Denis Dercourt O.
18.30 Jack Palmer O.
► En clair jusqu'à 20.45
18.35 Agrippine O.
19.10 Le Journal.
19.25 Best of cinéma.
19.40 Top but.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 L'Année des Guignols.
22.35 Première sortie. Film. Hugh Wilson (v.o.) O.
0.15 Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes. Film. Jean-Jacques Zillbermann O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.40 Fantômes d'amour. Téléfilm. Robert Tinnell O.
16.15 Une étrange voisine. Téléfilm. Jeffrey Reiner O.
17.30 Melrose Place.
18.10 et **1.15** Star Academy.
18.55 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.00 Sans aucun doute.

FRANCE 2

13.50 Le Destin des Steenfort. Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe. [3/3] O.
15.25 L'Enfant lion ■
Film. Patrick Grandperret O.
16.55 Un livre.
17.05 La Légende de l'ours. Film. Stewart Raffill O.
18.40 Le Numéro Gagnant.
19.10 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et **0.30** Journal, Météo.
20.55 Nestor Burma. Nestor et la belle de Paris O.
22.35 Commissaire Montalbano. La voix du violon.
0.50 La Nuit de la glisse 2000.

FRANCE 3

13.45 C'est mon choix.
15.05 Les Enfants de Plumfield.
16.45 La Vie secrète de Ian Fleming. Téléfilm. Ferdinand Fairfax.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Dakar.
20.30 Mister Bean.
21.00 Jean-Paul II.
22.30 Météo, Soir 3.
22.55 Le Meilleur d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ».
1.15 On en rit encore !

CANAL +

► En clair jusqu'à 14.00
13.30 et **20.45** Encore + de cinéma.
14.00 Ça ira mieux demain. Film. Jeanne Labruno O.
15.30 L'Experte. Téléfilm. Graham Theakston O.
17.45 Le Monde des ténébres O.
18.30 Jack Palmer O.
► En clair jusqu'à 21.00
18.35 Agrippine O.
19.00 Coffé passe à l'euro.
19.10 Le Journal.
19.25 Best of cinéma.
19.40 Top but.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.00 Burger Quiz.
21.00 Raccroche. Film. Diane Keaton O.
22.30 H. Une histoire de collection O.
23.00 Just Married (ou presque). Film. Garry Marshall O.
0.55 Grolandsat O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Le Renard des neiges.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage.
20.45 Spécial Errol Flynn. Capitaine Blood ■■
Film. Michael Curtiz (v.o.).
22.25 Thema. Animaux extraordinaires. **22.25** Cryptopuzzle. **23.30** Le Bœuf mangeur de serpents. **0.10** Les Oléophages. Court métrage. Jan Sverak (v.o.). **0.30** Fossile vivant.
0.55 Prince Vaillant ■■
Film. Henry Hathaway.

M 6

17.15 La Coccinelle à Monte-Carlo. Film. Vincent McEveety O.
19.00 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Malcolm O.
20.40 Caméra Café.
20.50 Le Petit Monde des Borrowers. Film. Peter Hewitt O.
22.20 Les Grandes Bouches. Film. Bernie Bonvoisin O.
0.15 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. De toutes leurs âmes O. **1.00** Les catacombes O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert de jazz. Œuvres de Jones, Lewis, Holman. Par le Vintage Orchestra, Martial Solal, piano.
22.15 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Purcell, Haendel, Paisible.
20.40 XVIII^e Printemps des Arts de Nantes. Par l'Orchestre Anima Eterna, dir. Jos Van Immerseel. Œuvres de Brahms, J. Strauss fils.
22.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert, Weber.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Le Monde des glaces.
15.00 Civilisations.
15.50 Les Lapins crétiens.
16.15 Danny le chat superstar. Film. Mark Dindal O.
17.30 100 % question.
18.00 C dans l'air.
18.50 L'Oral.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage.
<

Israël prend acte d'une baisse des violences depuis l'appel de Yasser Arafat

Les Palestiniens ont été autorisés à réparer la piste de l'aéroport de Gaza

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une réunion de sécurité s'est tenue, mercredi 26 décembre, à Erez, au point de passage entre la bande de Gaza et Israël, entre de hauts responsables israéliens et palestiniens. Au cours de celle-ci, prenant acte de la baisse des violences enregistrée depuis l'appel à l'arrêt des opérations armées lancé à la télévision par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le 16 décembre, les Israéliens ont autorisé les Palestiniens à réparer la piste de l'aéroport de Gaza qu'ils avaient volontairement endommagée au cours de représailles à des attentats anti-israéliens. Ils ont également décidé d'étendre les horaires d'ouverture du point de passage avec l'Égypte, au sud de la bande. Dans la journée, enfin, le blocus de la ville de Jéricho, dans la vallée du Jourdain, avait été levé. Située dans une zone plutôt calme depuis le début de l'intifada, Jéricho est l'une des plus petites agglomérations palestiniennes autonomes.

Ces très légers signes de détente surviennent alors qu'un calme précaire s'est progressivement installé dans les territoires occupés et autonomes palestiniens depuis une dizaine de jours. Ce calme n'a pas été remis en cause par l'accrochage qui a opposé, mercredi pendant plusieurs heures, des Palestiniens armés à l'armée israélienne, non loin de la ville autonome de Jénine. Au cours de cet incident, un homme de cinquante-trois ans a été tué par les tirs d'un hélicoptère israélien. Selon des sources palestiniennes, l'homme n'était pas mêlé aux tirs. L'armée israélienne, qui est entrée en zone autonome palestinienne à cette occasion, a affirmé de son côté que les tirs israéliens n'avaient visé que des Palestiniens « armés ». L'intervention de forces de sécurité palestiniennes, en collaboration avec l'armée israélienne, a permis de mettre fin à cet affrontement.

Au lendemain du discours de M. Arafat, une vingtaine d'« incidents armés » avaient été encore comptabilisés par l'armée israélienne, à comparer avec la trentaine enregistrée quotidiennement au

calme relatif. Le premier incident sérieux s'est produit près de Naplouse lundi 24 décembre. Un colon israélien a été blessé par des tirs palestiniens avant qu'il parvienne à tuer l'un de ses assaillants. Un

défense israélien avait lui-même évoqué un incident « isolé ».

De son côté, l'armée israélienne a poursuivi ses opérations de ratisage en Cisjordanie, à Jalkamus, près de Jénine, le 19 décembre, une zone autonome palestinienne, et à Tamoun, le 25 décembre, où sept militants présumés du Hamas et du Djihad islamique ont été arrêtés. Le 20 décembre, l'armée avait réoccupé des zones évacuées la veille à Ramallah et à Naplouse, où deux Palestiniens avaient été tués au cours de l'opération.

Mercredi matin 26 décembre, dix-sept Palestiniens ont été arrêtés dans la localité d'Azzoun, non loin de Kalkilya, dans une zone restée sous contrôle israélien pour ce qui relève des questions de sécurité. Un Palestinien de cinquante et un ans a été kidnappé par des soldats israéliens en zone autonome palestinienne, à Hébron. Toutes les personnes arrêtées ou enlevées sont accusées par les Israéliens de participation à des opérations anti-israéliennes.

Gilles Paris

Benjamin Ben Eliezer élu chef du Parti travailliste

Le ministre israélien de la défense, Benjamin Ben Eliezer, est officiellement devenu, mercredi 26 décembre, le chef du Parti travailliste, à l'issue d'un nouveau scrutin interne, a-t-on indiqué au siège du parti à Tel-Aviv. M. Ben Eliezer s'est imposé avec une avance de 3 % des suffrages exprimés, soit environ 2 300 voix, sur son adversaire, le président de la Knesset (Parlement), Avraham Burg, qui l'a félicité. Cette victoire s'explique par une très forte abstention de l'électorat druze, initialement favorable à M. Burg, qui a fait pencher la balance en faveur du ministre de la défense. Seuls 3 500 électeurs sur 12 600 appelés aux urnes ont voté, selon un décompte officiel. « Un chapitre est clos : il n'y a plus de clans rivaux dans le parti et je n'éprouve aucune rancune, car, à partir de demain matin, nous serons une famille, un parti, avec un drapeau et un objectif commun », a affirmé M. Ben Eliezer, après l'annonce de sa victoire. — (AFP.)

cours des mois précédents. A Naplouse, deux jeunes policiers palestiniens de dix-huit et vingt-deux ans avaient été tués par l'armée israélienne. Un troisième Palestinien, membre du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), avait été tué à Hébron par les soldats israéliens auxquels il tentait d'échapper. Par ailleurs, trois colons palestiniens avaient été blessés en Cisjordanie à la suite de tirs palestiniens.

INCIDENT « ISOLÉ »

En revanche, les jours suivants ont vu une baisse très sensible des accrochages, y compris à l'intérieur des territoires occupés, que ce soient des tirs sur des véhicules de colons en Cisjordanie ou bien des tirs d'obus de mortiers artisanaux sur les colonies de Gaza. Le nombre d'incidents a ainsi été estimé en moyenne à « cinq ou sept » par jour, et aucun d'entre eux n'a fait de victime. La trêve décidée le 21 décembre par le Hamas sous la pression de l'Autorité palestinienne a encore consolidé ce retour à

autre accrochage avait causé la mort d'un soldat israélien et de deux assaillants qui s'étaient manifestement infiltrés en territoire israélien à partir de la frontière jordanienne, mais le ministère de la

Non-lieu requis pour Bernard Tapie dans l'affaire des faux tableaux

LE PARQUET DE PARIS, estimant les charges insuffisantes pour un renvoi en correctionnelle, a requis, la semaine dernière, un non-lieu en faveur de Bernard Tapie, poursuivi pour « tentative d'escroquerie » dans l'un des volets de l'affaire qui l'oppose au Crédit lyonnais depuis 1994. L'ancien ministre, mis en examen en juin 1996 pour « banqueroute par détournements d'actifs », puis en octobre 1998 pour « tentative d'escroquerie », était soupçonné d'avoir inclus, à l'insu de la banque, trois faux tableaux de maître dans le mobilier apporté en garantie au Crédit lyonnais dans le cadre d'un protocole signé en mars 1994 visant à dénouer ses relations avec la banque. « Dans ses réquisitions, le parquet se fonde sur le fait que M. Tapie ne les avait pas inclus dans l'inventaire », indique une source judiciaire, ce que M. Tapie avait précisé après sa mise en examen. C'est maintenant à la juge d'instruction Eva Joly de rendre une ordonnance de non-lieu ou de renvoi. Le principal volet du différend avec le Crédit lyonnais, la « banqueroute », n'est, lui, pas encore bouclé.

DÉPÊCHES

■ SITES INTERNET : dans son classement 2001, le moteur de recherche Google a placé le site du Monde à la neuvième position des sites d'information les plus recherchés de la Toile – et à la première des sites non anglophones –, derrière ceux de CNN, de la BBC, du New York Times, de MSNBC, du Washington Post, de Fox News, de CiNet, d'Associated Press et devant celui de l'hebdomadaire The Economist. Avec près de 150 millions de requêtes par jour, Google est le moteur de recherche le plus fréquenté (Le Monde du 21 décembre). www.google.com/press/zeitgeist.html

■ LOTO : résultats des tirages n° 103 effectués mercredi 26 décembre. Premier tirage : 7, 8, 28, 34, 37, 44 ; complémentaire : 32. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et complémentaire : 1 130 945 F (172 411 €) ; 5 numéros : 7 865 F (1 199 €) ; 4 numéros et complémentaire : 336 F (51,22 €) ; 4 numéros : 168 F (25,61 €) ; 3 numéros et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). Second tirage : 1, 26, 28, 36, 40, 41 ; complémentaire : 25. Pas de gagnant pour 6 numéros. 5 numéros et complémentaire : 147 495 F (22 485 €) ; 5 numéros : 12 960 F (1 975 €) ; 4 numéros et complémentaire : 460 F (70,12 €) ; 4 numéros : 230 F (35,06 €) ; 3 numéros et complémentaire : 38 F (5,79 €) ; 3 numéros : 19 F (2,89 €).

Moussa Brihmat, non expulsé, est assigné à résidence par le ministère de l'intérieur

LYON

correspondance

Moussa Brihmat a pu rejoindre son domicile lyonnais, mercredi 26 décembre, tard dans la soirée, après avoir passé une semaine au centre de rétention de l'aéroport de Lyon - Saint-Exupéry. Cet Algérien de quarante-neuf ans, né en France, a échappé de justesse à l'expulsion grâce à l'intervention du ministère de l'intérieur, qui l'a assigné à résidence. Gilbert Payet, le secrétaire général de la préfecture du Rhône, a précisé que cette décision doit « permettre de procéder à un examen approfondi de [sa] situation particulière ».

En quarante-huit heures, M. Brihmat est devenu la figure emblématique des « double peine », ces étrangers obligés de quitter la France après avoir purgé une condamnation pénale, décrits par le cinéaste Bertrand Tavernier dans son dernier film, *Histoire de vies brisées*. En 1994, il avait été condamné à six ans de prison dont deux avec sursis pour infraction à la législation sur les stupéfiants. La cour d'appel lui avait infligé une peine de cinq ans de prison assortie d'une interdiction du territoire. Libéré en 1997, il œuvre à Lyon pour des anciens détenus et leurs familles, tout en élevant ses deux enfants.

Mais, le 19 décembre, l'administration, qui l'avait oublié pendant quatre ans, lui a rappelé et signifié son interdiction définitive du territoire. M. Brihmat s'était rendu à la préfecture pour renouveler sa carte de résident. Il en est ressorti encadré par des policiers, qui l'ont conduit au centre de rétention de l'aéroport. Sans la mobilisation d'une vingtaine d'associations de défense des droits de l'homme, M. Brihmat se serait envolé, le 26 décembre à 13 heures, à destination de l'Algérie, un pays où il n'a jamais mis les pieds.

C'est avec une vive émotion qu'il a appris son assignation à résidence :

« Je n'arrive pas à y croire. C'est merveilleux, a déclaré M. Brihmat. J'avais énormément confiance dans la justice. Je me rends compte que j'avais raison. Cette assignation est déjà une reconnaissance. Pour moi, c'est un vrai bonheur. Je vais pouvoir rencontrer mes enfants, les embrasser et être auprès d'eux pour le jour de l'an. »

La décision du ministère de l'intérieur suspend l'arrêté préfectoral d'expulsion. M^e Laurent Sabatier, l'avocat de Moussa Brihmat, va pouvoir saisir la cour d'appel de Lyon pour demander le relèvement de la peine d'interdiction du territoire. Il envisage aussi de déposer un recours devant le Conseil d'Etat en appel de la décision du tribunal administratif, qui a confirmé, lundi, l'arrêté d'expulsion. Les opposants à la double peine tentent de convaincre les parlementaires de modifier la disposition de la loi sur l'immigration, qui permet l'expulsion d'étrangers ayant leurs attaches en France. Une projection du film de Bertrand Tavernier est prévue le 23 janvier à l'Assemblée nationale.

Responsable de la campagne nationale contre la double peine, Bernard Bolze s'est « réjoui de la libération de Moussa Brihmat ». Mais il a exigé que son assignation à résidence soit assortie d'un droit au travail, pour une question de dignité. C'est à la préfecture d'en décider. Par ailleurs, M. Bolze a tenu à rappeler que, pendant le séjour forcé de M. Brihmat au centre de rétention, une cinquantaine de « double peine » avaient été expulsés : « Il a le profil idéal, mais il ne faut pas que ce soit l'arbre qui cache la forêt. » Conscient de l'impact médiatique de cette affaire révélée la veille de Noël, M. Bolze sait qu'il pourra compter sur Moussa Brihmat pour servir sa cause : « Il donnera un coup de main à la campagne. »

Christophe Vincent

The Economist
PUBLICATIONS

LE MONDE EN 2002

- Les prévisions pays par pays
- Les analyses géopolitiques
- Les secteurs de croissance

www.courrierinternational.com

Avec les analyses de Bill Gates, Amartya Sen, Moby, Alain de Botton, Chen Shui-bian, etc.

Et avec toutes les prévisions pays par pays.

En vente chez votre marchand de journaux

**LE MEILLEUR OUTIL
POUR COMPRENDRE LE MONDE À VENIR**